

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

BILAN
SCIENTIFIQUE

2 0 0 8



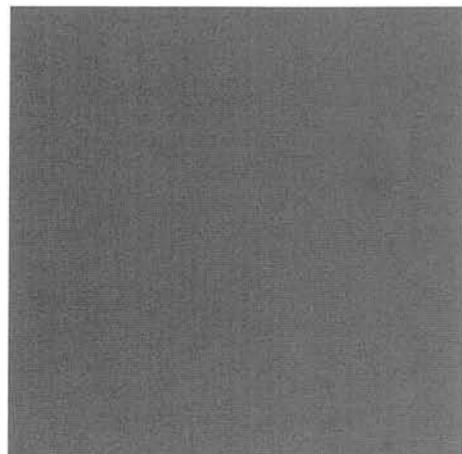
LISTE DES BILANS

- 1 ALSACE
- 2 AQUITAINE
- 3 AUVERGNE
- 4 BOURGOGNE
- 5 BRETAGNE
- 6 CENTRE
- 7 CHAMPAGNE-ARDENNE
- 8 CORSE
- 9 FRANCHE-COMTÉ
- 10 ÎLE-DE-FRANCE
- 11 LANGUEDOC-ROUSSILLON
- 12 LIMOUSIN
- 13 LORRAINE
- 14 MIDI-PYRÉNÉES
- 15 NORD-PAS-DE-CALAIS
- 16 BASSE-NORMANDIE
- 17 HAUTE-NORMANDIE
- 18 PAYS-DE-LA-LOIRE
- 19 PICARDIE
- 20 POITOU-CHARENTES
- 21 PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR
- 22 RHÔNE-ALPES
- 23 GUADELOUPE
- 24 MARTINIQUE
- 25 GUYANE
- 26 DÉPARTEMENT DES RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES SUBAQUATIQUES ET SOUS-MARINES
- 27 RAPPORT ANNUEL SUR LA RECHERCHE ARCHÉOLOGIQUE EN FRANCE

PRÉFECTURE DE LA **R**ÉGION
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

DIRECTION **R**ÉGIONALE DES **A**FFAIRES **C**CULTURELLES

SERVICE **R**ÉGIONAL DE L'**A**RGHÉOLOGIE



**BILAN
SCIENTIFIQUE
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR**

2008

**MINISTÈRE DE LA CULTURE ET
DE LA COMMUNICATION**

**DIRECTION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE
SOUS-DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE, DE L'ETHNOLOGIE,
DE L'INVENTAIRE ET DU SYSTÈME D'INFORMATION**

Mission archéologie 2009

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
21-23 boulevard du Roy René
13617 Aix-en-Provence principal cedex

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE
21-23 boulevard du Roy René
13617 Aix-en-Provence principal cedex

*Ce bilan scientifique a été conçu
afin que soient diffusés rapidement
les résultats des travaux archéologiques de terrain.
Il s'adresse tant au service central de l'Archéologie qui,
dans le cadre de la déconcentration,
doit être informé des opérations réalisées en régions
(au plan scientifique et administratif),
qu'aux membres des instances chargées du contrôle
scientifique des opérations,
qu'aux archéologues, aux élus, aux aménageurs
et à toute personne concernée
par les recherches archéologiques menées dans sa région.*

*Les textes publiés dans la partie
"Travaux et recherches archéologiques de terrain"
ont été rédigés par les responsables des opérations, sauf mention contraire.
Les avis exprimés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.*

Le SRA s'est réservé le droit de réécrire ou condenser tout texte jugé trop long

*Ce volume diffusé à titre gratuit ne peut être vendu.
Sa reproduction sur tout support – même partielle – est soumise à autorisation
du Ministère de la Culture (DRAC-PACA).*

*Illustration de couverture :
LAZER, la Plâtrière. Vue aérienne du site prise depuis le sud-est en juillet 2008 (Arkemine).
Photographie et montage : Christian Hussy, Michel Olive*

*Coordination, relecture : Armelle Guilcher, Mireille Pagni
Tableaux : Armelle Guilcher, Mireille Pagni
Bibliographie : Mireille Pagni
Saisie : Armelle Guilcher, Mireille Pagni et auteurs
Mise en page : Armelle Guilcher, Mireille Pagni
Traitement des illustrations d'après les documents
fournis par les auteurs : Christian Hussy, Michel Olive*

*Imprimerie Louis-Jean – avenue Émile Didier, 05003 Gap cedex
Dépôt légal : 294 – Mai 2009*

ISSN 1240-8662 © 2009

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

BILAN SCIENTIFIQUE

Table des matières

2 0 0 8



Préface 9

Avant-propos 11

Résultats scientifiques significatifs 13

Tableau de présentation générale des opérations autorisées 17

Travaux et recherches archéologiques de terrain

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE 19

Tableau des opérations autorisées	19
Carte des opérations autorisées	20
Allemagne-en-Provence. La Moutte	21
Allos. Le Bruisset	22
Le Brusquet. Lauzière	24
Digne-les-Bains. Saint-Vincent	25
Forcalquier. Citadelle	27
Forcalquier. Église Saint-Mary	27
Moustiers-Sainte-Marie. Ferme de Robion	28
Sainte-Tulle. Chapelle Sainte-Tulle	29
Villeneuve. Saint-Saturnin	31
Traitement du mobilier métallique du dépôt archéologique de Riez	32

Tableau des opérations autorisées	33
Carte des opérations autorisées	34
Ancelle. Faudon	35
L'Argentière-la-Bessée. Serre de l'Homme XI et Serre de l'Homme XIX	35
Baratier. Clapier des Monges	38
Embrun. Îlot du Théâtre II	39
Freissinières. Les mines métalliques de Fangeas et de Faravel	41
Lazer. La Plâtrière	44
Molines-en-Queyras. Vallon du Longis	46
Saint-Laurent-du-Cros. Tourbière de Sagne de Canne	47
Saléon. Le Village	47
Savines-le-Lac. La Combette	48
Serres. Rues du Portail et de l'Auche	49
Molines-en-Queyras et Saint-Véran. Mines et métallurgie en haut Queyras	49
Puy-Sanières / Puy-Saint-Eusèbe. Prospection-inventaire	50
Baratier / Les Orres. Indices de peuplement et évolution du paysage de l'Embrunais	51

Tableau des opérations autorisées	53
Carte des opérations autorisées	54
Antibes. 87 chemin des Hautes-Bréguières	57
Cannes. Saint-Sauveur, île Saint-Honorat de Lérins	57
Carros. Le Presbytère	59
Castellar. Castellar-Vieux	59
Châteauneuf-Villevieille. Ruines de Châteauneuf	60
La Colle-sur-Loup. Grotte Bianchi	61
Grasse. 8-10 rue de l'Oratoire, 7-9 rue du Four de l'Oratoire	63
Grasse. Centre ancien	64
Gréolières. Chapelle Notre-Dame de Verdelaye	66
Les Mujouls. Col d'Adon (ou d'Abdoun)	68
Nice. Grotte du Lazaret, Unités archéostratigraphiques UA 25, UA 26 et UA 27	69
Nice. Mont Boron	72
Projet collectif de recherche. « La colline du Château à Nice des origines à nos jours »	74
Le Rouret. 18 chemin des Combes	76
Saorge. Chapelle des Pénitents blancs	77
Tende. Mont Bego	78
Tende. Col de Tende	79
Tende. Tunnel de Tende	80
La Tour-sur-Tinée. Cave Chevalard	81
Tourrette-Levens. Grotte du Merle	83
Villeneuve-Loubet. Logis de Bonneau	84
Antibes/Vallauris. Prolongement de la RD 6107	84
Haute vallée de la Roya. Communes de Tende, La Brigue, Fontan et Saorge	85
Prospection-inventaire dans le département	87
Projet collectif de recherche. « Peuplement et occupation du sol dans le Mercantour au cours de l'Holocène »	88

Tableau des opérations autorisées	91
Carte des opérations autorisées	92
Aix-en-Provence. Actualité de la recherche	95
Aix-en-Provence. 10 Maréchal de Lattre de Tassigny	97
Aix-en-Provence. Rond-point Nelson Mandela	99
Aix-en-Provence. 16 rue Irma Moreau	101
Aix-en-Provence. 14 rue Irma Moreau	103
Aix-en-Provence. 17 avenue d'Indochine	103
Aix-en-Provence. 6 rue Jacques de La Roque	104
Aix-en-Provence. Cathédrale Saint-Sauveur, mur gouttereau nord	104
Aix-en-Provence. Église de la Visitation, 24 rue Mignet	105
Aix-en-Provence. Chapelle Notre-Dame de Consolation, parvis	106
Aix-en-Provence. Collège Campra	107
Aix-en-Provence. Hôtel Boyer d'Éguilles	108
Aix-en-Provence. Chapelle des Pénitents blancs des Carmes	109
Aix-en-Provence. Place Saint-Jean de Malte	111
Aix-en-Provence. Luynes, secteur Rempelin	112
Aix-en-Provence. Terrain Campou	112
Aix-en-Provence. La Bosque d'Antonelle	113
Aix-en-Provence. Commune	114
Projet collectif de recherche. « Aix-en-Provence, Entremont »	115
Arles. Ateliers SNCF	116
Arles. Théâtre, les maçonneries en rapport avec le rideau de scène	117
Arles. Enclos Saint-Césaire	120
Arles. Cloître Saint-Trophime	122
Arles. Chapelle Saint-Pierre de Montmajour	124
Arles. 27 rue Élie Giraud	125
Bouc-Bel-Air. La Babiote	125
Cassis. Four à chaux de la Marcouline	126
La Ciotat. Rue de l'Hôpital (îlot Saint-Jacques)	126
Fontvieille. Le Castelet 2	127
Fontvieille. Castrum du Montpaon	128
Fos-sur-Mer. L'Hauture	130
Gémenos. RN 8, le Douard Ouest	131
Graveson. ZAC du Sagnon	131
Istres. Le Castellan	135
Istres. Vigne Gaste	136
Jouques. Grotte du Mourre de la Barque	137
Lançon-Provence. Constantine	137
Marseille. Esplanade Major	138
Marseille. 14 rue Trinquet	139
Marseille. Place du Refuge, îlot 9	141
Marseille. ZAC Saint-Charles, parking DDE	142
Marseille. Hôtel-Dieu	143
Marseille. Jeu de paume, 25 rue Thubaneau	144
Marseille. Traverse de l'Olympique	145
Projet collectif de recherche. « Archéologie urbaine à Marseille : publication des fouilles récentes »	145
Projet collectif de recherche. « L'occupation du sol dans le bassin de Marseille : de la Préhistoire à l'époque moderne »	146
Martigues. Ponteau-Gare	147
Martigues. Chapelle de l'Annonciade	147
Martigues. Carrières de La Couronne	149
Mouriès. Les Caisses de Jean-Jean	150
Peynier. Four à chaux du quartier de Bel Homme	151
Puylobier. Richeaume XIII	152
Saint-Martin-de-Crau. Vergières 1	156
Saint-Paul-les-Durance. Cadarache II	156

Tarascon. Pas de Bouquet	157
Trets. Les Terres Longues	159
Trets. Quartier des Brunets	159
Vauvenargues. Prieuré de Sainte-Victoire	160
Vernègues. Cazan - l'Héritière 2	162
Vernègues. Cazan - l'Héritière	166
Vernègues. L'Héritière	167
Massif de la Nerthe. Gîtes siliceux	167
Projet collectif de recherche. « Les aqueducs d'Arles, les moulins de Barbegal et l'hydrologie des Alpilles »	168

VAR
171

Tableau des opérations autorisées	171
Carte des opérations autorisées	172
Les Arcs-sur-Argens. Saint-Pierre	175
Les Arcs-sur-Argens. Les Bréguières	177
Bagnols-en-Forêt. Les Lauriers	177
Brignoles. RHI îlot 6	177
Brignoles. RHI îlot 1	178
Cavalaire-sur-Mer. Avenue Pierre et Marie Curie	179
La Farlède. La Font des Fabre	183
Fréjus. Le Capitou	184
Fréjus. Place Paul Vernet	185
Fréjus. Rue des Tombades	186
Fréjus. Résidence du Théâtre romain	187
Fréjus. Chemin de Valescure	188
Fréjus. Butte Saint-Antoine	189
Hyères. Olbia-de-Provence	191
Le Muy. La Roque Fadade	193
Le Muy. Le Grand Courrent	193
Pourcieux. Les Feycinèdes	194
Saint-Maximin-la-Sainte-Baume. Chemin Féraud	194
Projet collectif de recherche. « Vieille église de Saint-Raphaël, étude monumentale et documentaire »	195
Saint-Tropez. 11 avenue Paul Roussel	195
Saint-Zacharie. Collège	196
Signes. Croquefigue	197
Six-Fours-les-Plages. Île de la Tour fondue, pointe du Canoubié	198
La Valette-du-Var. Le Prieuré	198
Vidauban. Les Blaïs	199
Prospection-inventaire dans le département	200
Quartier Valbertrand. Ollioules/Toulon	201
Dépression permienne. Le Cannet-des-Maures, Taradeau, Le Muy, Les Arcs-sur-Argens, Roquebrune-sur-Argens	201
Liaison hydraulique Verdon/Saint-Cassien. De Tourves à Roquebrune-sur-Argens	202
Moyenne vallée du Gapeau. Solliès-Toucas, Solliès-Pont, Solliès-Ville, Cuers, Belgentier, La Farlède	202
Projet collectif de recherche. « Les formes de l'habitat durant l'âge du Fer dans le département du Var »	203
Projet collectif de recherche. « Occupation du sol et patrimoine archéologique. Fréjus, Puget-sur-Argens, Roquebrune-sur-Argens »	204

VAUCLUSE
207

Tableau des opérations autorisées	207
Carte des opérations autorisées	208
Apt. Centre monumental	209
Auribeau. Castrum Saint-Pierre	210

Cadenet. Oppidum du Castellar	212
Carpentras. La Quintine	215
Cavaillon. Impasse Viala/Rue Dupuy-Montbrun	216
Cavaillon. Chapelle Notre-Dame des Vignères	218
Cavaillon. Avenue Gambetta	220
Entrechaux. Grand abri aux Pucés	221
Malaucène. Saint-Martin	223
Monieux. Coulet des Roches	223
Monteux. ZAC de Beaulieu	224
Orange. Théâtre	226
Orange. Avenue de l'Arc de Triomphe	227
Orange. Impasse des Camélias	228
Travaillan. Chapelle Saint-Pons	229
Projet collectif de recherche. « Les carrières de pierre des Peirières de Caromb »	230

OPÉRATIONS INTERDÉPARTEMENTALES 233

Tableau des opérations autorisées	233
Projet collectif de recherche interrégional. « Diversité biologique, diversité culturelle entre le 45 ^e et le 35 ^e millénaire BP. Problématique, contexte »	235
Projet collectif de recherche ÉTICALP. « Évolutions, transferts, interculturalités dans l'arc liguro-provençal : matières premières, productions et usages du Paléolithique supérieur à l'âge du Bronze ancien »	237
Élargissement de l'autoroute A8. Saint-Maximin-la-Sainte-Baume (83) et Rousset (13)	238
Étude diachronique des vestiges d'exploitation minière et de métallurgie du fer. Saint-Paul-sur-Ubaye (Alpes-de-Haute-Provence) et Isola (Alpes-Maritimes)	243
Vidange décennale du barrage de Quinson. Quinson, Saint-Laurent-du-Verdon, Montagnac-Montpezat et Sainte-Croix-de-Verdon (04), Baudinard-sur-Verdon et Artignosc-sur-Verdon (83)	244
Fréquentation et exploitation des ressources en sel continental du Var et du Vaucluse	245
Inventaire et étude archéologique des charpentes du Vaucluse et des Bouches-du-Rhône	247
Projet collectif de recherche. « Production et habitats mobiles des artisans du feu dans les collines de Basse-Provence du Moyen Âge à nos jours »	247
Projet collectif de recherche. « Topographie urbaine de Gaule méridionale »	248

Liste des abréviations 249

Liste des auteurs 251

Bibliographie régionale 255

Liste des programmes de recherche nationaux 267

Organigramme du Service régional de l'archéologie 268

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

BILAN SCIENTIFIQUE

Préface

2 0 0 8

Après avoir publié en mai 2008 un très riche bilan scientifique hors-série dressant un état des connaissances archéologiques pour la période 1995-2005 dans la perspective de la reformulation d'une programmation scientifique interrégionale, l'équipe du service régional de l'Archéologie présente maintenant le bilan annuel de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur auquel tous les responsables d'opérations archéologiques ont apporté leur contribution.

Sans entrer dans le détail de son contenu, je note avec une grande satisfaction d'année en année la même richesse des travaux conduits sur le territoire régional, après avis des experts de la Commission Interrégionale de la Recherche Archéologique (CIRA) Sud-Est, par des équipes de chercheurs professionnels et des archéologues amateurs.

Le patrimoine archéologique fait partie de notre quotidien, sans doute ici plus qu'ailleurs, par une empreinte de l'architecture monumentale antique. Pour autant, les sondages et les fouilles continuent de révéler, grâce à l'évolution des pratiques de terrain et à une approche pluridisciplinaire, des milliers de données inédites ou insoupçonnées.

Au-delà de l'acquisition de données fondamentales pour consolider notre identité collective, je sais gré aux scientifiques de l'attention qu'ils portent à la transmission des connaissances par la tenue d'expositions, de colloques et de rencontres avec les publics, en particulier le monde scolaire. Des initiatives qui sont relayées par l'action des élus en faveur de la culture et du patrimoine à l'exemple des travaux d'aménagement, de restauration et de mise en valeur réalisés ou en cours sur plusieurs sites : Fréjus, Saint-Raphaël, Digne-les-Bains, Nice...

L'un des atouts majeurs de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur reste son patrimoine avec plus de 30 000 sites archéologiques, de la Préhistoire à l'époque moderne.

Pour les services de l'État, sa protection en application du Code du patrimoine est la principale priorité. C'est dans cette perspective que le service régional de l'Archéologie a défini 587 zonages archéologiques sur 210 communes. Cette documentation administrative est à présent accessible à tous en totalité sur le site internet de la direction régionale des Affaires culturelles. Une initiative unique en France, que je tiens à souligner, parce qu'elle participe pleinement de la volonté de l'État de rapprocher les citoyens de son administration. Cette documentation permet ainsi directement aux aménageurs et aux élus de mieux prendre en compte le patrimoine archéologique dans leurs réflexions pour l'aménagement des territoires. Alors, le patrimoine archéologique n'est plus une contrainte, source de conflits, mais un atout pour le développement durable de la région.

Pour terminer, je voudrais saluer l'engagement de tous les partenaires archéologiques, qu'ils appartiennent à des structures publiques ou privées, et souligner l'intérêt que portent les collectivités territoriales à la protection des vestiges archéologiques. Des décisions de création d'emplois et des demandes d'agrément des services archéologiques des collectivités auprès de la ministre de la Culture pour participer à l'activité d'archéologie préventive s'inscrivent parfaitement dans cette dynamique citoyenne et responsable.

En exprimant mes vifs remerciements à tous, je forme le souhait que l'année 2009, où l'on célèbre le 50^e anniversaire de la création du ministère de la Culture, soit encore pleine de passionnantes découvertes, à l'exemple de celles faites dernièrement dans le lit du Rhône à Arles.

Michel Sappin
Préfet de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Préfet des Bouches-du-Rhône

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

BILAN SCIENTIFIQUE

Avant-propos

2 0 0 8

Ce bilan scientifique régional, comme les précédents, rend d'abord compte de l'activité de terrain autorisée durant l'année et permet une diffusion rapide des résultats archéologiques. Il offre également l'occasion de présenter de manière plus générale les principales caractéristiques de l'archéologie régionale et de signaler les évolutions administratives et réglementaires intervenues sur le plan national. C'est pourquoi, nous souhaitons maintenir la parution de ce bilan même si, pour partie, les données archéologiques seront intégrées dans la nouvelle publication mise en ligne co-éditée par le ministère de la Culture et de la Communication et le CNRS : *Archéologie de la France-Information* (ADLFI) qui succédera aux chroniques archéologiques de la revue *Gallia-Informations*.

Concernant l'archéologie préventive en Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'évolution constatée à partir de l'an passé se confirme, à savoir un accroissement du nombre d'opérateurs agréés intervenant dans la région. C'est pour éviter que ces changements dans les pratiques de terrain ne fassent naître un éclatement de la recherche que nous avons souhaité consacrer la journée archéologique 2008 aux acteurs de l'archéologie préventive. Si l'on peut se féliciter de cette augmentation du nombre des partenaires scientifiques, en particulier des services des collectivités territoriales qui permettent de réduire les délais d'intervention, il convient de rester attentif à la bonne cohérence de la chaîne opératoire, notamment pour ce qui concerne le rendu des rapports, la gestion des collections archéologiques et des archives de fouilles produites.

Pour rester dans le champ de l'archéologie préventive et de la gestion patrimoniale, il est à noter que le service régional de l'Archéologie a, tout en maintenant une activité maîtrisée des prescriptions, décidé de réviser le périmètre de certaines zones de saisine, pour tenir compte des résultats de diagnostics récents, et d'élaborer de nouveaux zonages. Pour l'heure, ce dispositif comprend 587 zones de saisine sur 210 communes, qui sont toutes consultables sur le site internet de la direction régionale des Affaires culturelles.

La délimitation des périmètres de saisine a été arrêtée selon les mêmes critères, c'est-à-dire en tenant compte de la connaissance archéologique des territoires et des vides dans la documentation. C'est dans cette perspective que les efforts sont maintenus pour accroître les

données dans l'inventaire archéologique régional et que sont encouragés les projets de prospection-inventaire. À ce jour, dans la base SIG Patriarche, sont inventoriées 30200 entités archéologiques.

L'année 2008 a été marquée par la publication du *Bilan scientifique régional 1995-2005* qui constitue la première étape nécessaire à la refondation de la programmation scientifique régionale en étroite concertation avec les régions Languedoc-Roussillon, Corse et les archéologues sous-marins. La méthode retenue pour ce bilan ayant été présentée dans le volume, il est inutile d'y revenir ici de manière détaillée. En revanche, je tiens à souligner que pour faciliter la recherche au plus grand nombre, nous avons annexé à cette présentation un premier index des bilans scientifiques régionaux des années concernées et une bibliographie la plus exhaustive possible. C'est en relation directe avec ces réflexions sur les bilans que prennent place deux importantes rencontres organisées par le service avec le concours du Cépam, du Centre Camille-Jullian et des partenaires institutionnels (université de Nice-Sophia-Antipolis, musée-muséum de Gap) : le premier, sur « l'archéologie transfrontalière (Alpes-Côte d'Azur/Ligurie, Piémont) » et le second, sur « l'archéologie des espaces montagnards ». Il conviendra également de revisiter pour la future programmation les comptes rendus des nombreuses autres manifestations scientifiques tenues dans la région à l'initiative des laboratoires de recherche.

Au-delà de la riche activité de terrain, notamment programmée, on soulignera toujours avec la même satisfaction le nombre élevé des rencontres scientifiques qui participent pleinement de cette dynamique collégiale et pluri-institutionnelle de la recherche. À côté des journées d'étude et des tables rondes, ont été organisées des manifestations internationales qui sont devenues, avec le temps, de véritables « institutions », comme les Rencontres d'Antibes.

Cette collégialité dans la recherche s'exprime aussi au travers de l'important travail produit par les experts de la Commission Interrégionale de la Recherche Archéologique Sud-Est et dans le domaine de la diffusion des connaissances avec la parution du premier volume de la collection « Bibliothèque d'archéologie méditerranéenne et africaine », qui présente une synthèse de la thèse de Maxence Segard sur *Les Alpes occidentales romaines*.

Durant l'année 2008, le service s'est mobilisé sur la question de la mise en valeur du patrimoine archéologique. Un thème qui sera l'un des axes majeurs de l'action du service dans l'avenir pour tenter de combler les retards et requalifier certains sites aujourd'hui dans un état de conservation préoccupant ou peu satisfaisant. Je citerai par exemple l'étude de faisabilité pour la présentation des vestiges grecs découverts dans l'emprise du collège du Vieux-Port à Marseille (Bouches-du-Rhône), la mise en place, à la demande du service, d'un comité scientifique pour dresser un bilan des recherches réalisées sur le site du couvent Saint-Césaire d'Arles (Bouches-du-Rhône) et réfléchir à la définition d'un programme à la mesure de l'importance scientifique majeure des vestiges en associant les aspects de recherche et de conservation.

Les travaux concernant la conservation pérenne de la documentation archéologique ont été poursuivis avec la numérisation de plus de 20000 diapositives et par le catalogage des rapports de fouilles détenus par le service. Une opération qui a permis de verser près de 900 exemplaires (doubles) au service départemental des Archives des Bouches-du-Rhône et qui devrait aboutir dans un délai raisonnable à une numérisation de l'ensemble de cette documentation.

La question de l'archivage des données scientifiques a également concerné le mobilier archéologique. Un premier schéma régional a été élaboré à la demande de l'administration centrale du ministère de la Culture et de la Communication (direction de l'Architecture et du Patrimoine) pour doter le territoire national d'une organisation cohérente des centres de Conservation et d'Étude (CCE). Ce concept nouveau vise à proposer la mise en place d'un réseau adapté de structures permettant la conservation et l'étude des collections archéologiques. Sa définition repose sur une nécessaire contractualisation entre différentes structures et en particulier l'implication d'un musée de France pour garantir une parfaite maîtrise de la chaîne opératoire depuis la fouille jusqu'à la présentation au public. Dans cette perspective, deux études de faisabilité ont été réalisées. La première concerne un projet de construction sur la commune de Saint-Rémy-de-Provence (Bouches-du-Rhône) pour les collections archéologiques du site de Glanum et la deuxième pour déterminer, parmi deux sites potentiels, le mieux approprié pour l'implantation d'un centre de Conservation et

d'Étude départemental dans les Hautes-Alpes. Une nouvelle étude sera lancée en 2009 en vue d'implanter un centre de Conservation départemental dans le Vaucluse et, dans cette même perspective, sera ouvert le chantier considérable des archives de fouilles.

À ce rapide tour d'horizon de l'activité de l'année écoulée, je voudrais ajouter la poursuite de nombreuses actions de médiation aidées par la DRAC (Journées de préhistoire de Quinson, sites internet Préhistoire et Histoire PACA.Com...), celles de coopérations internationales notamment avec l'Italie (séminaire d'archéologie médiévale et du bâti à Vintimille) et l'Algérie [colloque de Guelma sur la prospection archéologique, accueil de chercheurs-enseignants de l'institut d'archéologie d'Alger et accueil de stagiaires français et étrangers (Algériens, Roumains, Bulgares)].

L'année 2009 verra la mise en œuvre de nouveaux changements dans la pratique de l'archéologie préventive par suite des modifications apportées au code du patrimoine par la loi du 17 février 2009 pour l'accélération des programmes de construction et d'investissement publics et privés. Elle devrait aussi voir une concrétisation d'un nouveau cahier des charges pour l'évolution du SIG Patriarche. Pour les directions régionales des Affaires culturelles, cette nouvelle année devrait être marquée par une modification de son organisation avec l'intégration des services départementaux de l'architecture et du patrimoine (SDAP) et l'élaboration d'un projet de service. Pour terminer, je rappelle que l'année 2009 coïncide avec le 50^e anniversaire de la création du ministère de la Culture. Un événement qui correspond pleinement avec l'histoire institutionnelle de l'archéologie française. C'est pour cette raison que les services régionaux de l'Archéologie de Languedoc-Roussillon, de Corse, de Provence-Alpes-Côte d'Azur et le département des Recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines ont décidé d'organiser, à l'automne, un colloque sur le thème « Archéologie des rivages méditerranéens : 50 ans de recherche » parallèlement à l'exposition consacrée aux découvertes récentes faites dans le Rhône.

Xavier Delestre
Conservateur général du patrimoine
Conservateur régional de l'archéologie

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

BILAN SCIENTIFIQUE

Résultats significatifs

2 0 0 8

Sur la commune des **Arcs**, dans le Var, la fouille préventive du site paléolithique supérieur de **Saint-Pierre**, repéré en diagnostic en 2007, a permis de confirmer son rattachement à l'Épigravettien. L'analyse de la série lithique constituée, composée de plusieurs milliers de pièces, tend à montrer l'homogénéité de celle-ci. Un diagnostic chronoculturel plus précis est toutefois en cours de discussion, notamment au vu des perturbations post-dépositionnelles de la couche contenant les artefacts, qui pourraient laisser envisager plusieurs occupations paléolithiques successives.

Les fouilles préventives menées dans le cadre de l'élargissement de l'autoroute A8, dans le Var à **Saint-Maximin-la-Sainte-Baume (chemin de Barjols et chemin d'Herbous)** ainsi que dans les Bouches-du-Rhône à **Rousset (le Plan)**, apportent de nouvelles données relatives à l'occupation du sol durant la Préhistoire récente (Néolithique récent, âge du Bronze ancien), dans les plaines de Saint-Maximin et de l'Arc.

Dans les Hautes-Alpes, il convient de signaler l'opération de sondage qui a permis la détermination d'un contexte de sépulture à incinération en coffre de dalles par la découverte d'un dépôt de l'âge du Bronze final à **Savines-le-Lac**.

La purge de la **retenue du Verdon** (Alpes-de-Haute-Provence et Var) a permis d'en parcourir le karst qui continue à livrer des grottes et abris-sous-roche présentant un intérêt archéologique indéniable, bien que l'envasement important des cavités ou leur inaccessibilité n'aient pas permis un diagnostic précis.

À **Tarascon** (Bouches-du-Rhône), une fouille préventive a permis d'étudier une petite partie de l'établissement protohistorique et antique du **Pas de Bouquet**. Il s'agit d'un habitat de hauteur peut-être fortifié, dominant la vallée du Rhône, occupé dès la fin du VI^e ou le début du V^e s. av. J.-C. et jusqu'au II^e s. de notre ère. Les états les plus anciens ont livré des foyers, des sols en terre battue et des murs de torchis, puis de pierres sèches avec des élévations en terre crue. L'occupation du Haut-Empire associe sols en béton et murs liés au mortier,

pour certains recouverts d'enduit peint ; la présence d'un *dolium* semble indiquer une fonction de stockage des espaces fouillés.

Dans le même département, les fouilles préventives de l'**Esplanade de la Major à Marseille** ont apporté des éléments décisifs sur la mise en place de l'urbanisme grec et l'environnement du groupe épiscopal primitif. Ces différents contextes avaient déjà été appréhendés en 2000-2001 sur l'étroite bande de terrain fouillée lors de la construction du tunnel de la Major ; ils ont été ici mieux caractérisés et, surtout, l'assemblage des données collectées au cours des deux opérations permet cette fois de restituer le plan de certaines unités d'habitations antiques. L'urbanisme se met en place à la fin du VI^e s. le long d'une voie nord-sud. Les habitations construites aux V^e-IV^e s. av. J.-C. présentent une grande longévité puisqu'elles perdurent jusqu'au changement d'ère. À cette époque, les tracés urbains anciens semblent en partie au moins abolis, la voie est ainsi recouverte par des bâtiments. Le quartier évolue une nouvelle fois au début du V^e s. avec la construction d'un vaste bâtiment. L'une de ses pièces est dotée d'une mosaïque présentant de fortes parentés avec les décors polychromes découverts dans la nef de la cathédrale. L'homogénéité et la datation de cette campagne de construction laissent supposer que ces édifices appartiendraient au groupe épiscopal.

Dans le Var, une fouille préventive réalisée au nord de l'agglomération antique des **Blaïs à Vidauban** a permis de dégager une voie antique orientée nord-ouest/sud-est. Dans sa première phase d'utilisation, au cours du I^{er} s. avant notre ère, il s'agit d'un chemin creusé dans le substrat argileux et comblé d'un apport de pierres et de cailloux. La voie est ensuite élargie et les bordures sont aménagées. Un petit ensemble funéraire était concentré au sud-est de la voie.

À **Monteux** (Vaucluse), un diagnostic de grande ampleur, mené **ZAC de Beaulieu**, a révélé la présence d'un établissement gallo-romain et d'un système de drainage témoignant d'une entreprise de bonification de ce secteur palustre dès l'Antiquité.

À **Fontvieille, Maussane et Paradou** (Bouches-du-Rhône), les aqueducs antiques destinés à alimenter la ville d'Arles et les meuneries de Barbegal font l'objet d'un projet collectif de recherche qui associe un repérage précis et complet du tracé, des études d'archéologie du bâti et des analyses des concrétions carbonatées qui apporteront des données sur la durée de fonctionnement des canaux et l'origine de l'eau ainsi que sur le climat.

Dans le même département, à **Puylobier**, la fouille programmée de la nécropole antique de **Richeaume** s'est poursuivie ; elle a mis en évidence un bâtiment funéraire de plan carré construit en terrasses, ainsi que de nombreuses sépultures (incinérations et inhumations) datées pour l'instant de la seconde moitié du I^{er} s. à la première moitié du II^e s. de notre ère. Les premiers acquis concernent en particulier l'organisation spatiale de la nécropole, avec l'existence probable d'une aire réservée à l'inhumation des très jeunes enfants ; l'étude anthropologique livre également ses premiers résultats quant aux rites et pratiques funéraires. Ils seront mis en relation avec l'occupation de la *villa* de Richeaume précédemment fouillée par la même équipe.

Dans le Var, le diagnostic conduit à la **Font des Fabres**, commune de **La Farlède**, a révélé de nombreux aménagements – voie, réseaux de fossés de parcellaire, de drainage et/ou d'irrigation, fosses et traces de plantation, fosses dépotoirs et deux puits – qui se rapportent à la mise en valeur d'un terroir agricole et dont les fonctions sont complémentaires, voire interdépendantes. Durant l'Antiquité, l'élément majeur structurant le paysage est une voie, reconnue sur 145 m de long. Dans un premier état, sa largeur est de 2,50 m ; elle atteint ensuite 3,80 m. Elle présente plusieurs surfaces de roulement successives où ont été repérées des traces d'ornières. Cette voie est bordée de deux fossés. Une partie de ces aménagements a pu être datée de la période romaine (I^{er}-II^e s.).

Le terrain situé à **Valescure**, à l'est de la ville antique de **Fréjus**, est traversé d'est en ouest par une voie ; de part et d'autre prennent place un vaste bâtiment construit en *opus vittatum*, interprété comme des magasins ou un entrepôt de type *horrea*, et un ensemble de bâtiments d'architecture très modeste.

Les fouilles de l'**avenue Pierre et Marie Curie**, à **Cavalaire**, confirment que le terrain se situe en limite de l'agglomération antique *Heraclea Caccabaria*. Les vestiges, datés de la première moitié du I^{er} s. au III^e s., correspondent à une zone cultivée traversée par une rue orientée est-ouest et bordée de deux murs. Le seul bâtiment mis en évidence abritait un puits couvert à usage collectif. Les fouilles d'archéologie préventive réalisées préalablement à la construction du collège de **Saint-Zacharie, quartier Notre-Dame**, ont permis de découvrir une ferme occupée à la fin du I^{er} s./seconde moitié du II^e s. et un atelier de potier daté du V^e s. produisant des céramiques communes grises et brunes, engobées et luisantes.

À **Embrun** (Hautes-Alpes), les fouilles préventives de l'**îlot du Théâtre II** ont permis, pour la première fois dans cette cité, la mise au jour de niveaux et de portions de bâtiments antiques pouvant correspondre aux vestiges de l'ancienne agglomération d'*Eburodunum*. Des sé-

pultures et un chemin de l'Antiquité tardive, témoignant d'une évolution radicale de la topographie urbaine de ce secteur, ont également été découverts.

Au cœur du centre ancien de **Cavaillon** (Vaucluse), une fouille préventive a mis au jour un tronçon de voirie antique bordé de bâtiments décorés d'enduits peints et dont l'orientation diffère de celle du réseau jusqu'ici connu. Une occupation médiévale discontinue s'est ensuite développée sur ce site.

Dans le Vaucluse encore, à **Orange**, l'achèvement de la fouille de l'**avenue de l'Arc de Triomphe** a permis de suivre l'évolution d'un quartier périphérique de la cité depuis l'Antiquité, marquée par la présence d'un bassin rectangulaire monumental et ses aménagements annexes, jusqu'à l'époque moderne, le long de la voie romaine menant à Lyon.

Le programme triennal de fouilles programmées et d'études de l'**ancien couvent Saint-Césaire d'Arles** (Bouches-du-Rhône) est arrivé à son terme. La vaste église (dont le chevet avait été découvert en 2003) a été un peu mieux appréhendée. Elle comprend un complexe liturgique de grandes dimensions aboutissant à l'ouest à un ambon circulaire. Le plan d'ensemble de l'édifice demeure cependant difficilement restituable, sa largeur dépassant de très loin les surfaces accessibles aux fouilleurs. Enfin, du point de vue chronologique, les états les plus anciens de l'église demeurent difficilement datables, les aménagements liturgiques et les réfections du VI^e s. dominant en effet très largement ; ce qui soulève par ailleurs la question de la mise en place au même endroit et à même époque du couvent de moniales dirigé par la sœur de Césaire.

L'exploration du patrimoine bâti médiéval des Alpes-de-Haute-Provence s'est développée. Des sondages ont été entrepris dans quatre édifices du culte, tandis que la chronologie des habitats emmottés d'**Allemagne-en-Provence** a été affinée par l'étude des niveaux incendiés successifs.

Dans le Var, deux opérations de diagnostic ont été menées dans le centre-ville de **Brignoles** dans le cadre de projets de réhabilitation d'habitat insalubre. Dans l'**îlot 1**, les premières traces mises en évidence sont datées de l'Antiquité tardive. Aux alentours des XI^e-XII^e s., ces niveaux sont recouverts par une couche de tuf concassé sur laquelle s'installe un sol doté de foyers. Le terrain est ensuite plusieurs fois bâti et remblayé. Il est à nouveau remblayé au XVII^e s. afin d'accueillir de nouvelles constructions qui adoptent les orientations du bâti actuel. D'autre part, le sondage de 25 m² réalisé dans l'**îlot 6** a mis en évidence des éléments de murs appartenant à une maison médiévale installée au sud de l'enceinte du XI^e s., probablement vers les XII^e-XIII^e s. Les tronçons de murs découverts sont construits en pierres ou en terre et recouverts d'enduits à la chaux.

La fouille préventive du village médiéval de **Lazer** (Hautes-Alpes) a permis de développer sur plusieurs milliers de mètres carrés l'ancienne fouille déjà extensive réalisée entre 1988 et 1993. Il en résulte une aire d'étude particulièrement étendue pour notre connaissance de l'habitat médiéval alpin, tant pour ce qui concerne l'organisation de la trame urbaine (XIII^e-XV^e s.) que pour les

importants témoignages des activités artisanales liées à la transformation du gypse en plâtre.

À **Fontvieille** (Bouches-du-Rhône), le **castrum de Montpaon** a fait l'objet d'une première campagne de fouille programmée, après un relevé général du site. La zone explorée correspond à une partie du logis seigneurial ; les aménagements et niveaux étudiés pour l'instant sont essentiellement tardifs (citerne et puits du XVI^e s.), mais l'occupation du XIII^e s. a été perçue au travers d'aménagements rupestres et de traces d'une activité d'extraction de la pierre peut-être à mettre en rapport avec la construction du logis.

Toujours dans les Bouches-du-Rhône, à **Arles**, un diagnostic archéologique dans la **cour du cloître** attenant à la cathédrale **Saint-Trophime** annonce les prochaines opérations de restauration de ce monument remarquable. Les premiers éléments confirment le caractère composite de la galerie. Dans un premier temps en effet, ses ailes nord et est se développaient autour d'une cour encore en partie occupée par des bâtiments : une partie

de l'un d'entre eux a été découverte à l'angle sud-ouest de la cour. Comme la galerie, la cour a accueilli très tôt des inhumations. Celles-ci ont été détruites au centre de la cour par des aménagements d'époque industrielle.

Dans le même département, à **Marseille**, au **25 rue Thubaneau**, la réalisation d'un projet de mémorial de la Marseillaise a suscité une étude préalable du bâti. Malgré les nombreuses destructions et altérations subies par le jeu de paume construit à partir de 1680, l'intégralité de ses œuvres basses a pu être reconnue ainsi qu'une partie de son élévation et de la charpente. Ce monument sera en partie conservé et présenté dans le projet.

Enfin, les services départementaux des musées du département des **Alpes-de-Haute-Provence** ont engagé avec le SRA une politique de conservation préventive et d'enregistrement direct des objets des musées et du dépôt de fouille sur un logiciel web.

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

BILAN SCIENTIFIQUE

Tableau général des opérations autorisées

2 0 0 8

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Inter-départemental	TOTAL
Sondage (SD)	2	4	5	8	6	5		30
Fouille préventive (SP)	1	2	1	8	8	3	1	24
Fouille préventive d'urgence (SU)	1	2	3	4	1	1		12
Opération préventive de diagnostic (OPD)	3	2	17	51	21	3		97
Fouille programmée (FP)	2	5	5	9	3	4		28
Prospection diachronique (PRD)	1	3	5	3	5	2	1	20
Prospection thématique (PRT)	1	1	3	8	2	1	3	19
Prospection avec détecteur de métaux (PRM)		1	1	2				4
Prospection avec matériel spécialisé (PMS)				3				3
Relevé d'art rupestre (RAR)			2					2
Projet collectif de recherche (PCR)		1	3	5	4	2	4	19
Programme d'analyses (PAN)		2	1	1	1	7		12
Fouille avant MH (MH)				1				1
Aide à la préparation de publication (APP)				2				2
Autre étude (AET)				1			3	4
TOTAL	11	23	46	106	51	28	12	277

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

Tableau des opérations autorisées

2 0 0 8

N° de dossier	Commune, nom du site	Titulaire de l'autorisation	Programme	Opération	Remarques	Opération liée au PCR ou à la PRT	Opération présentée avec	Époque	Réf. carte
8557	Allemagne-en-Provence. La Moutte	Mouton, Daniel (SUP)	24	FP				MA	1
8276	Allos. Le Bruisset	Martin, Lucas (INR)		OPD				IND	2
8740	Le Brusquet. Lauzière	Vaissière, Daniel (ASS)	24	PRT				MA MOD	3
8575 8739	Digne-les-Bains. Saint-Vincent	Zérubia, Roger (MUS) Susini, Vanina (AUT)	23	SD				MA	4
8390	Forcalquier. La Citadelle, boulevard Dufy	Voyez, Christophe (INR)		OPD				MA	5
8581	Forcalquier. Église Saint-Mary	Varano, Mariacristina (AUT)	23	FP				MA	5
8538	Mane. Le Prieuré	Vecchione, Muriel (INR)		OPD	▲				6
8665	Moustiers-Sainte-Marie. Ferme de Robion	Gagnepain, Jean (COL)		SU				HMA	7
8808	Riez. Rue Hilarion Bourret	Martin, Lucas (INR)		SP	○				8
8656	Sainte-Tulle. Chapelle Sainte-Tulle	Fixot, Rémi (EDU)		SD				MA MOD	9
8655	Villeneuve, Volx et La Brillanne. Communes	Suzan, Carole (ASS)		PRD				ANT	10 11 12

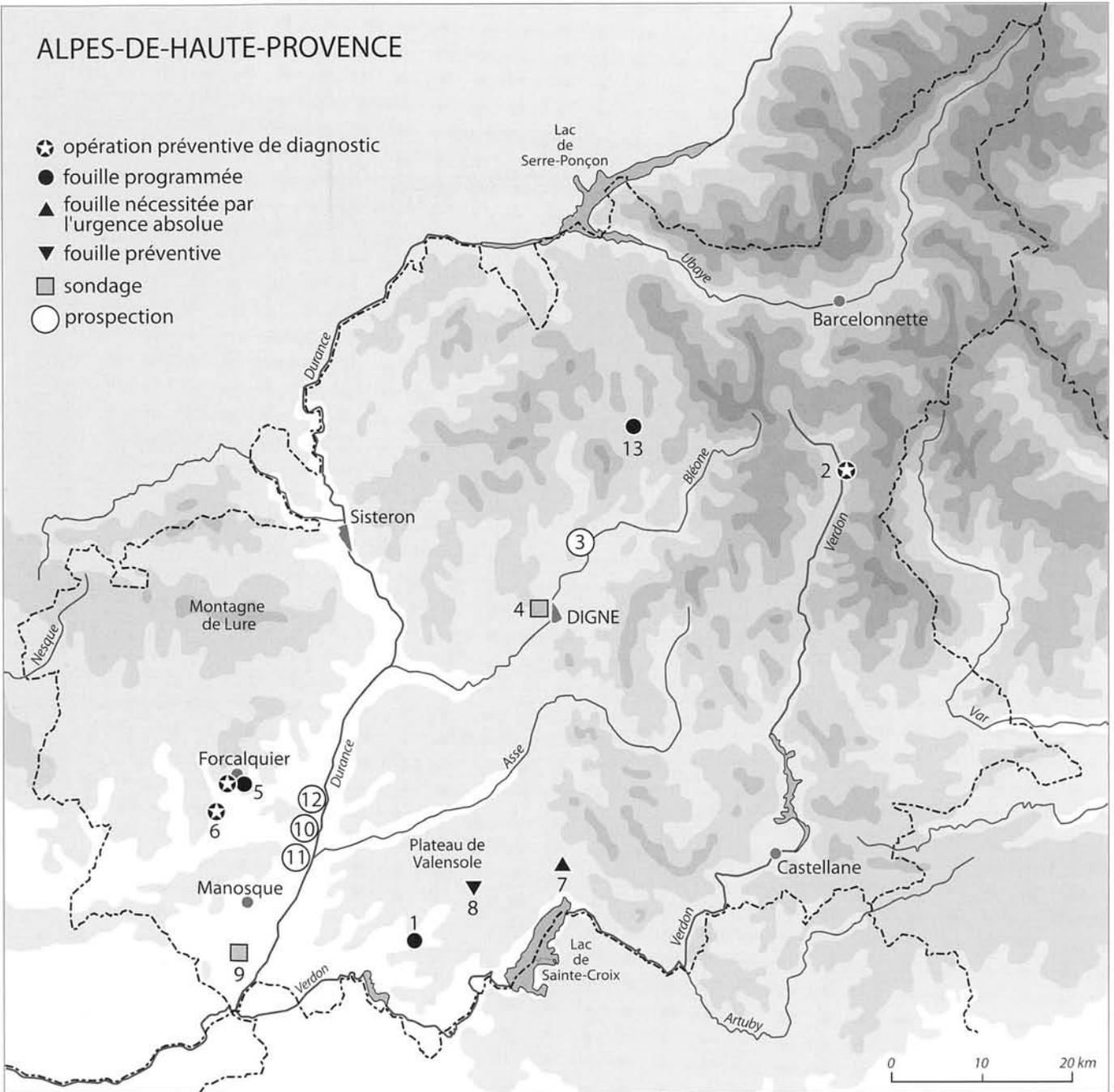
FP Fouille programmée
OPD Opération préventive de diagnostic
PRD Prospection diachronique
PRT Prospection thématique
SD Sondage
SP Fouille préventive
SU Fouille préventive d'urgence

AUT Autre
CNR CNRS
COL Collectivité territoriale
EDU Education nationale
INR Inrap
MUS Musée
SUP Enseignement supérieur

▲ notice non parvenue
○ opération en cours

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

- ⊛ opération préventive de diagnostic
- fouille programmée
- ▲ fouille nécessitée par l'urgence absolue
- ▼ fouille préventive
- sondage
- prospection



ALLEMAGNE-EN-PROVENCE
La Moutte

Moyen Âge

La quatrième et dernière campagne de fouille programmée¹ s'est déroulée sur six semaines en 2008. Elle a permis de terminer l'exploration des constructions du premier état du site qui se place dans la seconde moitié du X^e s. (fig. 1).

La plate-forme, presque circulaire, de 23,30 x 21 m a été réalisée par nivellement du relief naturel constitué de poudingue de Valensole. L'ensemble s'organisait autour d'un bâtiment maître qui occupait le centre de l'espace. Cette maison approximativement carrée (5,75 x 4,80 m) avait des murs larges d'environ 50 cm. Une porte, au rez-de-chaussée, ouvrait dans la façade sud-ouest. Le mode de construction était identique à celui observé dans la maison de l'état 2². Les murs reposaient, sans tranchée de fondation, sur une sablière de bois retrouvée carbonisée. Sur chaque face de cette structure de bois, des galets étaient disposés de façon à former deux parements entre lesquels on avait apporté un blocage de terre et de petits galets. Les murs, quoique effondrés sur eux-mêmes, ont été conservés sur une hauteur de 1,70 m. Ceci a permis de constater que les structures de bois se répétaient dans les élévations à la façon d'un *murus gallicus*, procédé tout à fait original par rapport aux constructions contemporaines mises au jour sur d'autres mottes de la région. Par analogie avec la construction de l'état 2, il est vraisemblable de restituer un étage qui est d'ailleurs confirmé par la présence d'un plancher sur poteaux dont on a retrouvé d'assez nombreux éléments carbonisés. Dans l'angle sud de la pièce, un foyer rectangulaire (1,36 x 0,95 m) constitué d'une plaque d'argile lissée et fortement rubéfiée était délimité par une poutre de bois et des galets alignés. La fumée était probablement évacuée par la porte.

Deux autres constructions s'élevaient de part et d'autre de la précédente. Sans doute n'étaient-elles constituées que d'un rez-de-chaussée. Les deux étaient en bois mais le creusement de leurs trous de poteaux avait été réalisé selon deux procédés différents.

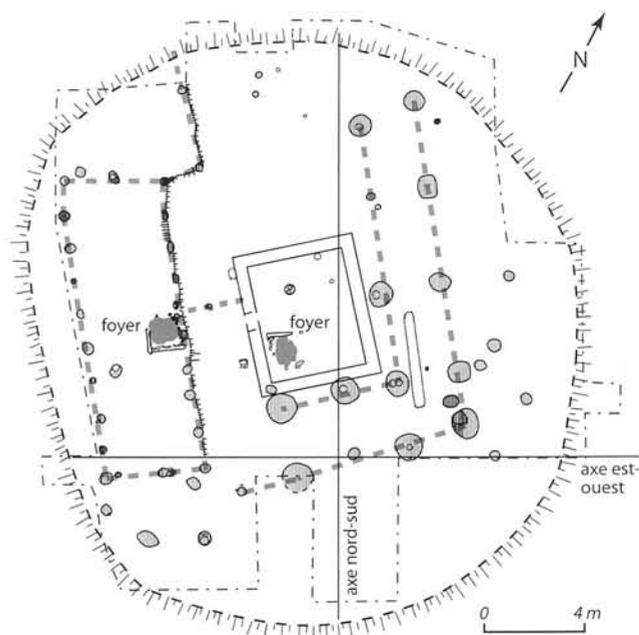


Fig. 1 – ALLEMAGNE-EN-PROVENCE, la Moutte.
État 1 (seconde moitié du X^e s.).

À l'ouest, une vaste maison de 12 x 4,20 m est reconnaissable à deux lignes de dix poteaux semblant former des paires qui suggèrent une charpente constituée de fermes. Les trous de poteaux, d'environ 30 cm de diamètre, contenaient des pièces de bois de section carrée de 18 x 18 cm. Le sol de cette pièce d'environ 50 m² était parfaitement horizontal et se situait à un peu plus de 0,50 m au-dessous des sols du reste de la plate-forme. Contre la paroi est, et au milieu de celle-ci, était aménagé au sol un foyer tout à fait semblable à celui de la maison centrale mais plus grand (1,52 x 1,36 m). Il était délimité par trois poutres de bois. Le mobilier trouvé dans cette maison était abondant : céramique, nombreux os et restes de poisson.

1. Voir BSR PACA 2005, 24 ; 2006, 22-23 ; 2007, 23-24.

2. Voir BSR PACA 2006, 22.

À l'est de la maison principale, une autre construction de bois vient s'ajouter aux précédentes. Il s'agit d'une galerie de bois qui, partant du point d'accès à la plate-forme, dirigeait le visiteur vers l'entrée de la maison maître. Elle était composée de quatorze trous de poteaux remarquables tant par leur organisation que par la façon dont ils ont été creusés. En effet, uniquement pour cette construction, les trous de préparation destinés à recevoir les poteaux sont très larges et profonds.

De toute évidence, le terrassier creusait en se tenant au milieu du trou et, même au fond, avait suffisamment de place pour manœuvrer. Les diamètres à l'ouverture sont compris entre 1,50 et 0,90 m pour des profondeurs comprises entre 1,25 et 0,90 m. Plusieurs d'entre eux avaient conservé le négatif de leur poteau. Tous étaient de section circulaire avec des diamètres compris entre 23 et 32 cm.

Cette préparation des trous de poteaux suggère que l'on commençait par assembler la paire de poteaux, interne et externe, avec la poutre de couverture puis que cet ensemble prémonté était mis en place dans les avant-trous dont la largeur permettait d'ajuster la structure. Il ne restait plus alors qu'à fixer les poutres longitudinales pour assembler le tout.

La construction était constituée de deux lignes parallèles de poteaux espacées entre elles de 2,40 m. Sur les deux tiers de leur longueur, elles se dirigeaient vers le sud-est puis formaient un angle droit vers le sud pour contourner la maison. La série externe comprenait huit trous de poteaux et mesurait 13,30 m dans sa partie la plus longue et

7 m ensuite. L'autre, nécessairement plus courte (respectivement 10,80 et 4,40 m), présentait six trous seulement. C'est un cheminement de près de 19 m qu'accomplissait ainsi celui qui, accédant à la plate-forme, voulait se rendre dans la maison principale.

L'ensemble des bâtiments délimitait un espace vraisemblablement fermé du côté du fossé (sud-est) et sur les deux autres flancs tandis que, vers l'ouest, une cour d'un peu plus de 40 m² ouvrait, semble-t-il, sur la vallée et le point d'accès au site.

Les occupants du site appartenaient à une élite comme en témoignent deux très beaux pions de tric-trac. L'un représente un lion et l'autre deux aigles. Ce type d'objet est assez rare et connu pour apparaître sur les sites aristocratiques dans la seconde moitié du X^e s., ce qui est ici le cas.

Dès avant l'an Mil, l'ensemble des bâtiments a été démonté et la maison principale a été détruite volontairement par le feu. Le tout a été remblayé sous une couche de terre et de galets de 2,20 m d'épaisseur sur laquelle la maison de l'état 2 a été édifiée (voir note 2). Cette dernière occupation s'est elle-même terminée par un incendie suivi d'un remblaiement destiné sans doute à occulter le site. Il est probable que l'occupation s'est alors déplacée sur la motte du Castellet, à 1500 m de là, ce que les prochaines recherches devraient tenter de vérifier.

Daniel Mouton

Indéterminé

ALLOS Le Bruisset

La création d'un lotissement de villas a entraîné un diagnostic archéologique sur 7 ha. Le terrain, orienté au sud, est occupé par des prairies de fauche relativement planes ; une partie du terrain est constituée par une zone humide d'où sourd une source.

Le périmètre sondé surplombe directement le village d'Allos et la haute vallée du Verdon ; les parcelles sont enserrées entre deux vallons secondaires issus des pentes du mont Pelat. Le secteur, malgré une altitude de 1500 à 1600 m, occupe une position a priori favorable à l'implantation humaine. Les prés ont été épierrés anciennement, les différents clapiers testés en sondage n'ont pas révélé de structures enfouies. Cinquante-trois sondages mécaniques ont été effectués et six d'entre eux se sont révélés très positifs (fig. 2).

Outre les traces de mise en valeur moderne – terrasses, canaux d'irrigation, puits, clapiers d'épierrement –, trois zones disjointes ont connu une fréquentation similaire ancienne marquée surtout par des batteries de foyers à pierres chauffées.

Ce type d'occupation est difficile à borner, à quantifier : seul un large décapage peut permettre d'en appréhender toute l'étendue et surtout son organisation interne.

On peut *a minima* définir les zones suivantes :

- Au sud-ouest du terrain, trois foyers occupent une surface qui ne doit pas dépasser 400 m². Les structures sont peu recouvertes (0,60 m) et la zone très humide.
- Au nord-est, quatre tranchées ont livré un total de onze structures, dont plusieurs foyers, mais aussi des amas de faune et des sols. L'occupation est dense et probablement continue ; elle forme une bande allongée dans un secteur au pendage assez marqué, limité à l'est par une rupture de pente forte et vers le sud-ouest par la zone de source. Les vestiges sont le plus souvent très fortement enfouis (1,40 à 1,80 m).
- Une troisième zone repérée au centre/sud-est montre un niveau de fréquentation sans structure mise en évidence. L'occupation humaine est signalée par des épanchages de faune, de charbons épars, de pierres brûlées. L'ensemble des vestiges couvre une surface de 3000 m².

La stratigraphie permet d'isoler nettement cette occupation des sols bruns forestiers antérieurs qui se développent sur les dépôts postglaciaires, les sols "atlantiques" de l'Holocène. Les foyers en sont séparés par des dépôts limoneux importants.

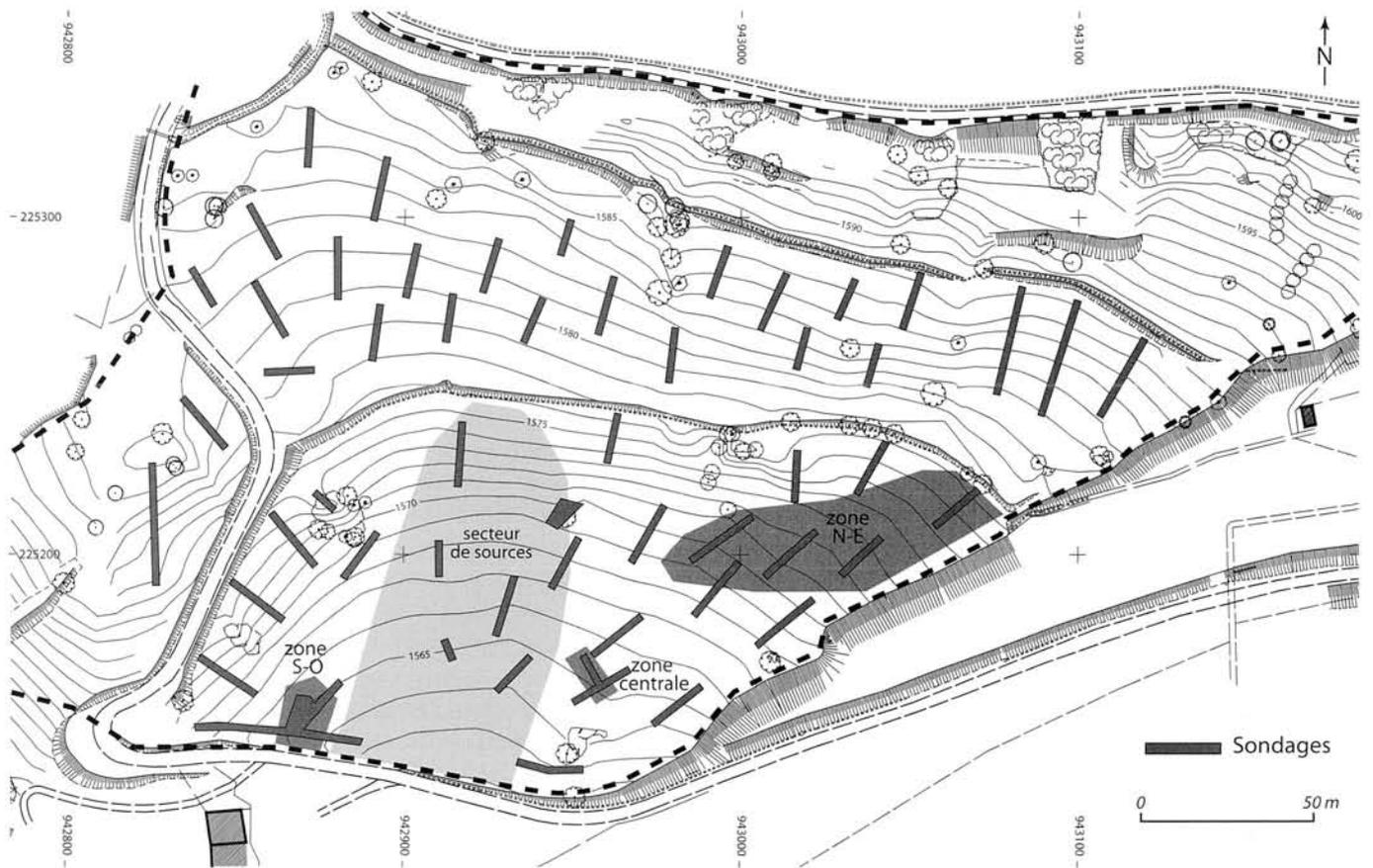


Fig. 2 – ALLOS, le Bruisnet. Plan général des sondages, zones positives en sombre (topographie B. Fabry ; DAO St. Fournier).

Le paysage était alors certainement différent, l'occupation extensive pouvait se déplacer d'année en année entre les clairières et les secteurs être drainés pour établir des campements.

Le fonctionnement des foyers est certainement à croiser avec la saisonnalité de l'occupation que l'on suppose estivale : chasse ? transhumance ?

Une fouille a été prescrite ; les études connexes, archéozoologie au premier chef, devraient apporter des éléments discriminants.

La présence, en relative quantité, d'ossements variés permettra d'évoquer la fonction de ces foyers avec la consommation ou le fumage de viande de chasse ou bien d'élevage, l'âge des bêtes à l'abattage, la saisonnalité des abattages (été ? redescente des alpages ?).

La présence d'amas de vestiges, voire de sols, permet surtout d'espérer la découverte d'habitats en liaison avec ces batteries de foyers. Habitats probablement saisonniers, en matériaux périssables et déplacés d'une année à l'autre. L'anthracologie, voire la dendrochronologie, pourront donner des éléments complémentaires.

Après l'occupation liée aux foyers, des niveaux d'alluvions scellent les sols anthropisés : ils méritent une étude géoarchéologique pour définir leur mode de dépôt.

Avec la quasi-absence de matériel archéologique pour la datation et dans l'attente des données radiocarbone, seules des comparaisons régionales et des rapprochements morphologiques peuvent donner un élément de datation nécessairement imprécis.

Plus largement, l'opportunité de l'étude d'un terroir montagnard avec une approche nouvelle est donnée : un large décapage extensif serait, bien sûr, la solution la plus favorable à la réalisation de cette étude.

En effet, outre l'examen du type d'occupation et de sa saisonnalité, le calage des sols bruns antérieurs et des niveaux alluviaux postérieurs permettrait d'inscrire le site dans une dynamique paléoclimatique et environnementale de grand intérêt pour les études alpines ¹.

Lucas Martin et Stéphane Fournier

1. Régionalement les principales études sont menées par l'UMR 6573, voir par exemple : MOCCI (Florence), PALET MARTINEZ (Josep Maria), SEGARD (Maxence), TZORTZIS (Stefan), WALSH (Kevin) – Peuplement, pastoralisme et modes d'exploitation de la moyenne et haute montagne depuis la Préhistoire dans le Parc national des Écrins. In : BOUET (Alain) éd., VERDIN (Florence) éd. – *Territoires et paysages de l'âge du Fer au Moyen Âge. Mélanges offerts à Philippe Leveau*. Bordeaux : Ausonius, 2005, 197-212 (Ausonius. Mémoires ; 16).

◆ Aperçu historique

Dominant, grâce à sa situation, le territoire de la commune du Brusquet, le château de Lauzière occupe les terrasses sommitales de la colline dont il tire son nom. Tenant du lieu, la lignée des Lauzière est citée pour la première fois dans un hommage de 1146. Impliquée dans une affaire criminelle, elle disparaît au XIV^e s. La seigneurie, qui passera finalement aux mains de l'évêque de Digne en 1476, devint pour un temps possession du chapitre dont dépendait déjà Sainte-Marie de Lauzière, la chapelle du castrum (mention de 1180). Ce dernier est abandonné au XV^e s. suite au développement dans la plaine voisine, du Brusquet, le village actuel. La chapelle, comme l'ensemble du site, a été malmenée pendant les guerres de religion et différents prix-faits attestent qu'aux XVII^e et XVIII^e s., période où plusieurs ermites s'y succédèrent, divers remaniements affectèrent l'édifice et ses abords. Elle reste aujourd'hui le but d'un pèlerinage annuel et un lieu de promenade. Afin d'assurer la sécurité des lieux ainsi que la mise en valeur de ce patrimoine, la commune a mené en 2007/2008 une série de travaux dans le but de restaurer ou de stabiliser la chapelle et les structures alentour. La réfection de sa façade et la mise en sécurité de la tour ont été confiées à une entreprise privée, et une association, l'APARE, est intervenue sur les structures connexes : les vestiges de bâtiment au nord-ouest de la chapelle et, à l'est de celle-ci, le mur de l'enclos (jardin ?). C'est dans le cadre de ces travaux qu'a pris place l'opération qui, avec le concours des bénévoles de l'ARDA-HP, a permis de dresser le plan de l'église, un relevé des structures déblayées et, parallèlement, un état des ressources documentaires.

◆ Situation, description

Défendu par l'abrupt de la pente au nord, le castrum était initialement protégé au sud par une enceinte longue d'environ 300 m, délimitant un espace intérieur de près de 2 ha.

Seul le secteur ouest en conserve des élévations : pan de muraille et bastion associé à l'accès nord-ouest et à des aménagements intérieurs, puits et citerne. La souche du mur se poursuit côté sud, mais à l'est le type de maçonnerie se modifie et les vestiges sont plus dégradés. À l'intérieur, juchée sur la terrasse nord la plus haute, une tour circulaire domine l'ensemble. Légèrement en contrebas vers l'est, distante d'une trentaine de mètres, la chapelle et son ermitage attenant se prolongent par un enclos. À l'opposé, un bâtiment et des annexes en ruine viennent se raccorder à l'angle nord-ouest de l'édifice. Différents éléments attribuables à des constructions (pierriers, alignements...) s'échelonnent sur les terrasses inférieures envahies par la végétation.

◆ Le secteur au nord-ouest de la chapelle (fig. 3)

En 2007, le débroussaillage et le déblaiement partiel de la zone orientale de ces vestiges ont permis de cerner plus précisément la distribution et la nature des constructions de ce secteur. Le mur nord de la bâtisse, sur lequel l'attention avait été attirée lors de l'étude préalable, est composé de deux segments successifs dont les maçonneries de types différents sont posées toutes deux directement sur le substrat marneux.

Le segment ouest de ce mur (Mr 4) épais de 0,90 m est en maçonnerie fourrée à deux revêtements, bâtie à la chaux. Sur la face sud, le revêtement extérieur est un appareil à assises régulières (20 cm de hauteur) de moellons de calcaire marneux équarris ; sur la face nord, la hauteur des assises varie de 15 à 20 cm, avec des joints de 2 cm d'épaisseur.

Conservé en élévation sur une longueur de 9,80 m, ce mur se termine vers l'est par une porte dont certains éléments du jambage sont encore en place. Masquée en partie par le raccord des maçonneries, la partie basse de l'angle nord du piédroit est conservée sur 1,12 m de hauteur (cinq assises).

Les pierres d'angle sont soigneusement taillées et au niveau de la plus haute s'ouvre, dans le mur, un aménagement profond de 2,32 m (H. 18 cm ; L. 17 cm). Vestige d'un système de fermeture, il permettait de faire coulisser un madrier qui, une fois glissé derrière les menuiseries, venait les bloquer de l'intérieur. Il permet d'une part d'évaluer la largeur de la porte pour laquelle il a été conçu et d'autre part, grâce à sa configuration, de restituer à cette dernière son sens d'ouverture. Ces différents éléments amènent à déduire que, dans son état initial, la construction associée à cette ouverture se développait au nord du bâtiment actuel, sur la terrasse haute qui le sépare de la pente abrupte du versant nord de la colline.



Fig. 3 – LE BRUSQUET, Lauzière.
Secteur exploré en 2008 ; vue prise de l'est (D. Vaissière).

En 2008, la poursuite des déblaiements à l'intérieur de la bâtisse a permis de retrouver divers aménagements (escalier, placards, etc.) dont notamment un four à pain. Dans la maçonnerie de la voûte, la présence de plusieurs briques réfractaires mêlées aux galets renvoie probablement aux tuileries voisines qui ont perduré jusqu'au XX^e s. La chronologie de ces aménagements qui s'échelonnent jusqu'à l'époque moderne reste à préciser.

◆ Conclusion

Ces campagnes de travaux ont été l'occasion d'étudier en partie les structures voisines de la chapelle Notre-Dame de Lauzière et notamment de préciser l'évolution du bâti dans le secteur du bâtiment nord-ouest.

À l'époque médiévale une partie du mur nord de ce bâtiment (le mur Mr 4 et sa porte) s'insérait dans une construction qui se développait sur la terrasse la plus haute du site. Par la suite, divers aménagements vinrent s'appuyer au sud contre ce qui restait de ces structures, englobées finalement dans le nouveau bâti. Mme J. Cazère rapporte à ce secteur la mention d'une maison seigneuriale détruite à la fin du XVI^e s., lors des guerres de religion. La configuration des lieux semble relier cette construction, qui prenait place sur la terrasse haute, à la tour distante d'une quinzaine de mètres et détruite – hypothèse qui pourrait être vérifiée par des sondages.

Daniel Vaissière

DIGNE-LES-BAINS Saint-Vincent

Moyen Âge

Le site domine le quartier du Bourg et la cathédrale Notre-Dame. Il a fait l'objet depuis 2007 de travaux de mise en valeur (initiés par la mairie de Digne-les-Bains) par des équipes de jeunes bénévoles de l'association APARE.

La réalisation de sondages par l'association ARDA-HP est liée à la mise en valeur du bâtiment. L'opération de fouille (quatre sondages) n'a duré que quelques jours et s'est effectuée à l'intérieur et à l'extérieur du bâtiment.

◆ Le bâtiment

◆ L'église romane (XI^e-XII^e s.)

L'église forme le noyau des bâtiments ; c'est un édifice à nef unique de trois travées avec un chevet à abside.

Une porte s'ouvre dans le mur sud au niveau de la troisième travée couverte par un linteau monolithique et couronnée par un arc en plein cintre délimitant un petit tympan (fig. 4).

Les travées sont marquées par des pilastres qui reçoivent la retombée d'arcs de décharge, à simple rouleau pour les deux premières travées, à double rouleau pour la troisième ; elles sont percées de baies étroites en plein cintre.

La construction des murs est particulièrement soignée avec l'emploi d'un moyen appareil de pierre de taille aux assises bien réglées en calcaire marneux noir importé sur le site, des moellons de calcaire compact et du tuf pour les claveaux des arcs de décharge.

◆ Le chevet

L'appareil de construction du mur du chevet présente les mêmes caractères que celui du mur de la nef. Le parement interne n'apparaît qu'au sud où l'élévation s'est trouvée préservée par la présence de la tour du clocher. À ce niveau on observe un changement de nature du parement : le calcaire marneux est remplacé par du tuf parfaitement équarri, appareillé à joints fins ; ce parement évoque celui du clocher de la cathédrale Notre-Dame daté du XII^e s.

◆ Le prieuré des Trinitaires fondé en 1495

Le bâtiment du prieuré est directement accolé au mur sud de l'église. Il comprend un corps s'élevant à l'origine sur trois niveaux : un rez-de-chaussée avec une pièce principale, une cuisine dotée d'un four à pain et deux niveaux de dortoirs offrant environ huit chambres d'après un rapport d'estime de 1780.

Une tour de plan carré accueille l'escalier et sert de clocher ; une porte percée dans le mur de l'abside romane fait communiquer le prieuré avec l'église.

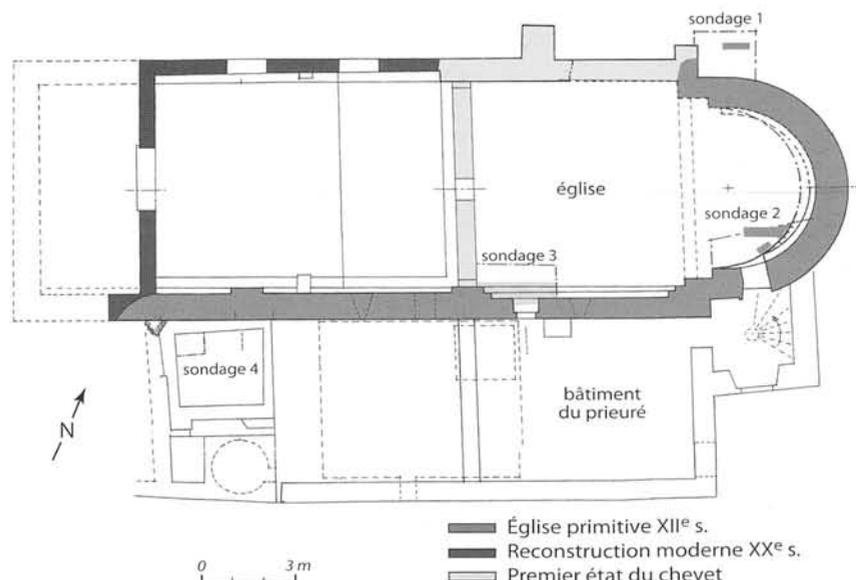


Fig. 4 – DIGNE-LES-BAINS, Saint-Vincent. Plan de l'église et du prieuré avec les différents états et l'implantation des sondages (R. Zérubia).

◆ Les sondages

◆ *Le sondage 1*

Ce sondage se place à l'ouest de l'abside contre un contrefort.

Plusieurs unités stratigraphiques ont été repérées ; certaines (US 8, 9, 10) sont constituées d'un niveau de remblai relatif à la destruction du bâtiment. Les derniers niveaux sont relatifs à la fondation de l'abside et aux deux sépultures retrouvées (US 18).

❖ *Sépulture primaire double (fait 2)*

Cette tombe est une sépulture primaire double (deux immatures) orientée nord-ouest/sud-est. L'inhumation est considérée comme simultanée (connexion stricte de certains éléments des deux squelettes).

Les racines ont beaucoup perturbé les squelettes et ont rendu très fragmentaires les ossements. Les parois sont en moellons et pierres utilisés dans le bâtiment ; la couverture est absente. Les deux individus ont été déposés sur le dos, la tête au nord-ouest.

– *L'individu 1* : le crâne est très fragmentaire et sa représentation très mauvaise. Les membres supérieurs sont placés en extension, les mains sur les coxaux. Le bassin est ouvert, les connexions coxo-fémorales sont lâches. Les membres inférieurs sont en extension et légèrement déplacés. Les patellas sont absentes. Les pieds n'ont pas été découverts sauf quelques phalanges déplacées. L'étude des membres inférieurs, grâce aux épiphyses supérieures du fémur, montre l'absence du grand trochantérien mais la présence du capital.

Cela laisse penser que cet individu avait entre 1 an et moins de 3 ans, mais l'estimation de l'âge est peu précise.

– *L'individu 2* : il est placé sous l'individu 1. Le crâne apparaît par sa face latérale droite. La mandibule est en connexion, ouverte et reposant sur les vertèbres thoraciques. Les membres supérieurs sont en extension sur l'abdomen, la main droite étant passée sous les coxaux. Une connexion a été observée au niveau des dernières vertèbres lombaires. Le bassin est ouvert, les connexions coxo-fémorales sont lâches. Les membres inférieurs sont en extension. Les patellas sont absentes. Les pieds sont mal conservés.

L'enfant a un âge osseux compris entre 3 ans et moins de 8 ans. L'âge n'a pu être déterminé que grâce aux membres inférieurs.

◆ *Le sondage 2 (chevet)*

Le dégagement de ce niveau a fait apparaître une banquette à la base du mur lui-même appareillé en calcaire marneux noir ; elle est liée au mur de l'abside dont elle constitue la base du parement, ce n'est pas un élément adossé. Un sol était en relation avec la porte percée dans le chevet roman pour donner accès à l'escalier du prieuré.

Sous le sol et contre la base du mur du chevet, nous nous trouvons en présence d'un niveau de terre argileuse

rouge mêlée de blocs de calcaire évoquant un comblement mais qui présente un aménagement structuré dans la partie orientale – probable coffrage de sépulture établi contre le mur – qui ne sera pas examiné en totalité ni fouillé (US 19, fait 3). L'interface entre cette dernière et le terrain sous-jacent comprend une mince couche de mortier gris, qui se trouve entaillée par une petite fosse dans laquelle fut placée la réduction d'une sépulture (US 14, fait 1).

❖ *Réduction (fait 1)*

C'est une réduction placée contre l'abside primitive de l'édifice. Les ossements étaient disposés en fagot. Des appariements ont pu être faits, il semble s'agir d'un seul et même individu adulte mesurant entre 1,53 cm et 1,57 cm (tibia 40 cm).

◆ *Le sondage 3 (travée du chœur)*

Le sondage 3 fut implanté contre un refend moderne et jusqu'à la porte romane sud. Le décapage montre une structure maçonnée se développant contre le mur sud, obturant la porte, épaisse de 50 cm. Des traces signalent l'emplacement d'une planche scellée sur le muret, qui peut être identifiée comme la base d'une "mangeoire" d'écurie rappelant la fonction agricole des lieux déjà entrevue dans le sondage 2. Sous le remblai de destruction se place un mince niveau de plâtre issu de la chute d'enduits muraux au cours de la période d'abandon (US 16) ; il précède une couche argileuse rouge en relation avec la phase d'utilisation de cette annexe au bâtiment rural que fut alors l'ancien prieuré.

Cette surface couvre un épais sol de mortier analogue à celui du chevet. Passant sous le mur, ce mortier couvre également le seuil de la porte romane qui se place à la même hauteur et passe aussi sous le mur qui coupe la nef. Vers l'est, le sol vient buter contre une assise de petits moellons liés au plâtre qui marque l'arrachement d'une marche visible en élévation dans la maçonnerie de la banquette : elle peut correspondre à celle donnant accès au chœur. La différence de niveau se raccorde au sol de l'abside plus haut de 20 cm.

◆ *Le sondage 4 (la citerne)*

Le comblement est essentiellement constitué des matériaux issus de l'effondrement de la construction : les murs sont revêtus de carreaux carrés en terre cuite brute de 24 cm de côté. Ceux employés pour le fond sont rectangulaires (demi-plan carré de 24 x 12 cm).

On observe à la base une réparation de plâtre remplaçant des carreaux manquants, complétée par un solin arrondi. Les carreaux arrachés laissent apparaître un mortier de chaux comprenant une partie de tuileau concassé.

Cette cuve présente actuellement une profondeur maximale de 1,20 m. Son utilisation comme citerne récoltant les eaux de pluie est la proposition la plus convaincante.

Roger Zérubia et Vanina Susini

FORCALQUIER Citadelle

Moyen Âge

Des sondages de diagnostic archéologique ont été réalisés dans le cadre d'un projet de construction d'un immeuble avec parking en sous-sol au quartier de la Citadelle à Forcalquier. C'est la première fois qu'une opération archéologique est réalisée dans ce secteur peu construit de la ville. Les vestiges mis au jour sont médiévaux et se subdivisent en deux phases.

La première est datable des X^e-XII^e s. Elle se caractérise par une série de silos en très bon état de conservation. Bien que la fenêtre ouverte par les sondages (70 m²) n'offre qu'une vision partielle, la répartition des dix-huit différents silos mis au jour suggère une zone de regroupement assez dense dont la fonction est clairement une aire d'ensilage pour la conservation des denrées. Le nombre attendu pourrait atteindre une cinquantaine de structures en creux.

Les vestiges de la seconde phase tranchent avec la nature de l'occupation précédente. Le terrain change de fonction : il est, dans le courant du XIV^e s., réaménagé en terrasses sur lesquelles se développent des niveaux de type "terres de jardin", formant ainsi des planches de cultures dont il reste à définir la nature précise.

Un changement de fonction similaire, montrant le passage d'une aire d'ensilage à une zone de culture en terrasses, a été observé rue Sans-Nom, sur la commune de Manosque, sur un terrain localisé *extra muros* de la cité médiévale ¹.

Christophe Voyez

1. Voir *BSR PACA* 2007, 26-27.

FORCALQUIER Église Saint-Mary

Moyen Âge

Arrivée à sa cinquième campagne ¹, la fouille sur le site de l'ancienne église "concathédrale" Saint-Mary de Forcalquier s'est concentrée en 2008 au sud, à l'extérieur de l'église.

Un sondage a été ouvert à l'angle défini au nord par le mur de façade et à l'ouest par le mur de terrasse. Ce sondage était devenu indispensable pour résoudre la question de l'achèvement méridional de l'édifice.

En effet, une anomalie évidente avait été remarquée contre le mur occidental d'origine de la première travée de l'église : le parement du mur gouttereau occidental s'interrompt de façon assez nette au contact d'un autre type de maçonnerie qui s'observe sur une longueur d'environ 70 cm et reprend soigneusement les mêmes hauteurs d'assise mais qui, pour sa part, semble identique à celui du mur de façade. L'interruption du mur gouttereau vers le sud, à la jonction avec cette courte reprise de 70 cm, présente une rupture relativement rectiligne qui, depuis le début de l'étude, laisse envisager deux hypothèses majeures.

Il pouvait s'agir de la trace d'une interruption volontaire de la construction du mur gouttereau, reprise et complétée dans un deuxième temps au moment de l'édification du mur de façade sud. L'autre lecture, qui semblait plus vraisemblable au départ, se fondait sur l'absence de la retombée méridionale de l'arc aveugle dont le départ en négatif s'observe environ 5 m au nord. En effet, l'interruption d'une campagne de construction se concevait mal au beau milieu d'une portée de voûte et l'arrêt brutal du mur

gouttereau ne semblait résulter que d'une destruction postérieure. Par ailleurs, l'observation des campagnes de construction sur l'ensemble du mur gouttereau oriental indique que le mur fut construit par tranches et que les interruptions des campagnes se situent, en général, juste après l'édification de chaque pilier.

Le sondage prévu à l'extérieur de la façade devait ainsi permettre de vérifier si, dans un premier état, le mur gouttereau occidental se prolongeait plus au sud qu'à l'heure actuelle. Il s'agissait en somme d'observer si les restes d'un mur précédent étaient conservés, au moins en fondation, au-delà du mur de façade et de trancher ainsi sur les dimensions réelles de l'église avant la construction du mur sud.

En 2008, la mise au jour d'un contrefort en fondation à l'angle sud-ouest du mur de façade et l'absence de toutes traces relatives à un mur précédent, qui prolongeait la première travée de la nef vers le sud avant la construction du mur de façade, ont permis de trancher sur la conception de la terminaison méridionale du monument et sur l'aspect extérieur de la façade.

La façade présentait, à l'extérieur, deux contreforts qui définissaient, de part et d'autre, l'entrée à la nef. Quant à la première travée de l'église, la mise en attente de la construction est désormais à envisager. Cette solution soulève cependant un problème relatif au voûtement. En effet, il faudrait conclure que cette travée ne fut pas couverte lors de la construction de la première portion du mur gouttereau car l'absence de la retombée méridionale de l'arcature aveugle empêchait la tenue physique d'un voûtement.

1. Voir *BSR PACA* 2004, 23-24 ; 2005, 27-28 ; 2006, 29-30 ; 2007, 25-26.

Les résultats issus des fouilles réalisées jusqu'en 2008 convergent ainsi tous vers la conclusion que l'édifice est le résultat d'un projet unique et cohérent dont la construction s'échelonna sur un nombre d'années difficile à déterminer.

Le sondage réalisé en 2008 a permis également de mettre au jour une sépulture, sans doute privilégiée, installée contre le mur de façade en fondation. Les murs qui délimitaient le tombeau à l'est et au sud étaient entière-

ment couverts d'un enduit blanchâtre et comportaient des rebords qui couraient horizontalement à mi-hauteur (la limite occidentale de la tombe étant représentée par le contrefort ouest).

Le dispositif adopté dans ce tombeau – vraisemblablement deux niveaux horizontaux séparés, au niveau des rebords, par des planches en bois – renvoie à une technique du Moyen Âge avancé.

Mariacristina Varano

Haut Moyen Âge

MOUSTIERS-SAINTE-MARIE Ferme de Robion

Le 23 janvier 2008, René Galvin, exploitant agricole à la ferme de Robion (ou campagne de Serre) sise à Moustiers-Sainte-Marie sur le rebord nord et en rive droite du lac de Sainte-Croix, a mis au jour des ossements humains. Après déclaration auprès des autorités (commune de Moustiers, Gendarmerie et SRA), l'équipe scientifique du Musée de préhistoire des gorges du Verdon a été autorisée à effectuer une opération de sauvetage urgent¹.

L'opération de terrain a duré du 28 janvier au 2 février 2008. Elle a concerné un petit ensemble sépulcral partiellement préservé, associé vraisemblablement à un établissement agricole de l'Antiquité tardive/haut Moyen Âge situé à quelques dizaines de mètres de là et marqué par des concentrations de vestiges (*tegulae* essentiellement).

◆ Sépulture d'adulte

Une première sépulture d'adulte fortement endommagée a tout d'abord été dégagée. Il ne restait que le crâne et la ceinture scapulaire droite, quelques fragments de côtes et les vertèbres cervicales, en mauvais état de conservation. Il s'agissait d'un adulte âgé de 25 à 35 ans d'après l'abrasion dentaire.

Le sexe est indéterminable. La sépulture a été presque entièrement détruite par les travaux historiques du sentier. Ce sont les ossements de cette sépulture que M. Galvin avait fortuitement mis au jour. Le crâne est redressé, regardant vers l'est. Il n'y a pas de coffre visible.

Le défunt a vraisemblablement été déposé en terre dans un linceul ou dans un coffre en matériau périssable (bois).

◆ Sépulture d'enfant

La seconde sépulture a été découverte sous un coffre étroit constitué de six tuiles en bâtière. Le coffre abritait le corps d'un enfant de 7 ans (\pm 24 mois), très mal conservé (fig. 5).

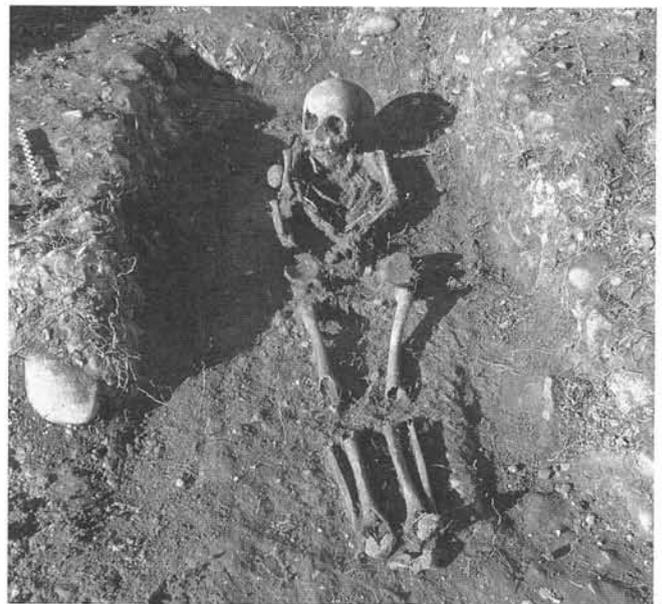


Fig. 5 – MOUSTIERS-SAINTE-MARIE, ferme de Robion.
Enfant mérovingien (MPGV).

Comme l'adulte, l'enfant est en décubitus dorsal, parfaitement orienté est-ouest (au degré près), la tête à l'ouest, redressée. Les pieds manquent, arrachés lors des travaux de terrassement, les genoux également, dans l'axe d'un terrier d'animal fouisseur. Certaines phalanges, la totalité de la colonne vertébrale sont absentes, dissoutes par l'altération chimique, ainsi que beaucoup de diaphyses osseuses, fragiles chez les immatures.

Sur le bassin de l'enfant, une boucle de ceinture en fer (en cours d'étude) a été retrouvée *in situ*.

Il est vraisemblable que l'enfant a été inhumé dans un linceul (corps contraint) avec sa ceinture, puis placé sous un coffre. Le long de la paroi nord du coffre, des ossements en réduction ont aussi été retrouvés, correspondant à un NMI de trois, dont deux adultes et un immature.

L'orientation des corps parfaitement est-ouest, la tête tournée vers l'est, et la grande rareté du mobilier archéologique permettent une attribution des sépultures au haut Moyen Âge paléochrétien. La forme réniforme de la boucle de ceinture, sans aucun décor visible même par radiographie, plaide pour la période mérovingienne et une fourchette chronologique allant du V^e au VIII^e s.

1. La fouille a été réalisée par Jean-François Devos, Isabelle Dubset, Caroline Luzi, Vincent Meyer, Laurence Mombel, Jean-Luc Ramu. Merci à M. et Mme Galvin pour leur aide, à M. le procureur de la République de Digne qui a autorisé la fouille, à la commune de Moustiers-Sainte-Marie, à la Gendarmerie nationale et au SRA DRAC-PACA pour la rapidité de gestion du dossier.

Une surveillance régulière du secteur et quelques sondages dans l'établissement agricole proche permettront sûrement d'affiner les connaissances sur ce site stratégiquement bien positionné.

Sur le plateau de Valensole, il domine en effet la plaine de Sainte-Croix et une partie du haut Var et se trouve

au débouché d'un axe de circulation très ancien appelé "dégoutaïre", voie séculaire empruntée par les bergers et les voyageurs qui obligatoirement passaient devant les sépultures.

Jean Gagnepain et Sandy Parmentier

SAINTE-TULLE Chapelle Sainte-Tulle

Moyen Âge, Moderne

La chapelle Sainte-Tulle est désormais connue comme l'un des rares exemples de chapelle à crypte rurale médiévale en Provence. Plusieurs études menées depuis 2005 en archives et sur le site en ont montré l'intérêt et le caractère exceptionnel. Il s'agit d'une église appartenant à un prieuré de l'abbaye Saint-André de Villeneuve construit à la fin du XI^e ou au début du XII^e s. (mention incertaine en 1095 ; première mention assurée en 1119). Bâtie en bordure du chemin qui relie Aix à Manosque, à proximité de la liaison Durance-Rhône par le sud du Luberon, c'est un édifice aux dimensions imposantes, peut-être une église de pèlerinage. Elle est dédiée à sainte Tulle, dont on suit le culte qui lui est rendu depuis une *Vie* du haut Moyen Âge (VIII^e s. ?) jusqu'à des témoignages du XVIII^e s.¹

Une campagne précédente menée en octobre 2006 avait montré que l'église est construite dans un espace vierge de construction antérieure, sur un rebord de terrasse alluviale². La partie supérieure de l'édifice est très abîmée, transformée et diminuée, puisqu'il ne reste de l'église médiévale qu'une partie de la nef centrale et l'abside voûtée en cul-de-four décorée de bandes lombardes. On ne connaît le plan d'ensemble que partiellement puisque des vestiges mis au jour à l'ouest pouvaient laisser supposer que la nef centrale était plus longue que celle de l'édifice actuel.

La crypte semble conservée dans un état assez proche de sa disposition d'origine, à l'exception des accès qui ont été remaniés à une époque restant à déterminer mais que quelques indices permettent de placer entre le XIV^e s. et le début de l'époque moderne (fig. 6). Enfin, un sarcophage (S1) perturbé par des pillages a été découvert dans la dernière salle (3) et fouillé, mais un second (S2), intact celui-là, avait été laissé en attente, faute de temps.

Cette seconde campagne a été menée en février 2008, financée par l'association TETEA qui œuvre pour la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine local³. La fouille s'est intéressée à la poursuite de l'étude des salles 2 et 3 de la crypte (fig. 6) et à la fouille du secteur occidental à l'extérieur, devant la façade (fig. 7).

Outre la fouille du deuxième sarcophage, il s'agissait de comprendre les modifications apportées au plan de la salle 3 ; le nettoyage des importants déblais de la salle 2 par les membres de TETEA a permis le dégagement des niveaux de sol primitifs et la fouille des fosses de pillage ; à l'extérieur, la réouverture et l'extension d'un ancien sondage avaient pour but de comprendre les vestiges

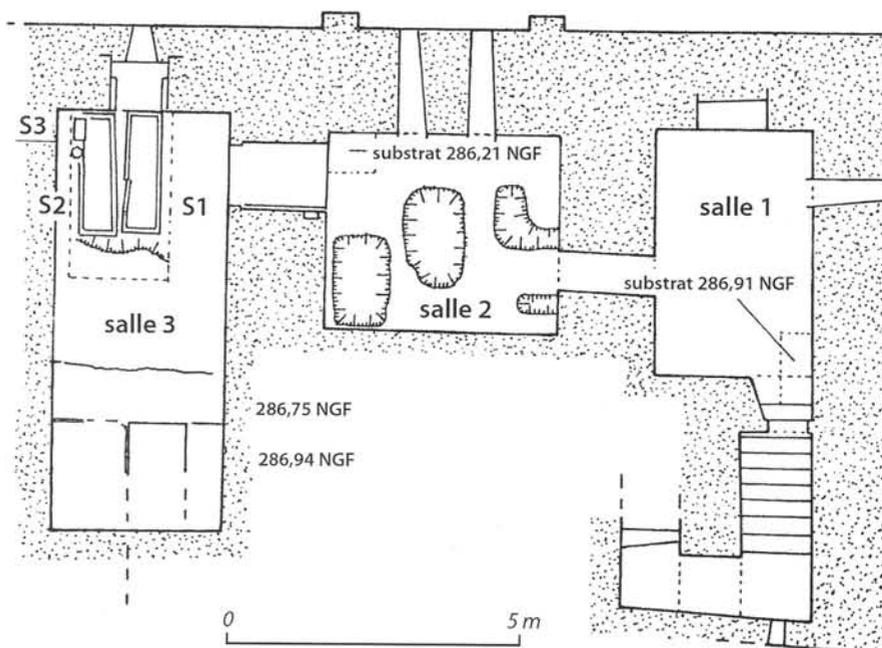


Fig. 6 – SAINTE-TULLE, chapelle Sainte-Tulle.
Vue en plan de la crypte (Fr. Chardon et M. Deschamps).

1. Voir BROCHIER (Jacques Élie) éd., GUILCHER (Armelle) éd., PAGNI (Mireille) éd. – *Archéologies de Provence et d'ailleurs : Mélanges offerts à Gaëtan Congès et Gérard Sauzade*. Aix-en-Provence : éditions de l'APA, 2008, 735-750 (*Bulletin archéologique de Provence*. Supplément ; 5).

2. Voir BSR PACA 2006, 41.

3. Cette campagne avait lieu conjointement avec la réfection de la toiture de l'édifice financée par la mairie de Sainte-Tulle. Celle-ci a également mis à disposition de l'équipe une pelleuse et du petit matériel, et les membres de l'association TETEA ont participé au nettoyage préliminaire de la crypte qui contenait déblais et débris. L'équipe se composait de Caroline Michel d'Annville (responsable d'opération), Rémi Fixot, Solenn de Larminat (anthropologue), Jean-Charles Vogoyeau, Rémi Corbineau (palynologie), avec la participation d'Amélie Guardiola et d'Émilie Porcher. Amicale assistance et suivi de Robert et Catherine Escoffier (TETEA). Plans de Francis Chardon et Mauricette Deschamps.

découverts en 2006, de tenter de dresser le plan complet de l'édifice et de répondre à la question des anciennes circulations dans la crypte.

◆ La fouille de la partie orientale de la salle 3

Dans la salle 3, une partie des recherches s'est concentrée sur la partie orientale dans laquelle se trouvait le sarcophage (S1) fouillé en 2006 et où l'on avait situé le second (S2). Celui-ci était placé le long du mur nord, parallèlement au premier sarcophage. La fouille a montré le creusement d'une fosse pour chacun des sarcophages, en raison de l'irrégularité des contours. Ces inhumations, qui peuvent être distantes l'une de l'autre dans le temps, se placent entre le XII^e et le XIV^e s. En outre, le matériau de comblement ne diffère pas entre les deux. Le squelette, très mal conservé, était celui d'un individu assez robuste et probablement adulte comme l'a révélé l'étude anthropologique.

Une analyse pollinique des sédiments à l'intérieur du sarcophage ⁴ a montré la présence d'un dépôt floral, très important au niveau de la tête, qui s'étendait en s'amenuisant jusqu'aux genoux du défunt. L'étude conclut à l'aménagement vraisemblable d'un coussin végétal se prolongeant en litière sous le reste du corps ; le dépôt se composait principalement d'Astéroïdées type *Aster*, fleurs colorées de la famille des Marguerites.

Sur le couvercle, à l'angle nord-est de la fosse, deux squelettes d'enfants ont été retrouvés, protégés par des tuiles posées en appui sur la fondation du mur nord (S3). Le premier, le mieux conservé, était âgé d'un an et demi et la mort a été causée par une maladie métabolique. Le second, dont le squelette est très mal conservé, était âgé de 6 à 9 mois. On s'interroge sur la simultanéité de ces inhumations, ainsi que sur la provenance des sarcophages de remploi. Une datation ¹⁴C devrait être effectuée sur les échantillons des différentes sépultures.

◆ La fouille de la salle 2

Le nettoyage préalable de la salle a permis d'effectuer un dégagement complet du niveau de sol d'origine. Celui-ci est constitué d'un béton de tuileau épais de 8 à 10 cm, qui reposait sur un hérisson formé de galets de rivière disposés sur le chant. Sur le pourtour, une plinthe en cordon courait à la base des murs. Le béton recouvrait sans doute également la voûte. Il n'a pas révélé l'empreinte de possibles aménagements liturgiques. En revanche, deux tranchées de faible profon-

deur (0,70 x 0,30 m) ont été dégagées au niveau des piédroits du passage entre la salle 1 et la salle 2, légèrement décalées par rapport à l'ouverture actuelle. Elles témoignent de la réfection du passage, qui avait été envisagée lors de l'étude d'élévation.

Le sol de béton a ensuite été percé par trois trous de pillage (environ 1,50 x 1 m chacun), situés sur la diagonale sud-est/nord-ouest de la pièce. On a retrouvé dans la fosse centrale les fragments d'une cuve de sarcophage jetée là portant encore des traces de barre à mine. L'examen des débris, qui devraient être entreposés dans la chapelle supérieure, doit permettre de dénombrer le nombre de sarcophages perturbés.

◆ Le sondage extérieur

Le sondage 5, pratiqué devant la façade en 2006, a été rouvert et agrandi (fig. 7, sondage 5).

Les vestiges découverts en 2006 ont ainsi été mieux identifiés : ce qui avait été décrit comme une dalle épaisse s'est révélé être la partie haute d'une fondation filante constituée de galets ennoyés dans le mortier, formant un massif homogène. Il a été dégagé sur une hauteur de 1,20 m et une longueur de 3,50 m. Il se poursuit sous l'édifice actuel et vers l'ouest, la fondation de l'angle sud-ouest de la façade occidentale reposant dessus. Son pendant a été retrouvé à l'angle nord-ouest de la façade. Un mur perpendiculaire vient s'appuyer contre. Il n'en

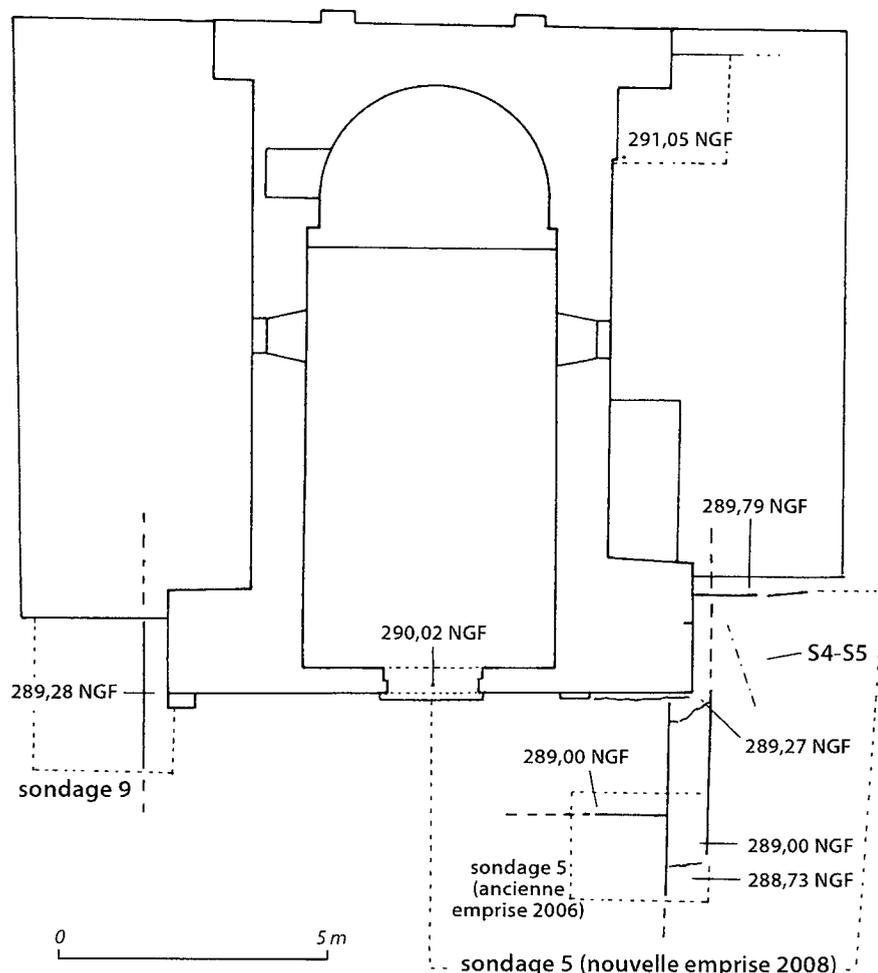


Fig. 7 – SAINTE-TULLE, chapelle Sainte-Tulle. Implantation des sondages (Fr. Chardon et M. Deschamps).

4. Financée par l'association TETEA et réalisée par Rémi Corbinaeu.

reste que le parement ouest, le reste ayant été arraché. Haut de 1,30 m, long de 1,40 m et large de 0,40 m à la base, il semble être en relation avec les niveaux de sol retrouvés en 2006 et situés à l'ouest, mais le contact a été perturbé par une fosse. La fondation filante et ce mur formaient un angle à l'intérieur duquel un comblement de pierres, sans liant ni terre interstitielle, haut de 1,40 m, a été partiellement vidé. La fondation de la façade actuelle reposant directement sur ces pierres, il n'a pas été possible d'étendre ce sondage. Un bord de pichet en céramique d'Uzège du XIV^e s. a été retrouvé dans le comblement.

Dans le reste du sondage, le temps imparti n'a pas permis de fouiller les niveaux antérieurs aux remaniements modernes de l'édifice, en raison notamment de la découverte de deux sépultures. Un premier squelette est apparu lors du dégagement à la pelle mécanique à une faible profondeur dans l'angle sud-ouest entre le collatéral et la nef (S4). Il s'agit d'un homme robuste âgé d'au moins trente ans présentant plusieurs pathologies dégénératives. Il reposait dans une fosse dont le comblement a livré un bord de pichet d'Uzège du XIV^e ou XV^e s. Le corps était allongé sur une autre sépulture (S5) dont la couverture était formée de pierres longues et plates liées entre elles au mortier. Faute de temps, la tombe n'a pas été fouillée. Elle a en outre empêché de vérifier si le mur sud du collatéral se prolongeait effectivement comme le suggèrent les premiers dégagements sur quelques dizaines de centimètres.

◆ La question des circulations

Ces résultats ont permis de répondre en partie à la question des circulations entre la crypte et l'église supérieure, puisqu'il avait été établi que l'escalier actuel est une réfection de l'époque moderne et que la porte d'accès à la salle 1 avait été partiellement refaite à l'époque moderne. En outre, le mur ouest de la salle 3 était visiblement postérieur, et des traces de reprises dans le mur nord de cette salle 3 laissaient penser à l'existence d'un mur de refend ou du jambage d'une porte.

Le nettoyage du sol de la salle 3 dans la partie ouest a laissé voir en plan les vestiges d'un massif qui permettent de restituer un dispositif d'entrée identique à celui visible dans la salle 1, c'est-à-dire une pièce de 4,20 x 3 m et une volée d'escalier appuyée le long du mur nord dont les vestiges en négatif au sol seraient la trace du premier emmarchement.

Les vestiges à l'extérieur (sondage 9) ont montré que l'édifice était plus long : les murs retrouvés dans les sondages extérieurs (sondages 5 et 9) pourraient être la continuation des escaliers. L'inclinaison moins forte des premières marches de l'escalier qui mène à la salle 1 permet de restituer un escalier de plus faible pente qui débouchait dans le collatéral.

En revanche on ne situe toujours pas la limite occidentale de l'église primitive.

Rémi Corbineau, Rémi Fixot et Solenn de Larminat

VILLENEUVE Saint-Saturnin

Antique

Lors de la réfection d'un escalier, l'actuel propriétaire de la ferme de Saint-Saturnin a dégagé une marche portant une inscription (fig. 8). Il s'agit en fait de la partie supérieure d'un sarcophage, taillé pour être réemployé en marche d'escalier.



Fig. 8 – VILLENEUVE, Saint-Saturnin. Vue de l'inscription (C. Suzan).

La marche, cassée en deux parties inégales, a une longueur de 70 cm environ, une profondeur de 35 cm et une hauteur de 13 cm. L'inscription est composée de caractères de 5,5 cm de hauteur et de petits signes triangulaires.

Le quartier de Saint-Saturnin a livré à plusieurs reprises des vestiges de constructions appartenant probablement à un bâtiment antique ; une chapelle y est également signalée (Bérard 1997, 503).

Carole Suzan

Bérard 1997 : BÉRARD (Géraldine) – *Les Alpes-de-Haute-Provence* (04). Paris : Académie des Inscriptions et Belles-lettres, ministère de la Culture, ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche [etc.], diff. fondation Maison des Sciences de l'Homme, 1997. 567 p. (Carte archéologique de la Gaule ; 04).

Traitement du mobilier métallique du dépôt archéologique de Riez

Depuis 2007, le SRA DRAC-PACA a eu la volonté de s'occuper du traitement de l'ensemble du mobilier métallique issu de fouilles anciennes ou récentes effectuées dans le département des Alpes-de-Haute-Provence.

Le travail a tout d'abord consisté à faire un inventaire plus spécifique du métal et à créer des numéros pour chaque objet pour compléter la base de données existante, puis à les reconditionner. Les sites de la ville de Riez et ceux de L'Escale ont été les premiers à être traités, les fouilles étant anciennes et parmi les plus importantes du département (années 1960-1970).

Tout le mobilier a été sorti et reconditionné dans des boîtes en plastique ou en boîtes à membrane. Chaque objet a été mesuré, photographié, numéroté et enregistré dans la base de données. Des lots ont été réalisés pour certains mobiliers tels que la quincaillerie par exemple. Certains objets, trop fragiles, ont été conditionnés seuls ; la spécificité de certains n'a pas permis de les mettre en boîtes à membrane. Une réflexion a également été menée sur l'utilisation de ces dernières. On a favorisé leur utilisation pour les objets destinés à une éventuelle restauration, ou trop abîmés pour permettre d'avoir tous les fragments d'un même élément, et pour certains mobiliers rares afin d'éviter une dégradation plus rapide.

La base de données du dépôt étant générale, des fichiers Excel et des dossiers photos ont été réalisés pour la compléter. Des tables de correspondance avec les anciens numéros sont en cours pour une manipulation plus aisée. Les identifications ont été réalisées ; certaines n'étant pas sûres, des points d'interrogation ont dû être introduits dans les données pour éviter les erreurs.

Les problèmes liés à ce matériel sont multiples. Avant cet inventaire, il était placé avec le reste du mobilier, ce qui l'a dégradé ; de plus certains objets étaient déposés dans des sacs et s'entrechoquaient depuis des années. D'autre part, étant donné la nature du métal, il a besoin de conditions particulières comme une hygrométrie réglée et une protection contre les facteurs extérieurs, la corrosion sinon se développant alors de façon certaine.

Les deux collections qui ont été reconditionnées étaient très dégradées. La collection de la ville de Riez était plus abîmée que celle de L'Escale car une partie des objets du site du Bourget a été restaurée au moment où la collection se trouvait au musée de Digne-les-Bains. Malgré tout la collection a continué à se dégrader dans le dépôt de Riez. Les objets en fer restaurés restent en parfait état contrairement à ceux en bronze. En dépit des restaurations ou des stabilisations effectuées par le passé, la corrosion continue de se développer, des taches sont apparues sur certaines pièces, ce qui montre une corrosion active. Toute la collection est dans un assez bon état général mais une restauration de certaines pièces et une stabilisation de la collection sont à prévoir assez rapidement pour ne pas perdre de données sur le mobilier.

Pour la collection de Riez le bilan, beaucoup moins positif, est même, pour certaines pièces, désastreux. Dès la découverte, le mobilier devait être plus corrodé sans doute en raison de la nature du sol. Le fer, qui est majoritaire dans la collection, est très abîmé ; certaines pièces se sont carrément disloquées et une restauration semble impossible (ex : serpette). Certaines pièces, surtout celles placées dans le coffre, ont une corrosion active moins importante et certaines ont été restaurées (ex : mors de bride). Malgré une stabilisation future, beaucoup de données ont été perdues.

La présence d'un grand nombre de scories et de creusets de fonderie porte à une réflexion sur le travail à effectuer sur ces derniers : radiographie, lame mince – si toutefois une étude plus complète que celle entreprise dans le cadre d'un master 2 est réalisée. Une campagne de radiographies avait été prévue, mais l'épaisseur des pièces n'a pas permis de les réaliser dans un simple cabinet de radiologie médicale comme l'essai pratiqué l'a montré.

Ce travail a permis de faire un état des lieux des collections et de récolter des données qui auraient été d'ici peu perdues ; il a par ailleurs démontré la grande fragilité de ce mobilier. La sauvegarde du mobilier étant nécessaire, cette approche devrait, dans la mesure du possible, être étendue à toutes les collections existantes et futures.

Vanina Susini

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
HAUTES-ALPES

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

Tableau des opérations autorisées

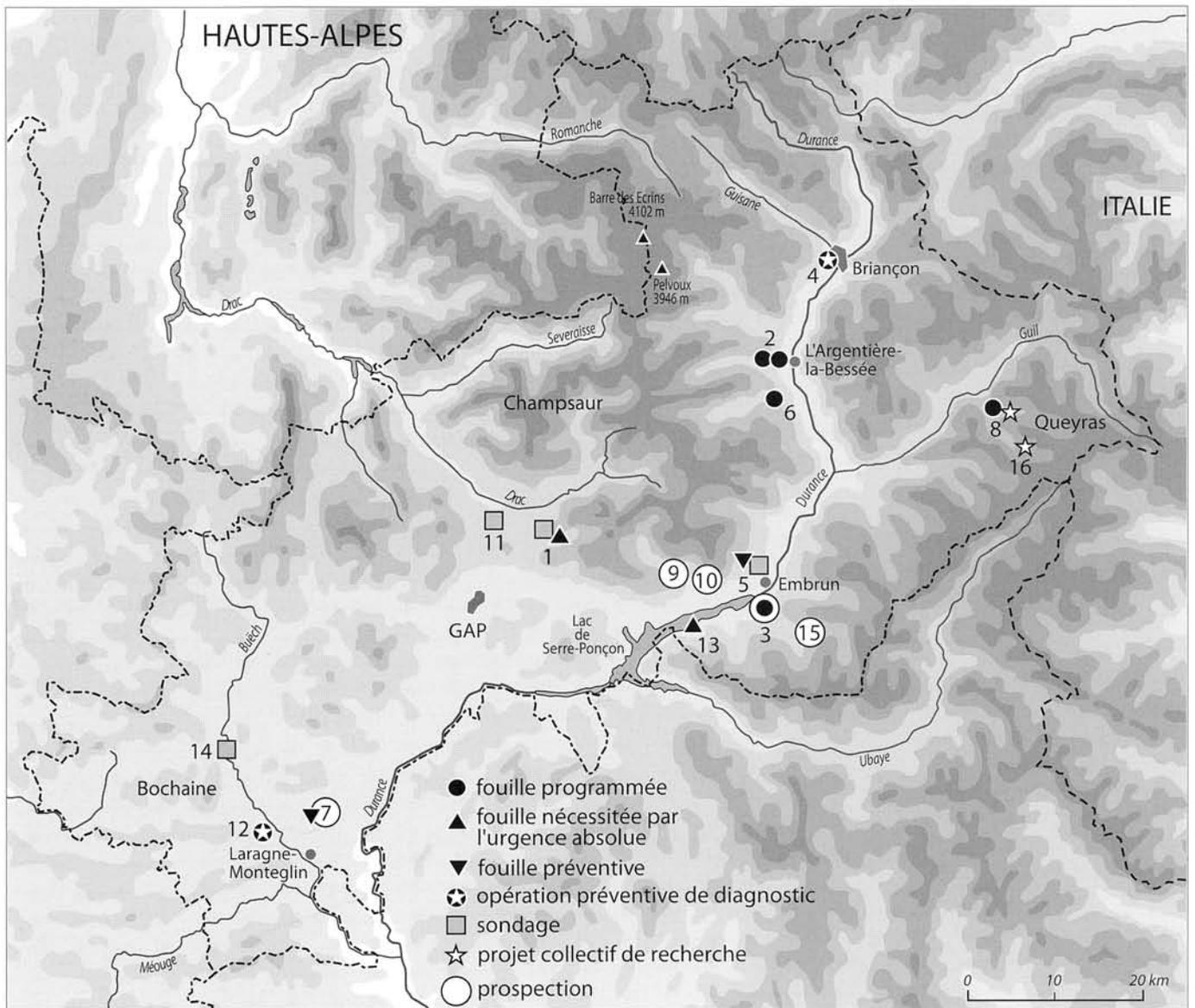
2 0 0 8

N° de dossier	Commune, nom du site	Titulaire de l'autorisation	Programme	Opération	Remarques	Opération liée au PCR ou à la PRT	Opération présentée avec	Époque	Ref. carte
8777	Ancelle. Église Saint-Romain	Deal, Carine (COL)		SU	●				1
8600	Ancelle. Faudon	Ricou, François (AUT)	20	SD				IND	1
8634	L'Argentière-la-Bessée. Serre de l'Homme XIX	Walsh, Kevin (SUP)	31	FP			8635	NEO BRO	2
8635	L'Argentière-la-Bessée. Serre de l'Homme XI	Walsh, Kevin (SUP)	31	FP			8634	NEO BRO	2
8639	Baratier. Clapier des Monges / la Mure	Segard, Maxence (CNR)	20	FP				ANT	3
8657	Briançon. Clos Saint-Pierre	Leal, Émilie (INR)		OPD	●				4
8451	Embrun. Îlot du Théâtre II	Reynaud, Patrick (INR)		SP				ANT AT	5
8776	Embrun. Îlot du Théâtre	Deal, Carine (COL)	19	SD	□			ANT	5
8589	Freissinières. Fangeas	Py, Vanessa (AUT)	25	FP				MA	6
8297 8729	Lazer. La Plâtrière	Tissot, Mathilde (PRI)		SP PRM				PRO MA MOD	7
8707	Molines-en-Queyras. Vallon du Longis	Carozza, Laurent (CNR)	25	FP		8749		BRO	8
8772	Puy-Saint-Eusèbe. Territoire communal	Vappereau, Baptiste (AUT)		PRD			8771	ANT MOD	9
8771	Puy-Sanières. Territoire communal	Vappereau, Baptiste (AUT)		PRD			8772	ANT MOD	10
8277	Saint-Laurent-du-Cros. Sagne de Canne	Bailly, Maxence (SUP)	13	SD				DIA	11
8658	Saléon. Le Village	Leal, Émilie (INR)		OPD				MA MOD	12
8717	Savines-le-Lac. La Combette	Garcia, Dominique (SUP)		SU				BRO	13
8778	Serres. Rues du Portail et de l'Auche	Deal, Carine (COL)	21	SD				ANT	14
8640	Baratier / Les Orres. Indices de peuplement et évolution du paysage	Segard, Maxence (CNR)	20	PRT				MOD CON	3/ 15
8749	Molines-en-Queyras / Saint-Véran. Territoires, ressources, environnements – Mines et métallurgie en Haut-Queyras durant la Préhistoire récente	Rostan, Pierre (COL)	14 25	PCR				PRE	8/ 16
8767	Inventaire des chapelles	Broecker, Régine (SRA)		PRD	○				

FP Fouille programmée
OPD Opération préventive de diagnostic
PCR Projet collectif de recherche
PRD Prospection diachronique
PRM Prospection au détecteur de métaux
PRT Prospection thématique
SD Sondage
SP Fouille préventive
SU Fouille préventive d'urgence

AUT Autre
CNR CNRS
COL Collectivité territoriale
EDU Éducation nationale
INR Inrap
PRI Entreprise privée
SRA Service régional de l'archéologie (MCC)
SUP Enseignement supérieur

● opération négative
○ opération en cours
□ opération annulée



Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 0 8

ANCELLE
Faudon

Indéterminé

2008 est la quatrième campagne archéologique menée sur ce site¹. Le choix pour 2008 a donc été de s'écarter de la zone apparemment perturbée fouillée en 2006 et 2007 pour s'intéresser plutôt à la périphérie. C'est une structure très effacée, à peine visible en surface, que nous avons choisie, dans la partie agricole du site à l'est des sondages précédents.

À l'inverse des années passées, ce sondage nous a permis de dégager un sol clairement aménagé, avec un empierrément régulier ; hélas, cette fois aucun mobilier. Il faut nous en remettre à la présence d'un morceau de bois carbonisé pour obtenir une datation.

1. Voir BSR PACA 2005, 49 ; 2006, 53 ; 2007, 43-44 et notamment la bibliographie donnée en 2007.

Avancer une hypothèse sur la chronologie est très difficile étant donné la faible épaisseur de sédiment entre la surface herbeuse et le substrat (à peine plus de 40 cm). En parallèle, le relevé topographique conduit par Francis Chardon se poursuit et progresse, même si la dimension du site promet encore plusieurs années de travail.

François Ricou

Court-Picon 2007 : COURT PICON (Mona) – *Mise en place du paysage dans un milieu de moyenne et haute montagne du Tardiglaciaire à l'époque actuelle*. Besançon : UFR des sciences et techniques de l'université de Franche Comté, 2007. 3 vol. multigraphiés (thèse du laboratoire de Chrono-environnement).

Néolithique final

L'ARGENTIÈRE-LA-BESSÉE
Serre de l'Homme XI et Serre de l'Homme XIX

Âge du Bronze

À l'extrémité orientale du Parc national des Écrins, les sites du Serre de l'Homme XI et du Serre de l'Homme XIX sont localisés dans la haute vallée du Fournel, au lieu-dit Serre de l'Homme, sur la commune de L'Argentière-la-Bessée. Dominant en rive droite le torrent du Fournel et, au sud-ouest, le lac et la tourbière du Serre de l'Homme (alt. 2234 et 2220 m), ces sites sont implantés

vers 2250/2260 m, sur une longue moraine latérale sud-ouest/nord-est constituée de plusieurs buttes et plateaux entrecoupés de talwegs (fig. 9). La fouille programmée de ces structures pastorales s'est déroulée du 8 au 20 juillet 2008¹.

Nos travaux corréleront, sur le terrain, données historiques, archéologiques et paléoenvironnementales d'altitude.

1. Menée sous la direction de K. Walsh (université de York) et de Fl. Mocchi (CCJ) avec la collaboration de V. Dumas (CCJ), N. Coquet (université de Franche-Comté), C. Defrasne (LAMPEA), J. Jegou (université de Montpellier), M. Le Hir (université Aix-Marseille), B. Vappereau (université Aix-Marseille), J. Vidal (université de Bourgogne) et J.-P. Telmon (parc national des Écrins). Le relevé topographique et architectural de l'ensemble des vestiges et le Modèle Numérique de Terrain ont été effectués par V. Dumas. L'analyse complète du mobilier lithique a été réalisée par St. Tzortzis (SRA DRAC-PACA), avec la collaboration de St. Renault (LAMPEA). Une étude préliminaire de caractérisation des matières premières siliceuses a été menée par C. Bressy (LAMPEA). Les analyses sédimentologiques et pédologiques (K. Walsh) et l'analyse microscopique des poussières visant à mettre en évidence d'éventuels indices de la présence d'animaux domestiques (J. É. Brochier, LAMPEA) sont en cours ainsi que l'étude anthracologique des charbons de bois (B. Talon, IMEP/université P. Cézanne). Les datations ¹⁴C (AMS) relatives à des niveaux de combustion sont toujours en cours d'analyse (Foundation of the Adam Mickiewicz University, Pologne). Deux datations avaient été obtenues en décembre 2007 sur le site du Serre de l'Homme XI.



Fig. 9 – L'ARGENTIÈRE-LA-BESSÉE, Serre de l'Homme XI et XIX. Vue depuis le sud-ouest sur les sites du Serre de l'Homme XIa et XIX sur la moraine latérale, au-dessus du lac et de la tourbière du Serre de l'Homme (J. Vidal, juillet 2008).

Les carottages palynologiques sont ainsi réalisés à proximité immédiate des sites archéologiques comme c'est le cas pour le lac et la tourbière du Serre de l'Homme.

Ces travaux s'inscrivent, depuis 1998, au sein d'un programme diachronique sur les dynamiques naturelles et sociales du peuplement dans les Alpes méridionales françaises² (Della Casa, Walsh 2007 ; Mocchi *et al.* 2008a ; 2008b ; Tzortzis *et al.* 2008).

◆ Le site du Serre de l'Homme XI

Le site du Serre de l'Homme XI (fig. 10) se caractérise par un ensemble de structures pastorales accolées ou isolées, construites en blocs de schiste non équarris et sans liant (Serre de l'Homme XIa à XIh). Les structures SDH XIa et XIb ont fait l'objet d'une campagne de fouille en juillet 2007³.



Fig. 10 – L'ARGENTIÈRE-LA-BESSÉE, Serre de l'Homme XI et XIX. Vue depuis le sud-ouest sur le site du Serre de l'Homme XIa (Fl. Mocchi, juillet 2008).

2. Laboratoires du CNRS/Aix-Marseille universités : Centre Camille Jullian, CCJ-UMR 6573 ; Institut Méditerranéen d'Écologie et de Paléocécologie, IMEP-UMR 6116 ; Laboratoire Méditerranéen de Préhistoire : Europe-Afrique LAMPEA-UMR 6536 ; Laboratoire d'Archéologie Médiévale Méditerranéenne, LAMM-UMR 6572. Ces travaux bénéficient du soutien financier de la Communauté de Communes du Pays des Écrins (porteur de projet depuis 1999), du CNRS, du Ministère de la Culture, de l'université de York, du parc national des Écrins et du Conseil Général des Hautes-Alpes.

3. Voir *BSR PACA* 2007, 64-67 et particulièrement 64-65.

La campagne de fouille de 2008, étendue à toute la structure, soit une superficie de 38,09 m², apporte de nouveaux éléments sur les phases d'occupation et d'abandon du site mais aussi sur l'exploitation pastorale du milieu. Bâtie dans une petite dépression, cette structure correspond à une cabane en blocs de schiste non équarris, de forme ovoïde orientée est/ouest, longue de 6/7 m et large de 4/4,50 m. La superficie interne (E1 + E2) est de 6,95 m². Les amas de blocs constituant les limites de l'espace interne sont en élévation sur une à plusieurs assises.

L'analyse stratigraphique et géoarchéologique permet de proposer, dans l'état actuel des connaissances (attente de quatre datations ¹⁴C AMS), plusieurs phases d'occupation humaine et de processus naturels.

◆ **État 1** : les premières traces de fréquentation, à rattacher à la seconde moitié du III^e millénaire cal. BC, sont révélées par la présence d'une structure de combustion (Fy1) et de sept objets lithiques recueillis sur un sol correspondant au sommet de la couche de sédimentation périglaciaire. Cet état 1 est antérieur à l'aménagement de la cabane XIa (E1 et E2) [datation ¹⁴C (conventionnelle) : 2480-2280 cal. BC].

◆ **État 2** : il est daté entre le milieu du III^e et le milieu du II^e millénaire BC. Lors de l'état 2a, un incendie affecte le secteur (écobuage ?). Il est suivi d'une phase de coluvionnement recouvrant les vestiges des états 1 et 2a [datation ¹⁴C AMS en cours (état 2a)].

◆ **État 3** : il a été distingué en deux phases correspondant à l'occupation de l'espace E1 (3a) puis à sa destruction partielle (3b). Prenant appui en grande partie sur des éboulis et des blocs erratiques en place, l'aménagement de la cabane intervient sans doute au cours du milieu du II^e millénaire BC. Dans l'espace interne E1 subsistent quelques lauzes posées à plat. Un incendie de la structure est attesté lors de l'état 3b [datation ¹⁴C (conventionnelle) : 1750-1560 cal. BC (état 3b)].

◆ **États 4 à 8** : postérieurs au II^e millénaire BC, ils ne sont pas datés à ce jour (attente de ¹⁴C AMS). À une phase d'abandon (état 4) succède une nouvelle phase d'occupation de l'espace 1 (état 4). Un petit espace (E2) est aménagé avec l'élévation d'un petit muret de blocs, conservé sur une assise. Seul témoignage d'occupation, dans l'espace E2 : une petite concentration charbonneuse, très résiduelle dans l'espace E2 (reliquat de foyer ?). L'état 6 correspond à une succession de destructions et de recouvrements sédimentaires de la structure. Un incendie, lié sans doute à une extension de l'aire pastorale et affectant l'ensemble du secteur, est révélé par la présence de concentrations charbonneuses conservées dans les amas de blocs en place et effondrés (état 7a). Il est suivi par une phase érosive du versant (état 7b). L'abandon définitif du site est attesté par la présence d'un épais apport sédimentaire (état 8).

◆ Le site du Serre de l'Homme XIX

Le site du Serre de l'Homme XIX (fig. 11) a été découvert, en juillet 2007, lors de la campagne de fouille du site du Serre de l'Homme XIa. Il est implanté sur une butte de la moraine latérale, à une centaine de mètres à l'ouest de ce site. La campagne de fouille 2008 n'a pas permis



Fig. 11 – L'ARGENTIÈRE-LA-BESSÉE, Serre de l'Homme XI et XIX. Vue depuis l'ouest sur le site du Serre de l'Homme XIX (K. Walsh, juillet 2008).

de déterminer la fonction réelle de cette structure (niveaux de circulation difficilement identifiables, rares fragments de charbons de bois, absence de mobilier lithique ou céramique). Aucun élément chronologique ne peut être apporté pour l'heure (datation ^{14}C AMS en cours) mais certains faits (états 1a-1b) pourraient être rattachés à ceux identifiés sur le site du Serre de l'Homme XIa (états 2a-2b, milieu du III^e-milieu du II^e millénaires BC ?). La volonté d'étudier ce site a été conditionnée par son emplacement relativement marginal, au sommet d'une butte, fort exposé aux aléas climatiques (expérience faite au cours de la campagne... !). Un niveau de circulation profond semblait fort probable pour ce site impliquant soit une construction "en creux" soit une topographie différente de celle visible aujourd'hui. Les données de fouille et la restitution topographique du secteur ont permis de déterminer que la rupture de pente, visible aujourd'hui une vingtaine de mètres plus à l'ouest, se trouvait en fait en amont du site archéologique. Une pente nord-ouest/sud-est, dans laquelle une petite dépression avait été en partie comblée, caractérisait alors le secteur. La structure du Serre de l'Homme XIX a été construite dans cette dépression. Elle correspond à une structure circulaire limitée par des amas de blocs de schiste, non équarris, définissant une superficie interne de 4,17 m². La superficie totale des vestiges est de 16 m². L'agencement des amas est relativement structuré avec la présence de gros blocs formant le parement intérieur. La largeur de ces amas atteint jusqu'à 1 m. Seule la partie nord de l'empierrement semble moins organisée et comporte des blocs de petit module.

Trois phases ont été identifiées sur la base de l'analyse stratigraphique et géoarchéologique (datation ^{14}C AMS en cours).

◆ **État 1** : lors de cet état, une pente nord-ouest/sud-est caractérise alors le secteur. L'état 1a se caractérise par la présence de quelques charbons de bois recueillis sur le substrat morainique relativement incisé (petite dépression). Ces résidus de combustion pourraient être associés à l'état 2a du site du Serre de l'Homme XIa (incendie sur le secteur). Une phase érosive entraîne un apport sédimentaire comblant en partie la petite dépression (état 1b).

◆ **État 2** : cet état se caractérise par la construction du site du Serre de l'Homme XIX (état 2a) et par une éventuelle réoccupation (état 2b). Le niveau de circulation n'est pas clairement défini en l'absence de tout aménagement ou vestige interne. Après une nouvelle phase de sédi-

mentation, cette structure semble réoccupée (état 2b). De nouveaux blocs viennent renforcer les limites de l'espace interne. Quelques résidus de combustion ont été recueillis sans que l'on puisse déterminer leur origine (reliquat d'une structure de combustion ou incendie ?).

◆ **État 3** : abandon définitif du site et recouvrement sédimentaire

◆ Conclusion

Ces deux sites ne sont pas les seuls vestiges archéologiques. Un autre gisement, en aval du lac et de la tourbière du Serre de l'Homme (alt. 2220-2234 m), a fait l'objet de sondage en 2005⁴, révélant une occupation humaine de ce secteur au cours du Mésolithique, à l'extrême fin du Néolithique final et durant l'âge du Bronze ancien et moyen (Serre de l'Homme II) (Tzortzis *et al.* 2008).

Dans la haute vallée de Freissinières, les sites de Chichin II et III attestent également une continuité dans la fréquentation de la haute montagne à l'extrême fin du Néolithique final (Mocci *et al.* 2008b). Entre les III^e et II^e millénaires BC, se distingue, entre 2067 et 2303 m d'altitude, la présence successive de structures bâties datées entre 2580 et 1910 BC (Chichin III, alt. 2230 m ; Faravel XIX, alt. 2303 m et Faravel VIII d, alt. 2120 m).

Cette fréquentation ancienne est confirmée dans le haut Champsaur avec la découverte, dans la cabane du Lac des Lauzons II, d'un sol d'occupation à la fin du II^e millénaire BC (Walsh *et al.* 2005).

Les témoignages pastoraux liés à un défrichage par le feu en vue de l'exploitation et l'entretien de l'espace pastoral reconnu à ce jour sur le site du Serre de l'Homme XIa (états 1a, 3b) peuvent être comparés à ceux du site de Jujal dans le haut Champsaur (vestiges d'incendie avant et après la construction de l'enclos datés entre 1690-1440 cal. BC et 1270-1010 cal. BC). En revanche, les vestiges d'écobuage, contemporains ou antérieurs à la seconde moitié du III^e millénaire BC, n'ont été identifiés que sur le site du Serre de l'Homme XIa (Serre de l'Homme XIX, état 1a-b ?).

Les données palynologiques, issues des carottages réalisés dans le lac et la tourbière du Serre de l'Homme en 2005, confirment cette présence humaine et une activité pastorale en montagne dès le début de l'âge du Bronze (Mocci *et al.* 2008b).

Les premiers résultats révèlent l'omniprésence des indicateurs polliniques d'anthropisation (*Artemisia*, *Plantago alpina*, *Plantago lanceolata* type, *Plantago media/major*, *Chenopodium*, champignons coprophiles) et le déclin important des taxons arboréens depuis au moins la fin du II^e millénaire BC (1220-1020 cal. BC). Néanmoins, antérieurement à cette période, des taux élevés de micro-charbons et des occurrences de *Sporormiella* suggèrent un pâturage localisé à proximité immédiate du lac.

Pour les périodes postérieures (âge du Fer et Antiquité), la diminution de *Pinus cembra* au profit de *Larix* et *Juniperus*, associée à une augmentation des herbacées rudéro-nitrophiles et à la présence, même en faible quantité, de spores de champignons coprophiles témoigne du maintien des activités pastorales à cette altitude. Dans les zones basses, une intensification concomitante des

4. Voir BSR PACA 2005, 66-67.

activités agropastorales est observée avec une déforestation importante des chênaies et sapinières et le développement des cultures (apparition de *Juglans* et des céréales).

En 2009, nous envisageons de poursuivre les travaux archéologiques et environnementaux dans le haut Fournel avec la fouille des structures pastorales du Serre de l'Homme X (alt. 2240 m) en bordure de la tourbière (enclos, cabane, abri contre bloc erratique) et, en amont du lac et de la tourbière, la fouille d'un abri contre bloc, isolé en montagne à 2390 m, les Serres VIII.

Kevin Walsh, Florence Mocci, Vincent Dumas
avec la collaboration de
Stéphane Tzortzis et Céline Bressy

Della Casa, Walsh 2007 : DELLA CASA (Ph.) éd., WALSH (K.) éd. – *Interpretation of sites and material culture from mid-high altitude mountain environments* : proceedings of the 10th annual meeting of the European association of archaeologists, Lyon, 2004. Trento : Museo Tridentino di scienze naturali, 2007. 207 p. (Preistoria Alpina ; 42).

Mocci et al. 2008a : MOCCI (Fl.), WALSH (K.), TALON (B.), TZORTZIS (St.), COURT-PICON (M.), BRESSY (C.) collab., DUMAS (V.) collab., GASSEND (J.-M.) collab., PY (V.) collab. – Structures pastorales d'altitude et paléoenvironnement. Alpes méridionales françaises du Néolithique final à l'âge du Bronze. In : JOSPIN (J.-P.) dir., FAVRIE (Tassadite) dir. – *Premiers bergers des Alpes. De la Préhistoire à l'Antiquité* : catalogue de l'exposition, Grenoble, musée Dauphinois, avril 2008-juin 2009. Grenoble : musée Dauphinois ; Gollion (CH) : Infolio édition, 2008, 92-101.

Mocci et al. 2008b : MOCCI (Fl.), WALSH (K.), RICHER (S.), COURT-PICON (M.), TALON (B.), TZORTZIS (St.), PALET-MARTINEZ (J.), BRESSY (C.), BEAULIEU (J. L. de) collab., DUMAS (V.) collab., ÉDOUARD (J.-L.) collab., PY (V.) collab. – Archéologie et paléoenvironnement dans les Alpes méridionales françaises. Hauts massifs de l'Argentiérois, du Champsaur et de l'Ubaye (Hautes-Alpes et Alpes-de-Haute-Provence) (Néolithique final - début de l'Antiquité). In : DESMET (M.) éd., MAGNY (M.) éd., MOCCI (Fl.) éd. – *Du climat à l'homme. Dynamique holocène de l'environnement dans le Jura et les Alpes* : actes du colloque du GDR JurAlp, Aix-en-Provence, 15-16 novembre 2007. Chambéry : éditions Edytem, 2008, 253-272 (Cahiers de Paléoenvironnement ; 6).

Tzortzis et al. 2008 : TZORTZIS (St.), MOCCI (F.), WALSH (K.), TALON (B.), COURT-PICON (M.), DUMAS (V.), PY (V.), RICHER (S.) – Les massifs de l'Argentiérois du Mésolithique au début de l'Antiquité : au croisement des données archéologiques et paléoenvironnementales en haute montagne (Hautes-Alpes, parc national des Écrins). In : RICHARD (H.) dir., GARCIA (D.) dir. – *Le peuplement de l'arc alpin* : actes du 131^e congrès national des sociétés historiques et scientifiques, Grenoble, 2006. Paris : éditions du CTHS, 2008, 123-148 (Documents préhistoriques, édition électronique).

Antiquité

BARATIER Clapier des Monges

La campagne menée en juin-juillet 2008 a permis d'éten- dre la fouille à une troisième pièce après l'espace ouvert (cour avec sol en béton) et la pièce à hypocauste fouillés en 2006 et 2007¹. Elle a également conduit à explorer une partie de la pièce à hypocauste qui n'avait pas été fouillée en 2007.

Les principaux résultats concernent la mise évidence d'une pièce presque carrée de 20 m², également dotée d'un sol en béton situé 35-40 cm plus bas que celui de la pièce à hypocauste. Une porte aménagée dans le mur qui sépare ces deux pièces était pourvue d'une marche réalisée à l'aide d'un gros bloc d'ardoise. Cette pièce de fonction inconnue était décorée, comme les autres espaces dégagés, de peintures murales dont les plinthes sont encore visibles là où les élévations subsistent. Elles témoignent d'au moins deux états successifs de mise en place et de réfection des peintures.

L'un des apports majeurs de la fouille de cette pièce est la mise en évidence d'un plafond effondré, dont de nombreux fragments de grandes dimensions sont mêlés aux tuiles de la toiture (environ 300 kg d'enduit au total). Ce plafond est composé d'un épais enduit peint en blanc sur le revers duquel sont encore très nettement visibles les traces de lattis d'accroche (fig. 12).

Dans l'ensemble, les données acquises cette année vien- nent confirmer celles obtenues dans les espaces déjà fouillés et éclairent également les états successifs de construction et de réfection des murs et des peintures.



Fig. 12 – BARATIER, clapier des Monges. Couche de démolition contenant les tuiles de la toiture et les fragments d'enduit du plafond (M. Segard).

Une réoccupation postérieure à la destruction de l'éta- blissement est aujourd'hui certaine, et nettement visible à travers le comblement intentionnel de la porte qui est venu sceller la toiture effondrée et qui est contemporain d'une reconstruction nette des murs. Manquent encore les éléments chronologiques qui permettraient de caler plus précisément ces différentes phases, la fouille n'ayant livré, comme les années précédentes, quasiment aucun mobilier datant.

Maxence Segard

1. Voir *BSR PACA* 2005, 52-53 ; 2006, 55-56 ; 2007, 44-46.

Dans le cadre d'un projet immobilier programmé sur l'îlot du Théâtre à Embrun, une fouille préventive a été réalisée au printemps 2008¹, sur une emprise de 350 m² jouxtant le boulevard Pasteur (fig. 13). Elle fait suite à l'évaluation de mai 2007 qui avait reconnu dans ce secteur *intra muros*, en limite septentrionale du centre ancien, la présence inédite de vestiges antiques et du début de la période moderne².

Le site s'étend à proximité du tracé supposé de l'enceinte romaine, susceptible de correspondre à celui du rempart médiéval (fin du XIV^e s.) et des fortifications de Lesdiguière et Vauban (XVI^e-XVII^e s.), attestées au nord du boulevard³ (Montpied, Nicolas 2004, 289). Aux abords sud de l'îlot se situe l'ancienne église Saint-Donat (actuelle Maison de produits de pays) dans laquelle a été récemment mise au jour une tombe de l'Antiquité tardive⁴.

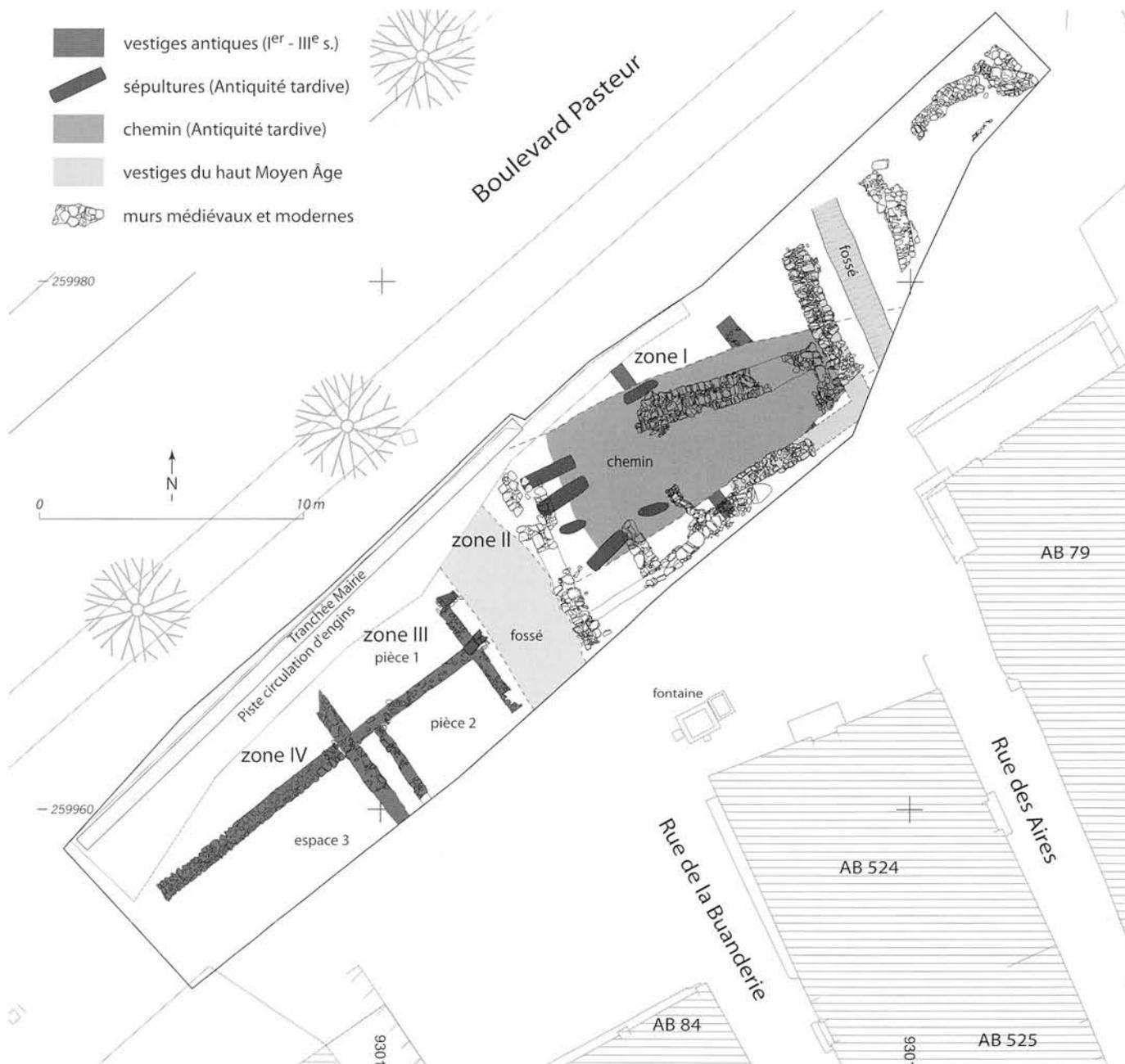


Fig. 13 – EMBRUN, îlot du Théâtre II. Plan d'ensemble des vestiges (DAO A. Mezzoud).

1. Équipe de fouille (Inrap) : P. Reynaud, E. Frangin, S. Barbier, R. Denis, P. Dufour, A.-E. Finck, A. Mezzoud et R. Ortiz-Vidal.

2. Voir BSR PACA 2007, 51 ainsi que le rapport final d'opération de diagnostic « Îlot du Théâtre II à Embrun (Hautes-Alpes) » de Chr. Voyez et É. Leal. Nîmes : Inrap, 2007, 43 p. déposé au SRA DRAC-PACA.

3. Voir BSR PACA 2007, 52 et le rapport final d'opération de diagnostic « Parking Pasteur à Embrun (Hautes-Alpes) » de C. Bouttevin et É. Leal. Nîmes : Inrap, 2007, 39 p. déposé au SRA DRAC-PACA.

4. Voir BSR PACA 2007, 50-51.

Relais routier sur la voie des Alpes, chef-lieu de cité (Haut-Empire), puis capitale des Alpes Maritimes (II^e-III^e s.) et siège épiscopal en 438, la ville d'*Eburodunum* n'avait livré jusqu'à présent que quelques découvertes fortuites (Ganet 1995, 103-105).

◆ L'habitat de la période romaine

Deux portions de bâtiments (zones I et III), séparées par un large espace ouvert (zone II), ont été mises au jour de part et d'autre du site, selon une orientation nord-ouest/sud-est. Dans la zone ouest, une extension du bâti vers le sud-ouest (zone IV), matérialisée par un long mur perpendiculaire, a été également mise en évidence.

Le bâtiment oriental (fig. 14), d'aspect rustique (entrepôt, dépendance ?), présente un plan allongé, délimité par un mur maçonné à l'est et une tranchée d'épierrement à l'ouest. L'espace reconnu comporte un sol en terre battue, sur lequel a été recueilli un dépôt de dix-sept monnaies s'échelonnant entre le premier quart du II^e s. (as d'Hadrien) et la première moitié du siècle suivant (sesterce de Gordien III) ⁵.

L'aile occidentale (fig. 15) se distingue par sa fonction plutôt résidentielle, avec deux pièces en enfilade délimitées par de puissantes fondations en petit appareil régulier.

Celle au sud-est (pièce 2), communiquant avec un grand espace ouvert (espace 3), est pourvue d'un pavement en béton de tuileau recouvert de plaques d'enduits peints effondrés. Plusieurs fragments de carreaux de *suspensura* évoquent la proximité d'une salle thermale.



Fig. 14 – EMBRUN, îlot du Théâtre II. Effondrement de tuiles dans le bâtiment oriental (zone I). Vue depuis le nord (P. Reynaud).



Fig. 15 – EMBRUN, îlot du Théâtre II. Pièces 1 et 2 dans l'aile occidentale (zone III). Vue depuis le nord-ouest (P. Reynaud).

Particulièrement perturbée par des structures postérieures (tombes tardives, fossé et murs modernes), la zone médiane correspondrait à une cour ou encore à une rue.

Dans les remblais a été recueillie une applique en plomb cuivreux (H. 11,6 cm ; l. max. 7,5 cm ; ép. max. 2,2 cm) représentant un personnage juvénile (vraisemblablement un petit Éros), associé à une urne fluente (fig. 16), qui évoque une divinité des sources (époque impériale) ⁶.



Fig. 16 – EMBRUN, îlot du Théâtre II. Applique en plomb cuivreux représentant un personnage juvénile (vraisemblablement un petit Éros), posant sur de l'eau en vague qui s'échappe d'une urne fluente (divinité des sources de l'époque impériale) (cliché Chr. Hussy, SRA DRAC-PACA ; restauration Fr. Mielcareck, CAV Draguignan).

L'occupation dans ce secteur urbain, qui concerne une ou deux maisons, apparaît vers la période flavienne et perdure jusque dans la seconde moitié du III^e s. (céramique luisante, à revêtement argileux, commune grise, amphore africaine et *antoninianus* de Gallien) ⁷.

Des niveaux rubéfiés, du bois calciné de charpente et une toiture effondrée témoignent d'une destruction par incendie du bâti, complètement arasé au plus tôt vers le milieu du IV^e s. (*foliis* de Constance II et de Julien II).

6. Étude de l'applique réalisée par D. Terrer (CCJ/CNRS-université de Provence).

7. Étude du mobilier céramique réalisée par C. Richarté (Inrap).

5. Étude des monnaies réalisée par Ph. Ecard (Inrap).

◆ L'aire funéraire et le chemin de l'Antiquité tardive

Un ensemble de neuf sépultures a été dénombré à l'intérieur de l'ancien espace central (zone 2), réutilisé comme aire funéraire. Datable probablement du V^e s., avec une origine possible dans la seconde moitié du IV^e s., ce contexte d'inhumations isolées pourrait avoir un rapport avec celui appréhendé dans l'ancienne église Saint-Donat. Approximativement orientées est-ouest, les tombes concernent cinq coffres de tuiles en bâtière (fig. 17)

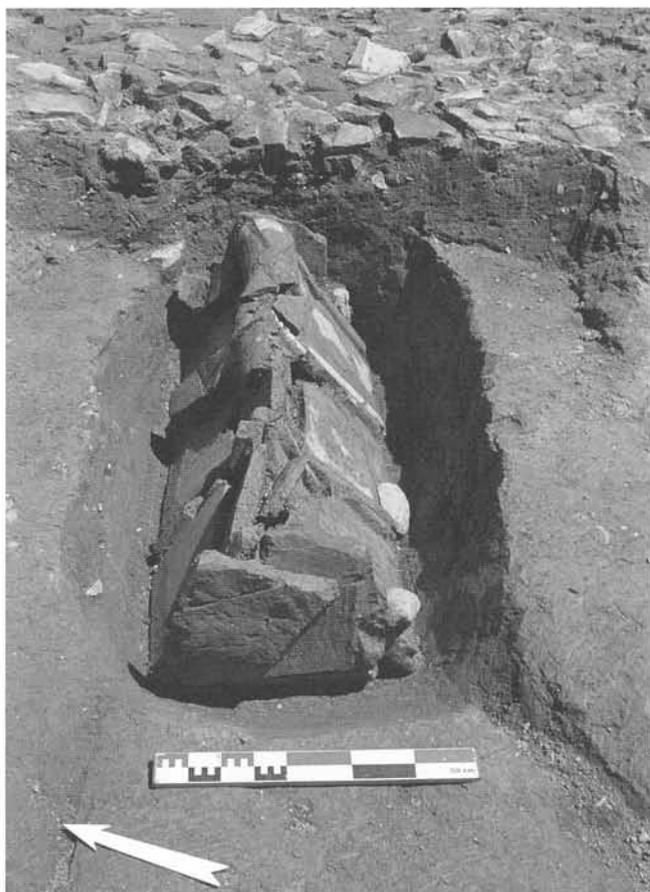


Fig. 17 – EMBRUN, îlot du Théâtre II. Tombe SP4 en bâtière de tuiles à l'ouest de la toiture effondrée (bâtiment oriental) (P. Reynaud).

(dont deux mal conservés), dans un cas à couverture partielle, et quatre inhumations en fosse, dont une avec peut-être un coffrage de bois. Sur sept individus identifiables, tous disposés en décubitus dorsal, la tête à l'ouest, un est un sujet immature, trois sont des adultes masculins et trois des adultes féminins.

Toujours dans ce même secteur et occultant les sépultures, un chemin à surface bombée a été reconnu selon une orientation est-ouest. D'une largeur de 5 m, le niveau de circulation se compose de débris de tuiles concassées, incluant des monnaies et une fibule cruciforme (type Feugère 31c) du milieu du IV^e s. Deux murs perpendiculaires et un fossé de drainage, observés dans son emprise sud-est, signalent son abandon après les V^e-VI^e s.

◆ Le bâti postmédiéval et du début du XVI^e s.

Des tronçons de murs en fondation et des structures hydrauliques, orientés selon les axes actuels, ont été dégagés dans le périmètre oriental du terrain.

De datation incertaine, ce bâti est antérieur à 1580, date à partir de laquelle sont édifiés les bastions intérieurs par le maréchal Lesdiguières.

Au moins cinq espaces incomplets, à fonction imprécise, sont délimités par les fondations maçonnées, qui présentent une largeur importante (0,70 à 1 m) et incluent une forte proportion de galets et moellons calcaires usés. Un fossé drainant comblé de blocs, d'une largeur de 3 m, et un caniveau dallé sont implantés à leurs périphéries immédiates.

Patrick Reynaud et Elsa Frangin
avec la collaboration de
Colette Castrucci et Renaud Lisfranc

Ganet 1995 : GANET (I.), BARRUOL (G.) dir., BERTUCCHI (G.) dir. – *Les Hautes-Alpes (05)*. Paris : Académie des inscriptions et belles-lettres; Ministère de la culture; Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, CNRS, AFAN : diff. Fondation Maison des sciences de l'homme, 1995. 188 p. (Carte archéologique de la Gaule ; 05).

Montpied, Nicolas 2004 : MONTPIED (G.), NICOLAS (N.) – Embrun. In : JOURDAIN-ANNEQUIN (C.) dir., LE BERRE (M.) dir. – *Atlas culturel des Alpes occidentales : De la Préhistoire à la fin du Moyen Âge*. Paris : Picard, 2004, 288-289.

FREISSINIÈRES

Moyen Âge

Les mines métalliques de Fangeas et de Faravel

◆ Synopsis des opérations

La fouille des mines métalliques de Fangeas, situées à 2000 m d'altitude dans la montagne pastorale de Dormillouse, a débuté dans le cadre d'une opération programmée en 2005¹. Les premiers travaux réalisés à l'embouchure d'un puits d'extraction et d'un chantier subvertical, comblés et ennoyés, ont mis en évidence de nombreux éléments d'étagage, de boisage et d'équipement en bois parfaitement conservés.

Ces découvertes exceptionnelles, compte tenu de la rareté des éléments en bois conservés dans les mines d'argent médiévales de Faravel – localisées 150 m en amont du site de Fangeas – et du Fournel – situées à l'embouchure du vallon du Fournel entre 1000 et 1500 m d'altitude – ont motivé la mise en place de deux autres opérations programmées (Ancel 2008).

L'une a été conduite en 2007 sous la direction de Bruno Ancel² et la seconde a été menée en 2008 sous celle de Vanessa Py.

1. Voir *BSR PACA* 2005, 56-57.

2. Voir *BSR PACA* 2007, 52-54.

Ces travaux archéologiques sont insérés depuis leur origine dans le cadre de programmes de recherches pluridisciplinaires³.

◆ Problématiques et stratégies mises en œuvre

Les objectifs de l'opération conduite en 2008, dans la continuité des travaux d'archéologie minière menés dans la montagne de Dormillouse depuis 2003, étaient multiples (Py, Ancel 2007). Il s'agissait en premier lieu d'obtenir une chronologie absolue de l'exploitation des gisements métalliques et de caractériser leur dynamique d'occupation et d'exploitation grâce à l'apport des analyses stratigraphiques, radiocarbone et dendrochronologiques. Dans un second temps, nous souhaitons préciser l'organisation spatiale intra-site : comment s'articulent les aires de travail superficielles et souterraines ? Comment cette organisation a-t-elle évolué et quelles sont les stratégies développées par les mineurs ? Ces problèmes ont été abordés de manière frontale grâce à l'analyse stratigraphique des remblais souterrains et des déblais miniers à ciel ouvert (halde).

La méthodologie d'étude spécifique de ces dépôts atypiques est aujourd'hui parfaitement maîtrisée grâce à l'apport croisé de la granulométrie, de la sédimentologie et de l'anthracologie (Py 2006).

L'organisation du site dépend des techniques d'extraction mises en œuvre par les mineurs. La roche encaissante particulièrement dure a nécessité le recours systématique à l'abattage par le feu dont les vestiges des milliers de brasiers sont conservés sous la forme de dépôts de charbons de bois dans les remblais.

L'analyse anthracologique de ces dépôts a pour but de caractériser l'impact de l'exploitation minière sur le couvert forestier et les modes d'exploitation et de gestion des ressources naturelles mis en œuvre par les mineurs. Enfin, le dernier objectif de cette recherche était de préciser les techniques et les usages du bois des mineurs au Moyen Âge grâce à l'étude morphologique des vestiges ligneux et des stigmates du travail du bois.

◆ Phasage chronologique de l'exploitation des gisements de Faravel/Fangeas

Un des principaux résultats acquis lors de la dernière campagne de fouille de Fangeas/Faravel est la caractérisation des différentes phases d'exploitation du district minier de *Faravellum*. L'exploitation du filon de Faravel II, qui est l'œuvre de prospecteurs, a été réalisée dans le courant du X^e s. Il est maintenant établi grâce à l'étude de la stratigraphie de la halde du Grand Puits et l'apport des datations radiocarbone que des travaux de recherche ont également été conduits durant cette période à Fangeas.

3. Éclipse II dirigé par A. Véron (Cerege, Europôle de l'Arbois), intitulé « Étude comparée de l'évolution à haute résolution des événements climatiques et des activités anthropiques dans les Alpes méridionales françaises au cours des deux derniers millénaires », et l'ACI « Savoir brûler » coordonnée par A. Durand (LAMM, Aix-en-Provence). Ils ont bénéficié plus récemment du soutien du GDR Juralp 2992, « Dynamique holocène de l'environnement dans le Jura et les Alpes : du climat à l'homme », piloté par M. Desmet (EDYTEM, Chambéry) et M. Magny (LCE, Besançon) et de celui de Fl. Mocci (CCJ, Aix-en-Provence).

Le percement du Grand Puits est précédé par une première recherche infructueuse qui a été par la suite comblée par les déblais issus de l'exploitation des foncées ou du Grand Puits lui-même. La datation radiocarbone des charbons de bois prélevés dans les remblais (1055 ± 35 BP) et l'analyse dendrochronologique d'un des poteaux en bois daté de 1013 AD-1183 AD⁴ confirment qu'une partie des déblais de la halde provenant du percement d'ouvrages de recherche a été remobilisée pour combler le puits d'extraction. Il y a donc presque deux siècles qui séparent la campagne de prospection de la réalisation d'une partie des équipements sommitaux du Grand Puits.

Après la campagne de prospection qui a eu lieu dans le courant du X^e s., les recherches ou les travaux ont pu avoir été suspendus. La reprise a eu lieu durant la première moitié du XI^e s., au même moment que l'approfondissement des ouvrages de Faravel I (Fosse Ouest et Grand Puits). Cette fourchette chronologique recoupe avec les datations radiocarbone obtenues pour l'ouverture du couloir d'entrée et la fin du percement de la Galerie de Recherche de la Grande Fosse de Fangeas. L'important écart chronologique entre la date radiocarbone des remblais (955 ± 35 BP) et la date tardive des bois de construction pourrait s'expliquer par une vacance de l'exploitation dans le courant de la seconde moitié du XII^e s. La construction du plancher correspondrait alors à une nouvelle phase de reprise.

Ce phasage chronologique sous-entend que l'exploitation de ces gisements métallifères n'a pas eu lieu en continu. Elle est rythmée par des phases de recherche pas toujours concluantes et des phases d'exploitation plus intenses liées à la découverte de zones enrichies. Il manque la tranche chronologique liée aux dernières phases d'approfondissement des travaux du Grand Puits et de la Grande Fosse. Ils peuvent correspondre à une phase ultime d'exploitation et de recherche caractérisée pour les travaux du versant oriental de Faravel I et datée de la première moitié du XIII^e s.

Cette chronologie s'avère relativement cohérente avec le phasage chronologique des travaux médiévaux du Fournel. Elle confirme que les sites miniers de la montagne de Dormillouse et du Fournel doivent s'envisager dans la même dynamique historique.

◆ Dynamique d'exploitation de la Grande Fosse et fermeture des travaux

La caractérisation de la dynamique d'exploitation de la Grande Fosse de Fangeas grâce à l'étude complète de son remplissage et à la fouille de son plancher boisé (fig. 18) constitue l'autre avancée de la recherche considérable réalisée dans le cadre de la campagne de fouille 2008.

L'activité minière a démarré autour de l'an Mil sur un escarpement rocheux où la lentille affleurerait sur moins de 4 m de longueur. La minéralisation a été reconnue grâce au percement d'une galerie de recherche sur 5 m de longueur. La reconnaissance du filon au sol a

4. L'étude dendrochronologique des bois est réalisée par J.-L. Édouard, chercheur à l'IMPEP (Europôle de l'Arbois). Elle doit faire l'objet d'un article de synthèse.



Fig. 18 – FREISSINIÈRES, mines métalliques de Fangeas et de Faravel. Vue de l'étagage, du plancher et de la cloison de remblaiement de la Grande Fosse de Fangeas depuis le point bas du chantier (Br. Ancel, 2008).

engendré l'ouverture du chantier sur 4 m de longueur. À la profondeur de 4-5 m, le chantier a été étendu vers la montagne, du côté du sud-ouest, sur une longueur de 12 m. C'est peut-être seulement après cette extension que la construction du plancher en hauteur a été décidée. Ce plancher, long de 6 m et composé de six compartiments, a été conçu pour stocker des remblais afin de protéger le chantier contre les chutes de blocs depuis le jour et l'accumulation de neige en hiver. Des remblais ont aussi été stockés du côté nord-est derrière une cloison verticale constituée de rondins de bois débités en quartiers et de pierres (fig. 18). Entre les deux zones remblayées, un passage vertical desservi par une échelle a été aménagé.

Le chantier a été conduit jusqu'à une profondeur de 8 m. D'autres planchers, dont les vestiges effondrés ont été étudiés, ont manifestement été construits pour faciliter la circulation verticale et aménager des aires de travail pour l'extraction par le feu. Le plancher en place a fait l'objet de réparations. Le compartiment III s'est éventré et a été rafistolé avec des bois de réemploi dont un fragment de montant d'échelle. Le remblaiement nord-est s'est aussi effondré, glissant en partie vers le bas du chantier. La réparation et l'aménagement d'un plancher de fortune au-dessus de la coulisse ont servi à la fermeture des travaux.

L'histoire de la fosse se termine avec le déversement contemporain d'une grande quantité de blocs. L'origine de ce comblement volontaire reste énigmatique. Il paraît lié à une volonté de sécuriser les travaux pour ne point nuire à l'activité pastorale. En effet, les textes réglemen-

taires miniers édictés depuis la fin de l'Antiquité stipulent la réparation des terrains excavés sur le terrain d'autrui. Enfin, une autre hypothèse peut être formulée : l'exploitation suspendue pour des raisons techniques, manifestement la perte du filon, aurait été provisoirement scellée pour éviter les recherches ou les travaux illicites.

L'étude dendrochronologique de la centaine de bois déposés est en cours. Elle permettra de définir précisément la chronologie absolue des différentes phases d'aménagements des planchers et des équipements en bois dans le chantier et ses abords.

◆ Les techniques et les usages du bois

L'étude technique des grands bois déposés a permis de préciser toute la chaîne opératoire du bois de mine depuis son choix et son abattage en forêt jusqu'à son débitage et sa pose dans les chantiers. Les techniques utilisées par les mineurs – abattage en biseau simple ou à encoche opposée, refente pour la confection des planches et des pièces à sections quadrangulaires, tronçonnage à la hache par encoche opposée – ne diffèrent pas vraiment des techniques mises en évidence pour la construction d'habitats lacustres de l'âge du Bronze (Pillonel 2007). Seule la qualité de l'outillage change grâce à l'utilisation du fer et de l'acier.

L'utilisation de la scie à bras est proscrite. Les traces d'outils et de taille observées suggèrent l'usage récurrent de haches à tranchants plus ou moins larges pour toutes les phases de transformation (abattage, tronçonnage, débit). La gamme est complétée par la serpe ou l'émondoir pour l'ébranchage et la coupe des jeunes tiges, de l'herminette pour le creusement des pièces incurvées (goulotte), de coins et de maillets pour la refente, de ciseaux pour la finition des entailles et des orifices d'insertion, de la plane pour aplanir les douelles de cuveaux et de la tarière pour le percement des trous de chevilles et des mortaises.

L'étude morpho-technologique des menus bois et des déchets de refend a mis en évidence une étape de calibration du combustible réalisée sur le carreau de la mine pour la production du bois d'allumage et de fourrage des bûchers d'abattage. Le combustible qui constitue le corps des bûchers est composé de rondins de fort diamètre (souvent supérieur à 20 cm) simplement fendus ou refendus en quartiers. Ces observations vont dans le sens des données anthracologiques qui révèlent une exploitation massive des boisements arborescents d'altitude (*Larix-Picea* et *Pinus cembra*) (Py, Ancel 2007).

◆ Conclusion

Les données chronologiques invitent à considérer les mines du district de *Faravellum* comme des satellites de la grande exploitation argentifère du Fournel (Ancel 2008). L'excellente conservation des matériaux périssables permet de faire avancer nos connaissances sur les techniques de travail des mineurs – abattage par le feu et charpenterie de mine – qui relèvent d'un savoir-faire ancestral (Ancel, Py 2008). Les résultats des analyses dendrochronologiques devraient permettre de parfaire notre compréhension de la chronologie du site et de l'évolution de ses aménagements. La confrontation des

analyses anthracologiques et de l'étude technique des bois s'avère porteuse pour mieux cerner les modalités d'exploitation de la forêt au Moyen Âge. Au début du XIII^e s., l'élargissement du territoire d'approvisionnement vers les versants d'adret et la zone supraforestière située vers 2 100 m d'altitude composée de boisements mixtes de Pins et de *Larix-Picea* témoigne des déboisements intenses de la forêt subalpine qui subit l'action combinée des activités minières et agropastorales (Beaulieu *et al.* 2003 ; Durand, Py 2008).

Vanessa Py et Bruno Ancel ⁵

Ancel 2008 : ANCEL (Br.) – Les vestiges en bois de la mine du Fournel à L'Argentière-la-Bessée (Hautes-Alpes). In : BAILLY-MAITRE (M.-Ch.) dir., JOURDAIN-ANNEQUIN (C.) dir., CLERMONT-JOLY (M.) dir. – *Archéologie et paysages des mines anciennes : de la fouille au musée*. Paris : Picard, 2008, 75-87.

Ancel, Py 2008 : ANCEL (Br.), PY (V.) – L'abattage par le feu : une technique minière ancestrale. *Archéopages*, 22, 2008, 34-41 (Mines et carrières).

Beaulieu *et al.* 2003 : BEAULIEU (J. L. de), LEVEAU (Ph.), MIRAMONT (C.), PALET (J. M.), WALSH (K.), COURT-PICON (M.), RICOU (F.), SEGARD (M.), SIVAN (O.), ANDRIEU-PONEL (V.),

5. Remerciements à Marie-Claude Brien, Colette Catrisse, Georgia, Isabelle Pouderoux, Geneviève Salor, Sylvain Burri, Rémi Corbier, Aymeric Lenne, Fernando Lopez.

BADURA (M.), BERTUCCHI (G.), BOUTTEVIN (C.), DURAND (A.), ÉDOUARD (J.-L.), LAVOIE (M.), MORIN (A.), MOCCI (F.), PONEL (P.), POTHIN (A.), PY (V.), TALON (B.), TZORTZIS (St.), BONET (R.), COLUMEAU (Ph.), CORTOT (H.), GARCIA (D.) – Changements environnementaux postglaciaires et action de l'homme dans le bassin du Buëch et en Champsaur (Hautes-Alpes). Premier bilan d'une étude pluridisciplinaire. In : VIVIEN (Fr.-D.) éd., VILLALBA (Br.) éd., BURNOUF (J.) éd., MUXART (T.) éd. – *Des milieux et des hommes : fragments d'histoires croisées*. Paris : éd. Elsevier, 2003, 93-102 (collection Environnement).

Durand, Py 2008 : DURAND (A.), PY (V.) – L'évolution des écosystèmes dans le haut Champsaur et la montagne de Dormillouse (Hautes-Alpes, France) au crible des charbons de bois archéologiques. In : BERNARDI (Ph.) dir. – *Forêts alpines et charpentes en Méditerranée* : exposition, Musée museum départemental, Gap, 2008. L'Argentière-la-Bessée : éd. du Fournel, 2008, 32-35.

Pillonel 2007 : PILLONEL (D.) – *Technologie et usage du bois au Bronze final*. Neuchâtel : Musée cantonal d'archéologie, 2007. 322 p. (Hauterive-Champrevéyres ; 14) (Archéologie neuchâteloise ; 37).

Py 2006 : PY (V.) – Mine charcoal deposits : methods and strategies. The medieval Fournel silver mines in the Hautes-Alpes (France). In : DUFRAISSE (A.) éd. – *Firewood economy : analytical tools and methods. News datas for archaeology and study of societies, techniques and land uses* : papers from the table-ronde held in Basel, 14-15 octobre 2004. Oxford : Archaeopress, 2006, 35-46 (British Archaeological Reports ; 1483).

Py, Ancel 2007 : PY (V.), ANCEL (Br.) – Exploitation des mines métalliques de la vallée de Freissinières (Hautes-Alpes, France) : contribution à l'étude de l'économie sud-alpine aux IX^e-XIII^e siècles. In : DELLA CASA (Ph.) éd., WALSH (K.) éd. – *Interpretation of sites and material culture from mid-high altitude mountain environments* : proceedings of the 10th annual meeting of the European association of archaeologists, Lyon, 2004. Trento : Museo Tridentino di scienze naturali, 2007, 83-98 (Preistoria Alpina ; 42).

Protohistoire, Moyen Âge

LAZER La Plâtrière

Moderne

Le massif de la Plâtrière a fait l'objet d'une fouille préventive par la société Arkemine, entre le 31 mars et le 4 juillet 2008, préalablement à l'extension de la carrière de gypse de la société Placoplâtre. Cette opération fait suite au diagnostic réalisé à l'automne 2006, sous la conduite de Patrick Reynaud (Inrap) ¹. Elle concerne un habitat castral déserté des XII^e-XV^e s. et les traces, plus ténues, d'une fréquentation des lieux à l'époque protohistorique.

Le site médiéval de la Plâtrière est connu depuis 1989, date à laquelle, dans le cadre d'un premier projet de carrière déposé par la société Lambert, une évaluation archéologique fut menée sous la direction d'Isabelle Ganet (Afan), suivie de quatre campagnes de fouille en sauvetage programmé, effectuées entre 1990 et 1993 ². Elles permirent de mettre au jour 5 000 m² de vestiges. Le projet de carrière n'ayant pas été concrétisé au terme de ces premières opérations, le site redevint dès lors un simple lieu de promenade.

Le diagnostic Inrap ayant estimé l'extension du site à 15 000 m² supplémentaires environ, le SRA DRAC-PACA a défini deux nouvelles zones de fouille, de part et d'autre

du secteur principal, dit Ensemble Est, anciennement dégage. L'objectif de cette nouvelle fouille était de définir la trame urbaine du village et d'en préciser l'évolution chronologique, préalablement à sa destruction.

L'intervention de 2008 portait sur la moitié ouest du castrum, délimitée au nord et à l'ouest par une enceinte au tracé partiellement conservé et dominée à l'est par les vestiges du château de Lazer ³. Elle s'est faite avec une équipe de dix-neuf personnes ⁴. La seconde tranche des travaux, qui n'a pas encore été réalisée, concerne la partie la plus à l'est du village, située immédiatement au sud du château, sans doute le noyau originel du castrum. L'intégralité de la zone prescrite pour 2008 a été décapée jusqu'aux niveaux archéologiques en place, fouillés

3. Inscrit sur la liste supplémentaire des Monuments historiques, depuis 1989, le château est exclu de la zone de travaux de Placoplâtre. Il est mentionné à plusieurs reprises dans les textes, entre le milieu du XII^e s. et le début du XVI^e s.

4. Ont pris part à cette opération, placée sous la direction scientifique de Mathilde Tissot, l'ensemble du personnel d'Arkemine sarl (Gérald Bonnamour, Christophe Colliou, Arnaud Coutelas, Christophe Marconnet et Simon Painsonneau) ainsi que Sandrine Bayrounat, Éric Conrad, Aurélie Devillechaise, Jérôme Ducreux, Sarah Laurent, Florian Leleu, Cécile Montel, Jérôme Rigaud, Myriam Tessariol, Christian Vialaron, Laurent Villaverde et Henri Graziano, conducteur de pelle mécanique de l'entreprise Polder. Marie-Christine Bailly-Maître (LAMM/CNRS) participe également à l'opération en tant que conseillère scientifique et responsable de l'étude du mobilier archéologique, cette dernière étant réalisée principalement dans les locaux et par des acteurs du Laboratoire d'archéologie médiévale méditerranéenne.

1. Voir le « Rapport final d'opération de diagnostic – La Plâtrière à Lazer (Hautes-Alpes) » par P. Reynaud, O. Sivan et B. Fabry (Inrap), février 2007, 66 p., déposé au SRA DRAC-PACA.

2. Voir le « Rapport de fouilles – La Plâtrière, Lazer (Hautes-Alpes) » par I. Ganet, C. Landuré, J.-Ph. Lagrue, L. Cordier et J. Isnard, juillet-septembre 1990, non paginé, déposé au SRA DRAC-PACA. Voir aussi *BSR PACA* 1991, 50-51 ; 1992, 56 ; 1993, 30.

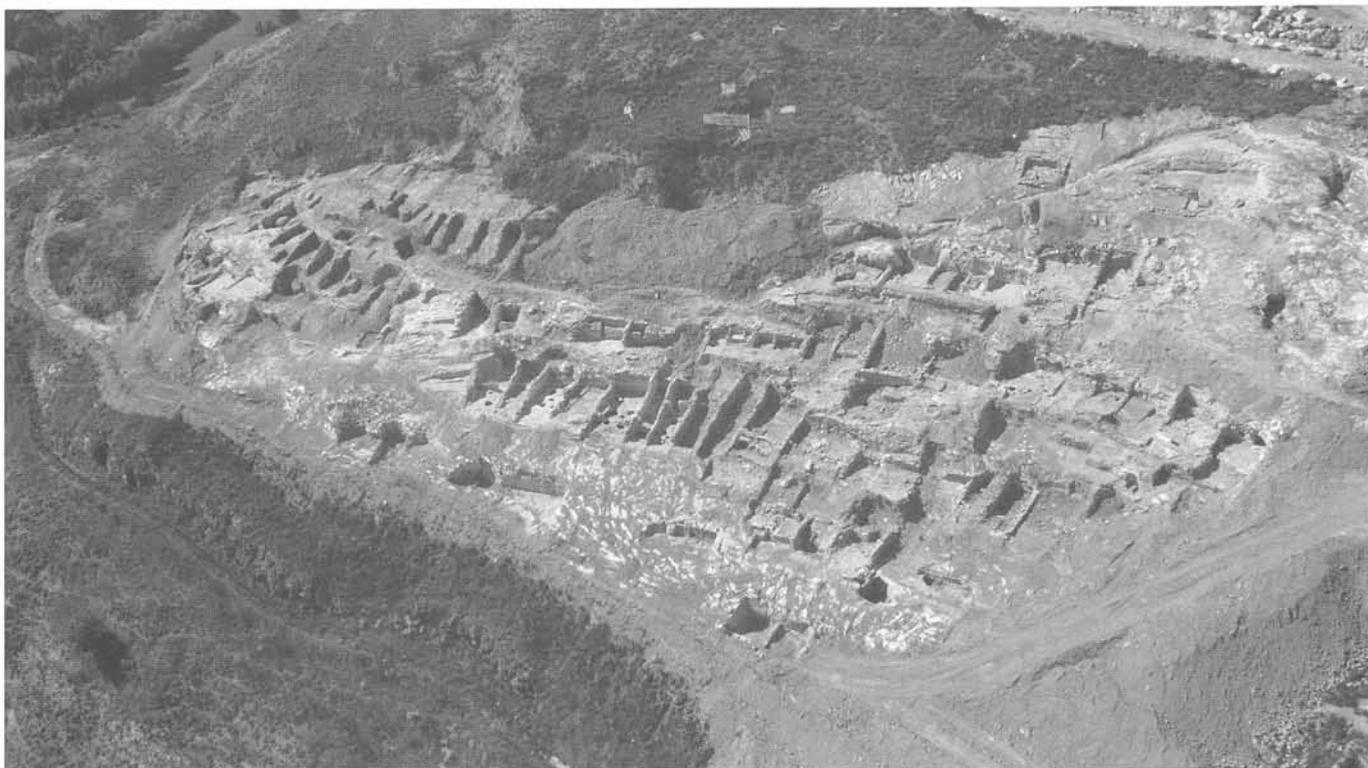


Fig. 19 – LAZER, la Plâtrière. Vue aérienne du site prise depuis le sud-est en juillet 2008 (Arkemine).

mécaniquement et/ou manuellement en fonction de leur nature et de leur accessibilité. Ont été mis au jour plus de cent vingt murs pour une soixantaine de pièces ou de bâtiments ; cent soixante fosses circulaires, formant plusieurs aires d'ensilage ou étant réparties au sein des bâtiments ainsi que diverses structures (fours, escaliers, banquettes maçonnées, four potager, etc.) (fig. 19).

La trame urbaine s'est avérée, dans l'ensemble, aussi dense que dans les anciennes zones de fouille. Les bâtiments, construits sur des terrasses aménagées, s'alignent les uns contre les autres, dans la continuité des îlots dégagés antérieurement. Ils ont été excavés en tout ou partie dans le substrat, celui-ci étant formé principalement de gypses triasiques et de sables dolomitiques. Leurs élévations, conservées sur 1 m de haut en moyenne, associent des maçonneries construites en petit appareil de moellons grossièrement équarris et liés au mortier de plâtre avec des pans de mur taillés dans le gypse. Comblées par d'importants niveaux de démolition, les différentes pièces renferment peu de niveaux d'occupation et peu de mobilier archéologique, rendant difficile leur interprétation et leur datation. Les sols sont généralement formés par le substrat rocheux, revêtu d'un enduit au plâtre.

Un seul cas de sol construit a été mis au jour, formé de dalles de gypse et d'éléments de construction en réemploi (fig. 20).

Une dizaine de foyers seulement a été identifiée ainsi qu'un four potager. Le nombre de fosses circulaires à l'intérieur des bâtiments, interprétées comme des silos et/ou des citernes, est en revanche plus important. Pas moins de sept silos ont été creusés dans une seule et même pièce (fig. 21). Ceux-ci étaient également et en



Fig. 20 – LAZER, la Plâtrière. Dallage et ouverture maçonnée d'un silo – ou citerne ? – d'un bâtiment (secteur 4). Vue depuis le nord en juillet 2008 (Arkemine).



Fig. 21 – LAZER, la Plâtrière. Silos creusés dans le sol d'un bâtiment (secteur 6). Vue depuis le nord en juillet 2008 (Arkemine).

majorité remplis d'éléments de démolition et de collusions liés à l'effondrement des structures et à l'abandon du site. Des niveaux sous cave desservis par des escaliers ainsi que l'existence d'étages ont été attestés par la présence, dans le remplissage stratigraphique, de fragments de dalles en plâtre – restes de plafonds coulés sur un clayonnage en bois – semblables à ceux mis au jour lors des fouilles précédentes. En revanche, les systèmes de circulation interne et externe aux bâtiments restent difficiles à appréhender en raison de la faible hauteur des élévations conservées et de la densité des structures qui bien souvent ne laissent pas ou peu de place pour le passage.

La mise au propre du plan général de la fouille, en cours de réalisation, apportera prochainement et très certainement des éléments de réponse à cette question. Elle devrait également permettre la distinction de quartiers résidentiels et celle de quartiers voués à l'artisanat ou encore au stockage des denrées alimentaires. Les restes d'une activité liée à l'artisanat du gypse, et plus précisément à sa transformation en plâtre, ont été mis en évidence en bordure ouest de la zone de prescription, confirmant les indices relevés lors du diagnostic. Là, d'importants niveaux de gâchage du mortier alternant avec

des niveaux cendreaux ont été recoupés par la tranchée de fondation d'un bâtiment. Par ailleurs, les vestiges de deux fours, dont la fonction demeure incertaine, ont été enregistrés, venant s'ajouter à la liste de ceux découverts avant 1993. Enfin, plusieurs aires d'ensilage, recoupées ou recoupant des quartiers d'habitations, témoignent d'activités agricoles et du stockage de céréales au sein de l'enceinte. Différentes analyses en cours (étude du mobilier, datations au ¹⁴C, analyse des mortiers, étude historique, etc.) contribueront à retracer l'évolution chronologique du castrum.

Mathilde Tissot

Ganet 1994-1995 : GANET (I.) – Lazer, village médiéval déserté (XII^e-XIV^e s.), Hautes-Alpes. *Archéam*, 2, 1994-1995, 32-35.

Ganet 1995a : GANET (I.) – Lazer : un bourg castral haut-alpin. In : AMOURIC (H.) éd., DÉMIANS D'ARCHIMBAUD (G.) éd., PELLETIER (J.-P.) éd. – *Terres de Durance : céramiques de l'Antiquité aux temps modernes* : catalogue de l'exposition, Digne, Musée, 15 novembre 1995-7 janvier 1996, Gap, Musée départemental, février-mars 1996. Digne : Musée ; Gap : Musée départemental, 1995, 86-89.

Ganet 1995b : GANET (I.) – 073 Lazer. In : GANET (I.), BARRUOL (G.) dir., BERTUCCHI (G.) dir. – *Les Hautes-Alpes (05)*. Paris : Académie des inscriptions et belles-lettres : Ministère de la culture : Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, CNRS, AFAN : diff. Fondation Maison des sciences de l'homme, 1995, 125-126 (Carte archéologique de la Gaule ; 05).

Âge du Bronze

MOLINES-EN-QUEYRAS Vallon du Longis

Les premiers sondages réalisés en 2007 sur le site du vallon du Longis (ou Longet), à Molines-en-Queyras, ont permis de mettre en évidence un site daté de la fin du III^e millénaire avant notre ère (2210-2130 BC) ¹. La présence de scories, repérées lors de prospections mais également lors de la fouille, démontre que ce site est lié au complexe d'exploitation et de traitement des ressources métallurgiques de la zone de Saint-Véran. La typologie des scories mais également leur composition démontrent une parfaite analogie avec celles mises au jour sur les sites des Clausis, de l'abri de Pinillère et en d'autres points du territoire minier et métallurgique.

La découverte, dans le sondage 1, d'un petit fragment de tuyère vient appuyer cet argumentaire et renforcer les liens chronologiques et technologiques qui unissent les sites de la zone minière et métallurgique. Celle d'un fragment de paroi de four sous-tend grandement l'hypothèse selon laquelle des opérations de métallurgie extractive ont été pratiquées sur le gisement durant le Bronze ancien. L'extension de la fouille et la réalisation de sondages, sur une superficie de plus de 20 m², n'ont pas permis d'individualiser de nouvelles structures. La découverte d'une scorie plate témoigne de l'existence de fours de plan quadrangulaire.

Les résultats obtenus lors des deux campagnes de fouille montrent que ce site du Bronze ancien présente une forte originalité et un intérêt scientifique majeur pour la connaissance des activités métallurgiques durant l'âge

du Bronze dans le massif alpin. Son intérêt réside également dans son éloignement de la mine contemporaine de la Tranchée des anciens située sur le versant opposé du massif de Château-Renard. Pour l'heure, les analyses tendent à privilégier l'hypothèse d'un transfert des minerais vers une aire de traitement éloignée, à plus de deux heures de marche. Dans cette perspective, les raisons de l'implantation d'un atelier dans le vallon du Longis doivent être précisées.

Au moins deux hypothèses peuvent être évoquées :

– La première se réfère à un déterminisme environnemental très souvent mis en avant lors de l'étude des sites miniers et métallurgiques, impliquant un déplacement des zones de traitement du minerai en raison de l'épuisement des ressources végétales (cycles de régénération forestière) ;

– La seconde concerne davantage les dynamiques sociales et économiques et impliquerait que le site minier ne fasse pas l'objet d'une exploitation par un seul groupe, selon un modèle proto-industriel inscrit dans la relation mine/atelier ; l'éclatement des zones de traitement du minerai sur le territoire pouvant être le produit de cette multiplicité d'acteurs.

Laurent Carozza, Pierre Rostan et Benoît Mille

Bourgarit et al. 2008 : BOURGARIT (D.), ROSTAN (P.), BURGER (E.), CAROZZA (L.), MILLE (B.), ARTIOLI (G.) – The beginning of copper mass production in the southern part of western Alps : the Saint-Véran mining area considered (Hautes-Alpes, France). *Historical Metallurgy*, 42, 1, 2008, 1-11.

1. Voir *BSR PACA* 2007, 57.

Au cours des années 1990, une campagne de carottages a été réalisée par l'IMEP¹, sous la direction de J. L. de Beaulieu, dans les tourbières du haut Champsaur au sud des Écrins. Les données palynologiques ont été étudiées par Mona Court-Picon dans le cadre d'une thèse de doctorat (Court-Picon 2007).

Parmi les huit sites carottés, la tourbière de Sagne de Canne², sur le plateau de Bayard (commune de Saint-Laurent-du-Cros), s'est révélée très prometteuse en livrant une séquence très dilatée du Tardiglaciaire au Subatlantique. Le remplissage tourbeux correspondant à l'Holocène permet de suivre une anthropisation du paysage qui remonte à une période très ancienne et s'étend jusqu'au Moyen Âge.

L'évolution du couvert végétal au cours du Néolithique montre d'intéressantes alternances d'emprise anthropique (emprise/déprise agricole ?) avec une évolution remarquable des cortèges floristiques considérés comme des marqueurs d'activités.

C'est dans ce cadre que nous avons entrepris au mois de juillet 2008 une série de sondages afin de mettre en évidence d'éventuelles occupations autour de la tourbière. En effet, les données archéologiques sont rares et aucune occupation n'est actuellement identifiée à proximité.

D'un point de vue méthodologique, nous avons réalisé plusieurs transects à travers la tourbière et ses environs immédiats à l'aide de tarières manuelles (une tarière pédologique et une tarière palynologique ou "carottier russe") afin d'identifier d'éventuels dépôts anthropiques tourbeux en place ou colluviés. Les sondages espacés tous les 5 m ou tous les 10 m ont été particulièrement détaillés pour les faciès d'atterrissement.

Mis à part une zone à l'est de la tourbière où une anomalie stratigraphique est décelable et où quelques charbons sont présents (sans possibilité de les attribuer à une période précise depuis le Tardiglaciaire...), les sondages se sont révélés négatifs.

Étant donné la qualité de l'information paléoenvironnementale et la richesse de la description des processus d'anthropisation du paysage, nous envisageons de poursuivre les investigations sur cette zone en 2009.

Cette poursuite comprendra une campagne de photographies aériennes à basse altitude ainsi que des sondages archéologiques classiques menés sur quelques points du paysage qui apparaissent propices à une implantation humaine. Notons également qu'une nouvelle analyse palynologique du carottage réalisé par l'IMEP dans les années 1990 est en cours par M. Court-Picon, concentrée sur la séquence néolithique, et que deux datations au radiocarbone par SMA, réalisées dans le cadre du programme de recherche JURALP, préciseront la chronologie.

Maxence Bailly

Court-Picon 2007 : COURT PICON (Mona) – *Mise en place du paysage dans un milieu de moyenne et haute montagne du Tardiglaciaire à l'époque actuelle*. Besançon : UFR des sciences et techniques de l'université de Franche Comté, 2007. 3 vol. multigraphiés (thèse du laboratoire de Chrono-environnement).

SALÉON Le Village

Moyen Âge, Moderne

Le projet de restauration d'un bâtiment identifié comme chapelle castrale par la tradition locale a motivé la prescription d'une expertise archéologique réalisée par l'Inrap. Le village de Saléon, situé à la confluence du Céans avec le Buech, est perché en bordure nord-est d'un long et étroit plateau qui se développe au pied de la montagne de Chabre. Sa situation dominante sur une vallée ouverte lui confère une situation idéale ; au pied du plateau se développent des terres plates et fertiles.

Le castrum de Saléon apparaît dans les sources écrites à partir de 1100 sous le nom de *Celedone* puis de *castrum Seleonis*. Au XIII^e s. cette seigneurie appartient à la famille Mévouillon. En 1248, Bertrand de Mévouillon, seigneur de Mison et de Serres, lègue à sa fille Galburge vingt paroisses au nombre desquelles figure Saléon.

En 1534, Saléon passe aux Achard qui le cèdent à leur tour aux d'Armand en 1602. À partir de 1640, le village connaît une longue série de propriétaires différents. Le château est détruit à la fin du XVIII^e s. (Roman 1888, 121). Au XIV^e s., il existe à Saléon un prieuré dédié à saint Sauveur, localisé à l'est dans la plaine. La paroisse est à ce moment-là placée sous le vocable de Saint-Antoine (Roman 1887, 155-156). Au XVI^e s., pas moins de trois chapelles sont recensées.

Les données permettant d'identifier la chapelle Saint-Marc à l'édifice diagnostiqué sont extrêmement ténues. Au terme de cette étude préliminaire, il est néanmoins possible de préciser certains aspects. Les éléments issus des sondages, bien que fort peu nombreux, viennent

néanmoins compléter la datation de l'édifice proposée par l'archéologue Marie-Pierre Estienne lors de sa visite sur le site en 1999 : pas postérieure au XIII^e s. ¹.

L'édifice se présente alors comme un bâtiment très rudimentaire mais non dénué de monumentalité.

L'analyse du bâti a en effet permis de mettre en évidence l'attention toute particulière apportée aux chaînes d'angle, soigneusement montées en besace avec des modules privilégiés, et à la porte de la façade principale dont l'arc et les piédroits sont montés en pierre de taille de grand et moyen appareil.

Ses dimensions (11 m de long x 6,50 m de large) l'apparentent au module standard des chapelles castrales du haut Dauphiné (11 m de long x 6,15 m de large) relevé par N. Nicolas (Nicolas 2005, 153). Si la largeur du mur de la façade principale, de l'ordre de 0,70 m, relève également de dimensions standardisées, les largeurs de 1 m et 1,16 m des trois autres murs sont plus importantes en raison de la situation de l'édifice à flanc de versant. Aucun élément n'a permis de préciser le mode de couvrement de l'édifice.

Aucune inhumation n'a été mise au jour à l'occasion de cette intervention mais il convient de souligner la présence d'un fragment d'os humain (tête fémorale) trouvé dans l'US 3 du sondage 2.

Malgré ces éléments qui semblent étayer l'hypothèse d'une chapelle castrale, on ne peut que s'étonner de son implantation à flanc de versant et non pas sur la

plate-forme sommitale, beaucoup plus accessible, et du pendage des sols qui constituent une contrainte certaine pour les usagers de cet édifice. La méconnaissance de la configuration du castrum ne permet cependant pas de développer davantage cet aspect de la question.

Les aménagements dont fait ensuite l'objet le bâtiment s'appliquent tous à masquer ou transformer les caractéristiques premières du bâtiment – on perce des ouvertures dans cet espace d'abord peu ouvert et éclairé – et à rompre son individualisation en établissant des constructions alentour (bâtiment annexe) avec lequel il est mis en communication (perçement d'une porte, construction d'un escalier). La configuration intérieure d'origine disparaît, avec la mise en place de sols moins pentus et la disparition du ressaut est. L'embranchement, qui devait se développer à l'entrée, est annulé au profit d'un pan incliné permettant le passage d'animaux.

Ces différents éléments impliquent une requalification de la chapelle pour un usage domestique et/ou agricole dans le courant du XVII^e s., alors qu'elle a déjà subi des transformations (réfection des sols près du chevet).

Émilie Leal

Nicolas 2005 : NICOLAS (N.) – La guerre et les fortifications du Haut-Dauphiné. Étude archéologique des travaux, des châteaux et des villes à la fin du Moyen Âge. Aix-en-Provence : Publications de l'Université de Provence, 2005. 377 p.

Roman 1887 : ROMAN (J.-H.) – *Tableau historique du département des Hautes-Alpes. I : État ecclésiastique, administratif et féodal antérieur à 1789, histoire, biographie, bibliographie de chacune des communes qui le composent.* Paris : Picard, 1887.

Roman 1888 : ROMAN (J.-H.) – *Répertoire archéologique du département des Hautes-Alpes.* Paris : Imprimerie nationale, 1888. 232 col.

1. Communication de C. Aigon, propriétaire.

Âge du Bronze

SAVINES-LE-LAC La Combette

Le site de la Combette est situé au nord du village actuel de Savines-le-Lac dans un terrain légèrement en pente, immergé saisonnièrement par les eaux de la retenue de Serre-Ponçon, à environ 740 m d'altitude.

En 2003, des promeneurs ont découvert en surface un lot de trente-deux fragments d'objets en bronze (neuf fragments d'épingles, deux anneaux entiers, un fragment d'anneau, trois fragments de tiges, un fragment d'applique à bélière, sept bracelets ouverts et neuf fragments) attribuables au début du Bronze final.

L'opération archéologique a permis de découvrir et d'étudier le contexte originel de cet ensemble d'objets. Il s'agit d'une sépulture à incinération en coffre de dalles (0,70 x 0,90 m) recouverte par un petit tertre de pierres d'un diamètre de 2,30 m. La sépulture avait été écrêtée par

des labours ou des travaux consécutifs à l'aménagement de la plage lors de la construction du barrage ; au fil du temps, le lessivage a mis au jour les objets. Les ossements (un adulte, selon la première analyse réalisée par H. Duday) étaient mêlés à une terre charbonneuse (peut-être directement issue du foyer) et placés en vrac dans le coffre, accompagnés de tessons de céramiques et des objets en bronze.

La fouille a permis de mettre au jour un nouvel objet en métal cuivreux, une épingle à tête biconique. Cette découverte – en cours d'étude – permet, pour la première fois dans les Alpes méridionales, de conceptualiser un dépôt d'objets en bronze et de lui attribuer une fonction funéraire.

Dominique Garcia, Vincent Dumas et Florence Mocci

Dans le village de Serres (à l'intersection des rues du Portail et de l'Auche), la présence d'une pierre monumentale en réemploi a été signalée en 2007 par Xavier Margarit (SRA DRAC-PACA). L'observation de la partie supérieure d'un motif de cartouche a motivé la réalisation d'un sondage, notamment afin de vérifier la présence ou l'absence d'inscription.

La pierre taillée dans du calcaire (fig. 22) mesure environ 70 cm de haut, 40 cm de large et 150 cm de long. Les quatre faces mises au jour présentent le même aspect de traitement de taille. Aucune inscription n'est présente, mais le sondage a permis d'observer la suite partielle du motif du cartouche.

Le bloc a manifestement fait l'objet d'un (ou plusieurs) réemploi(s). Sa taille, nature et forme témoignent d'un



Fig. 22 – Vue de la face nord de la pierre lors de son dégagement (C. Deal).

premier emploi comme élément architectural : le bloc correspond aux types taillés pour la construction de monuments funéraires romains¹. Il s'agirait d'un élément de linteau à crossettes. Le travail de préparation ne semble pas achevé, en effet la gravure du motif est relativement peu profonde et l'inscription n'a jamais été réalisée. La surface de cette pierre n'étant pas assez grande pour recevoir l'ensemble du motif, on peut supposer que celui-ci a été accompli après la mise en place des blocs du linteau et que la queue d'aronde droite était gravée sur un bloc accolé.

Le dernier emploi est celui que nous connaissons aujourd'hui. La pierre a été installée à l'angle de deux rues, à partir d'un niveau de calade non daté².

On peut, enfin, présumer d'un réemploi intermédiaire compte tenu de la présence de marques – et plus spécifiquement d'encoches – que les premier et dernier emplois ne permettent pas d'expliquer. Celles-ci semblent être des traces d'encastrement, mais rien ne permet de préciser davantage l'emploi de la pierre durant cette phase intermédiaire.

La présence sur la commune de Serres d'une pierre provenant d'un monument funéraire antique ouvre des perspectives de recherche et de mise en valeur à approfondir.

Carine Deal

1. Je remercie X. Lafon, A. Badie, D. Tardy et R. Robert (IRAA) pour les éclairages qu'ils m'ont apportés.

2. Seul *terminus ante quem* connu : 1925.

MOLINES-EN-QUEYRAS ET SAINT-VÉRAN

Mines et métallurgie en haut Queyras

Préhistoire récente

Une approche nouvelle des sites miniers et métallurgiques de Molines-en-Queyras et Saint-Véran a été entreprise dans le cadre d'un projet collectif de recherche destiné à appréhender le contexte de l'émergence de la métallurgie à la charnière du Néolithique et de l'âge du Bronze. Mais ce projet souhaite cependant dépasser l'aspect minier *stricto sensu* ; en effet, la métallurgie du haut Queyras trouve son originalité dans le caractère exceptionnel de sites de haute altitude occupés avec une fourchette chronologique très étroite (2400-2000 BC).

Ce projet est né du constat de la rareté des sites associant extraction et traitement du minerai à ces époques et ce, en particulier, dans le contexte de l'accroissement brutal de la production métallique au début du Bronze ancien. Il s'y ajoute l'importance de la production métallique propre au complexe minier de Molines-en-

Queyras/Saint-Véran, de l'ordre de plusieurs tonnes de cuivre par an, et la précocité de son caractère particulièrement intensif avec production de scories plates très fluides très pauvres en cuivre.

Les traits spécifiques de la métallurgie de Saint-Véran consistent en la conjonction d'un minerai riche, de traitement relativement aisé comparé à celui d'autres minerais plus riches en soufre tels les cuivres gris ou la chalcoppyrite, et de sa présence avec une allure exceptionnellement massive dans le gisement.

Le projet, construit autour d'une équipe pluridisciplinaire réunissant archéologues, géologues, environnementalistes et archéométallurgistes, s'est centré en 2008 sur une approche paléoenvironnementale du contexte minier et métallurgique ainsi que sur la problématique de la multiplication et l'atomisation des sites de traitement

métallurgique posant le problème d'une possible exportation du minerai sur des sites de plus basse altitude ou bien sur des secteurs plus éloignés. Une prospection de surface et des sondages carottés dans les sites de tourbières ont été conduits dans le vallon du Longis ainsi que dans la zone des Clausis.

La fouille de l'atelier métallurgique du Longis (voir *supra* dans ce volume) s'inscrit dans cette même perspective ¹. Située sur la commune de Molines, cette opération de fouille – qui fait l'objet d'une autorisation spécifique – se trouve à présent achevée ; elle a mis en évidence l'existence très localisée d'un petit atelier de traitement de la bornite à la fin du III^e millénaire avant notre ère (présence de scories et tuyères) et qui apparaît très proche des différents sites métallurgiques des Clausis. Situé sur le versant opposé à la mine, cet atelier localisé sous le col du Longet ne semble pas avoir fonctionné dans la durée et ce constat, qui vient compléter des observations antérieures, montre la nécessité de conduire une prospection sur des secteurs très élargis et non plus focalisés sur la zone minière de Saint-Véran.

Les prospections conduites dans le vallon du Longis visaient à rechercher des sites d'occupation et d'éventuels indices de nouveaux sites de traitement du minerai. Cette problématique se fonde sur le fort déficit en scories au regard des centaines de tonnes de minerai extrait, l'ensemble des sites de traitement rencontrés à ce jour ne semblant avoir pu produire que quelques centaines de kilos de scories tout au plus...

Cette prospection s'est déroulée en haute altitude mais aussi dans les secteurs plus en aval, avec un caractère aussi exhaustif que possible et avec examen régulier des travaux de terrassements, notamment grâce un étroit fonctionnement avec le SRA DRAC-PACA suffisamment en amont sur les opérations d'aménagement.

Il a été mis en évidence la présence systématique, au toit du substratum morainique et parfois au toit du substratum de schistes lustrés piémontais, d'un horizon de limons rougeâtres d'épaisseur très variable, présent sous un recouvrement également très variable de l'ordre du décimètre jusqu'à 3 m de sédiments, et qui comporte de façon systématique des charbons de bois, parfois de grande taille et en quantités plus ou moins importantes. La question de la signification de cet horizon, rencontré sur l'ensemble des bassins-versants de l'Aigue Blanche et de l'Aigue Agnelle, avec ses possibles relations avec la métallurgie locale, se trouve examinée, et les premiè-

res datations de ses charbons, du début du Néolithique final au début de l'âge du Bronze final, n'ont toutefois pas encore conduit à clarifier la question.

La prospection s'est également attachée à recenser les zones humides et les sites de tourbières de façon à préciser les cibles possibles de la démarche paléoenvironnementale ; plusieurs sites ont ainsi montré une épaisseur de sédiments organiques développée et cette démarche tendra dans l'avenir à l'exhaustivité sur le secteur étudié. Enfin différentes structures pastorales et abris-sous-roche ont été localisés, souvent dans des amas tardiglaciaires de blocs de roche verte, et demeurent dans l'attente de caractérisation par sondages.

La reconnaissance du remplissage des tourbières a été opérée par carottages. Différents sites ont été testés de façon à en préciser l'intérêt et deux d'entre eux ont été échantillonnés, l'un en amont de la chapelle des Clausis sur le bassin-versant du site minier et l'autre un peu en amont du site métallurgique du vallon du Longis. Il s'agissait de tenter d'obtenir une séquence palynologique destinée à préciser le contexte environnemental de l'activité minière et métallurgique et d'appréhender de quelle façon celui-ci s'en trouvait impacté.

Les résultats des sondages avec l'analyse des séquences ainsi prélevées sont en cours mais, pour l'instant, malgré des séries de sédiments organiques plutôt bien développées, les séquences carottées n'ont pas permis d'atteindre les périodes recherchées, leur base s'établissant à la fin du II^e s. av. n. è. ; la possibilité d'approfondissement des prélèvements par carottage sera donc examinée dans l'avenir. Enfin, le mobilier des anciennes fouilles de l'abri de Pinilière (opération réalisée par l'un de nous) et confié au SRA DRAC-PACA n'ayant pu être retrouvé, la publication de cette opération n'a toujours pas pu être finalisée pour le moment.

Les démarches entreprises devront ainsi permettre à terme de continuer à éclaircir le contexte du saut technologique de la première métallurgie du cuivre et celui de la gestion et du devenir de cette production de masse.

Pierre Rostan ²

Bourgarit et al. 2008 : BOURGARIT (D.), ROSTAN (P.), BURGER (E.), CAROZZA (L.), MILLE (B.), ARTIOLI (G.) – The beginning of copper mass production in the southern part of western Alps : the Saint-Véran mining area considered (Hautes-Alpes, France). *Historical Metallurgy*, 42, 1, 2008, 1-11.

2. Avec la participation de Laurent Carozza, Benoît Mille, David Bourgarit, Brigitte Talon et Didier Galop.

1. Voir *BSR PACA* 2007, 57.

Cette opération de prospection-inventaire avait pour but de compléter la carte archéologique de la vallée de la Durance. Les communes de Puy-Saint-Eusèbe et Puy-Sanières, à vocation agricole et pastorale, sont établies dans la partie inférieure du versant méridional du mont Guillaume. Les dépôts glaciaires würmiens abandonnés

par l'ancien glacier de la Durance constituent l'essentiel de la couverture géologique. Ce placage morainique recouvre des terrains marneux (terres noires de Serre-Ponçon) du Jurassique qui affleurent très localement. Quelques ravines et cônes torrentiels se remarquent également sur ces communes.



Fig. 23 – PUY-SAINT-EUSÈBE. Vestiges d'occupation d'époque moderne au lieu-dit Le Villard (B. Vappereau).

Leur histoire est fortement marquée par des destructions le plus souvent causées par des catastrophes naturelles provoquées par plusieurs torrents (mouvements de terrains, inondations). L'érosion, très active dans plusieurs secteurs, a certainement détruit un certain nombre de sites. L'occupation identifiable sur ces territoires est donc essentiellement d'époque moderne et le mobilier, très erratique, du XVII^e s. pourrait confirmer l'occupation du secteur d'éboulis au lieu-dit Les Bouteils (commune de Puy-Sanières) et Le Villard (commune de Puy-Saint-Eusèbe) (fig. 23).

Nous apporterons, dès que le manteau neigeux aura disparu, un complément d'enquête sur le tracé de la voie

ancienne mentionné dans les *Bulletins de la société d'étude des Hautes-Alpes*. Le tronçon déjà identifié au lieu-dit Les Bouteils (commune de Puy-Sanières) correspond aux indications des chercheurs de la Société d'étude et certainement à une voie ancienne. En revanche aucun mobilier archéologique ne permet de l'attribuer à la période romaine.

Baptiste Vappereau

Amouric, Démiens d'Archimbaud, Pelletier 1995 : AMOURIC (H.) éd., DÉMIENS D'ARCHIMBAUD (G.) éd., PELLETIER (J.-P.) éd. - *Terres de Durance : céramiques de l'Antiquité aux temps modernes* : catalogue de l'exposition, Digne, Musée, 15 novembre 1995-7 janvier 1996, Gap, Musée départemental, février-mars 1996. Digne : Musée ; Gap : Musée départemental, 1995. 160 p.

Anonyme – Tracé de la voie Cottienne. *Bulletin de la Société d'étude des Hautes-Alpes*, 1953.

Joisten 2006 : JOISTEN (Ch.), ABRY (N.) éd., JOISTEN (A.) éd. – *Êtres fantastiques du Dauphiné. Patrimoine narratif des Hautes-Alpes*. Grenoble : musée Dauphinois, 2006. 608 p.

Martin 1896 : MARTIN (D.) – Le Puy-Saint-Eusèbe. *Bulletin de la Société d'étude des Hautes-Alpes*, 1896, 325-336.

Roman 1903 : ROMAN (J.) – Itinéraires romains. *Bulletin de la Société d'étude des Hautes-Alpes*, 1896, 311.

Villaret, Garraud, Beltrat 2003 : VILLARET (J.-C.), GARRAUD (L.), BELTRAT (S.) – *Inventaire des zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (actualisées) de Provence-Alpes-Côte d'Azur*. Ministère chargé de l'Environnement, Muséum National d'Histoire Naturelle, Direction générale de l'environnement Provence-Alpes-Côte d'Azur. 2003.

BARATIER / LES ORRES

Indices de peuplement et évolution du paysage de l'Embrunais

Moderne, Contemporain

La prospection thématique commencée cette année dans l'Embrunais a pour objectif l'étude du peuplement des zones de montagne dans la longue durée, dans un secteur à cheval sur une grande vallée, celle de la Durance, et les espaces de moyenne et de haute montagne qui l'encadrent.

La prospection, réalisée par Bruce Hitchner (professeur d'archéologie à la Tufts University) et une équipe d'étudiants de la même université, s'est concentrée sur la vallée des Orres, et plus particulièrement sur le secteur du Petit Vallon, de la Montagne d'Hautisse, des Jardins et du Haut-Forest.

La cinquantaine de sites ou d'ensembles de structures archéologiques recensés se révèlent, selon les altitudes, être des sites à caractère pastoral (cabanes, enclos, murs) ou des aménagements et structures liés à l'agriculture de montagne. La plupart de ces structures (agricoles comme pastorales) paraissent, d'après leur état de conservation, être les vestiges d'activités peu anciennes (époque moderne, voire contemporaine). En l'absence de mobilier, les plus érodés et les moins lisibles ne peuvent être datés précisément.

Maxence Segard

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
ALPES-MARITIMES

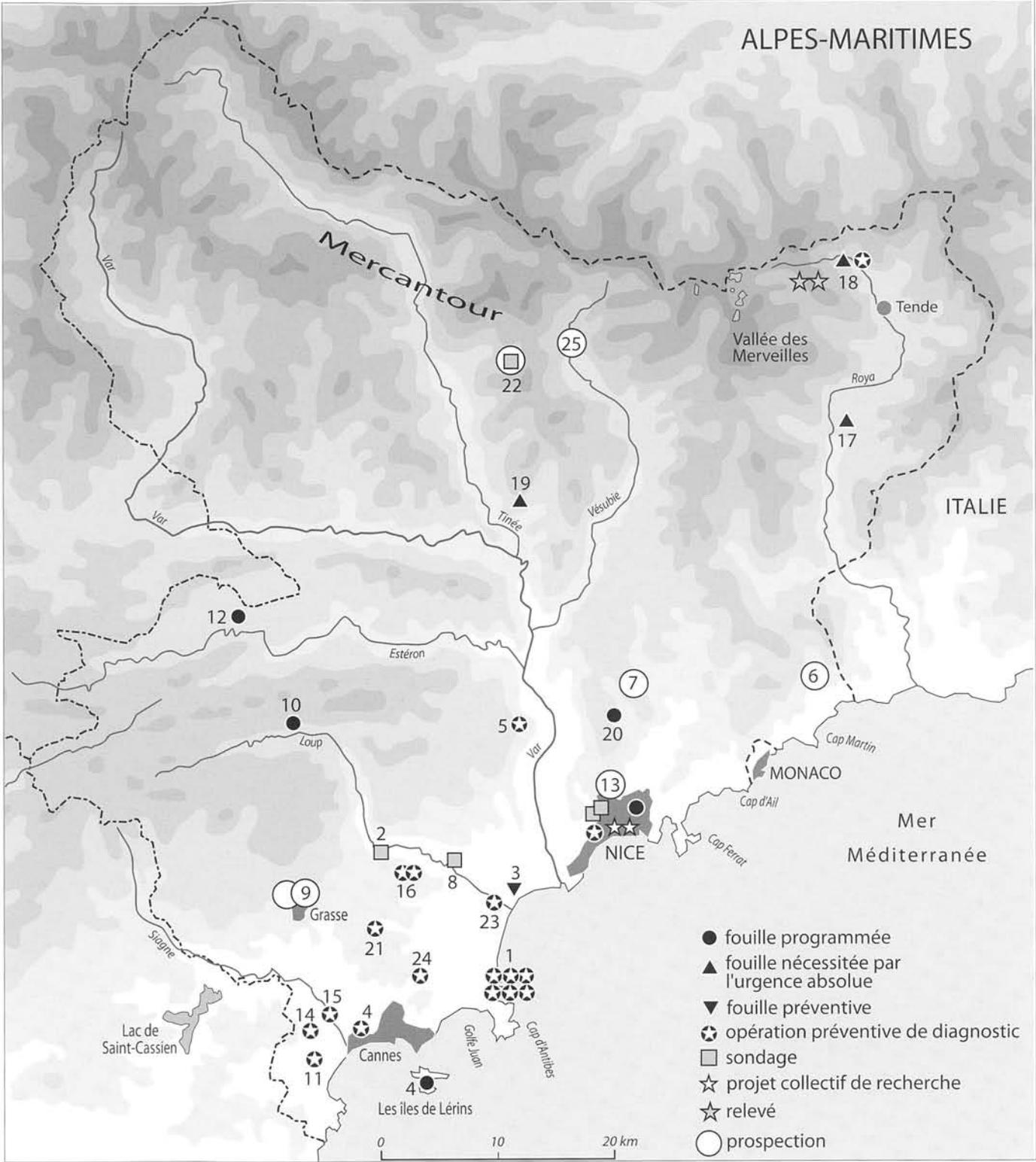
BILAN
SCIENTIFIQUE

Tableau des opérations autorisées

2 0 0 8

N° de dossier	Commune, nom du site	Titulaire de l'autorisation	Programme	Opération	Remarques	Opération liée au PCR ou à la PRT	Opération présentée avec	Époque	Réf. carte
8746	Antibes. 87 chemin des Hautes-Bréguières	Thernot, Robert (INR)		OPD				MOD	1
8507	Antibes. 91 avenue Francisque Perraud	De Luca, Brigitte (INR)		OPD	○				1
8104	Antibes. 1548 chemin Saint-Claude - chemin des Rastines	Thernot, Robert (INR)		OPD	●				1
8647	Antibes. 2391 chemin de Saint-Claude	Thernot, Robert (INR)		OPD	●				1
8482	Antibes. 825 bis chemin de Rabiac Estagnol	Voyez, Christophe (INR)		OPD	●				1
8710	Le Bar-sur-Loup. Grotte de la Sarrée	Lepère, Cédric (AUT)	12	SD	●				2
7671	Cagnes-sur-Mer. Le Béal II	Monteil, Karine (INR)		SP	▲				3
8712	Cannes. Île Saint-Honorat, chapelle Saint-Sauveur	Codou, Yann (SUP)	23	FP				AT HMA	4
8474	Cannes. Vallée de la Siagne II	Weydert, Nicolas (INR)		OPD	●				4
8670	Carros. Presbytère	Voyez, Christophe (INR)		OPD				ANT MA	5
8757	Castellar. Castellar-Vieux	Arellano, Almudena (COL)		PRD				MA MOD	6
8858	Châteauneuf-Villevieille. Étude d'impact archéologique des ruines de Châteauneuf-Villevieille	Blanc, Fabien (PRI)		PRT				MA MOD	7
8711	La Colle-sur-Loup. Grotte Bianchi	Lepère, Cédric (AUT)	12	SD		8725		BRO NEO	8
8704	Grasse. Îlot Four de l'Oratoire	Blanc, Fabien (PRI)		PRD				MA MOD CON	9
8799	Grasse. Centre ancien	Cavanna, Émilie (AUT)		PRD				MA MOD CON	9
8645	Gréolières. Chapelle Notre-Dame de Verdelaye	Poteur, Catherine (ASS)	23	FP				MA MOD	10
8474	Mandelieu-la-Napoule. Vallée de la Siagne II	Weydert, Nicolas (INR)		OPD	●				11
8578	Les Mujouls. Col d'Adon	Golosetti, Raphaël (AUT)	22	FP				ANT	12
7880	Nice. Grotte du Lazaret, UA 25, 26 et 27	Lumley, Henry de (CNR)	03	FP				PAL	13
8643	Nice. Mont Boron	Geist, Henri (ASS)	24	PRT				MOD	13
8713	Nice. Cimiez	Jannet, Monique (MUS)	23	PCR	▲				13
7859	Nice. PCR « Colline du Château »	Bouiron, Marc (COL)	24	PCR				DIA	13
8752	Nice. Colline du Château, ancienne cathédrale	Bouiron, Marc (COL)	24	SD		7859	7859		13
8753	Nice. Colline du Château, tour Saint-Paul	Bouiron, Marc (COL)	24	SD		7859	7859		13
8672	Nice. 106 avenue de Sainte-Marguerite	Dubesset, Denis (INR)		OPD	●				13
8474	Pégomas. Vallée de la Siagne II	Weydert, Nicolas (INR)		OPD	●				14

ALPES-MARITIMES



8474	La Roquette-sur-Siagne. Vallée de la Siagne II	Weydert, Nicolas (INR)		OPD	●					15
8666	Le Rouret. 24 chemin des Combes	Dubesset, Denis (INR)		OPD	●					16
8462	Le Rouret. 18 chemin des Combes	Dubesset, Denis (INR)		OPD					NEO PRO	16
8917	Saorge. Chapelle des Pénitents blancs	Blanc, Fabien (PRI)	23	SU					MOD	17
7881	Tende. Mont Bego	Lumley, Henry de (CNR)	09	RAR					BRO	18
8637	Tende. Mont Bego, vallée des Merveilles	Arca, Andrea (AUT)	09	RAR	▲				BRO	18
8909	Tende. Col de Tende	Sandrone, Silvia (COL)	22	SU		8803			BRO ANT	18
8671	Tende. Tunnel de Tende	Voyez, Christophe (INR)		OPD					MOD	18
8726	La Tour-sur-Tinée. Cave Chevalard	Mercurin, Romuald (AUT)	19	SU					ANT MOD CON	19
8601	Tourrette-Levens. Grotte du Merle	Desclaux, Emmanuel (COL)	05	FP					PAL	20
8664	Valbonne. 522 route de Nice	Thernot, Robert (INR)		OPD	●					21
8830 à 8834	Valdeblore. Sondages 9, 10, 13, 24 et 25	Suméra, Franck (SRA)	20	SD		8803	8803			22
8501	Villeneuve-Loubet. Logis de Bonneau	Thernot, Robert (INR)		OPD					NEO IND	23
8438	Antibes / Vallauris. Prolongement de la RD 6107	Mellinand, Philippe (INR)		OPD					ANT MOD CON	1 24
8829 8840	Valdeblore / Saint-Martin-Vésubie	Suméra, Franck (SRA)	20	PRT PRM		8803	8803			22 25
8758	Haute vallée de la Roya : Tende, La Brigue, Saorge, Fontan	Sandrone, Silvia (COL)		PRD		8803			DIA	
8755	Cantons de Bar-sur-Loup, Cannes, Coursegoules, Grasse, Mougins, Saint-Auban, Saint-Vallier	Fulconis, Stéphane (BEN)		PRD					DIA	
8803	Peuplement et occupation du sol du Massif du Mercantour au cours de l'Holocène	Suméra, Franck (SRA)	14 20 25	PCR						

FP Fouille programmée
OPD Opération préventive de diagnostic
PCR Projet collectif de recherche
PRD Prospection diachronique
PRM Prospection au détecteur de métaux
PRT Prospection thématique
RAR Relevé d'art rupestre
SD Sondage
SP Fouille préventive
SU Fouille préventive d'urgence

ASS Association
AUT Autre
BEN Bénévole
CNR CNRS
COL Collectivité territoriale
EDU Education nationale
INR Inrap
PRI Entreprise privée
SRA Service régional de l'archéologie (MCC)
SUP Enseignement supérieur

▲ notice non parvenue
○ opération en cours
● opération négative

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 0 8

ANTIBES

Moderne

87 chemin des Hautes-Bréguières

Un projet de construction de maison individuelle sur une parcelle traversée par le tracé de l'aqueduc de la Fontvieille, l'un des deux aqueducs alimentant la ville romaine d'Antibes et qui a été restauré à la fin du XVIII^e s., a motivé la prescription d'un diagnostic archéologique. Situé dans le secteur nord du territoire communal, ce terrain occupe la pente orientale d'un vallon évasé qui descend vers le nord pour rejoindre la vallée de la Brague. Le terrain se place en limite du plateau des Bréguières, à plus de 25 m NGF.

Dans la parcelle mitoyenne à celle ayant fait l'objet de l'intervention, le propriétaire a signalé un puits de visite de l'aqueduc, situé dans l'angle nord-est de son terrain. Le puits maçonné en appareil incertain, de 1,80 m de long et 1,70 m de large environ, est couronné par une margelle rectangulaire plus étroite, faite de blocs de calcaire dur taillés. Il est obturé par une dalle de calcaire dur dotée de deux orifices forés facilitant la manipulation. La cote NGF de la dalle est de 22,45 m. Une mesure de la profondeur effectuée anciennement par le propriétaire évalué à une quinzaine de mètres le sommet du colmatage interne.

Ce puits de visite correspond aux aménagements liés à la remise en fonction de l'aqueduc à la fin du XVIII^e s. et se conforme à tous les regards restaurés à cette époque déjà repérés.

Dans le tronçon traversant le plateau des Bréguières en galerie entre 10 et 20 m de profondeur, sur près de 500 m, l'aqueduc ne comportait qu'un seul puits de visite, distant de plus de 300 m des puits voisins. De nouveaux puits ont été construits lors de la restauration afin de faciliter le curage et l'entretien de l'ouvrage.

Cette opération n'a pas permis de mettre au jour le conduit de l'aqueduc, trop profond ici. Elle n'a pas livré d'informations concernant d'autres types d'occupation. Toutefois la localisation du puits de visite moderne et les informations recueillies auprès des habitants indiquent qu'une enquête systématique pourrait être entreprise dans ce secteur afin de collecter les indices du passage de l'aqueduc.

Robert Thernot

Antiquité tardive

CANNES

Haut Moyen Âge

Saint-Sauveur, île Saint-Honorat de Lérins

En 2007, à l'intérieur de la chapelle actuelle, nous avons identifié les restes – très fragiles puisque restitués pour l'essentiel à travers les tranchées de fondation – d'un lieu de culte de petites dimensions et de plan simple, composé d'une nef unique terminée par une abside semi-circulaire¹. Nous l'avons alors désigné sous l'appellation de Saint-Sauveur 1, Saint-Sauveur 2 correspondant à l'édifice en élévation.

En 2008, nous avons, grâce aux fouilles à l'extérieur, précisé le plan de Saint-Sauveur 1 et identifié une annexe,

tandis que la poursuite des fouilles à l'intérieur a permis de mieux cerner les dernières phases d'occupation de ce premier monument (fig. 24).

Ainsi, nous avons confirmé que Saint-Sauveur 2 avait été fondé sur les murs périmétraux sud et ouest de Saint-Sauveur 1. Nous pouvons désormais restituer de manière assurée les dimensions de ce premier monument. La longueur interne est de 6,90/7 m, la largeur interne de la nef est de 2,95/3 m. L'abside, semi-circulaire intérieurement, a une longueur est-ouest de 2 m. Le chevet dégagé dans sa partie sud-est est endommagé. Il reste qu'il n'adopte pas un profil semi-circulaire et il est probable que l'on

1. Voir BSR PACA 2007, 74-76.

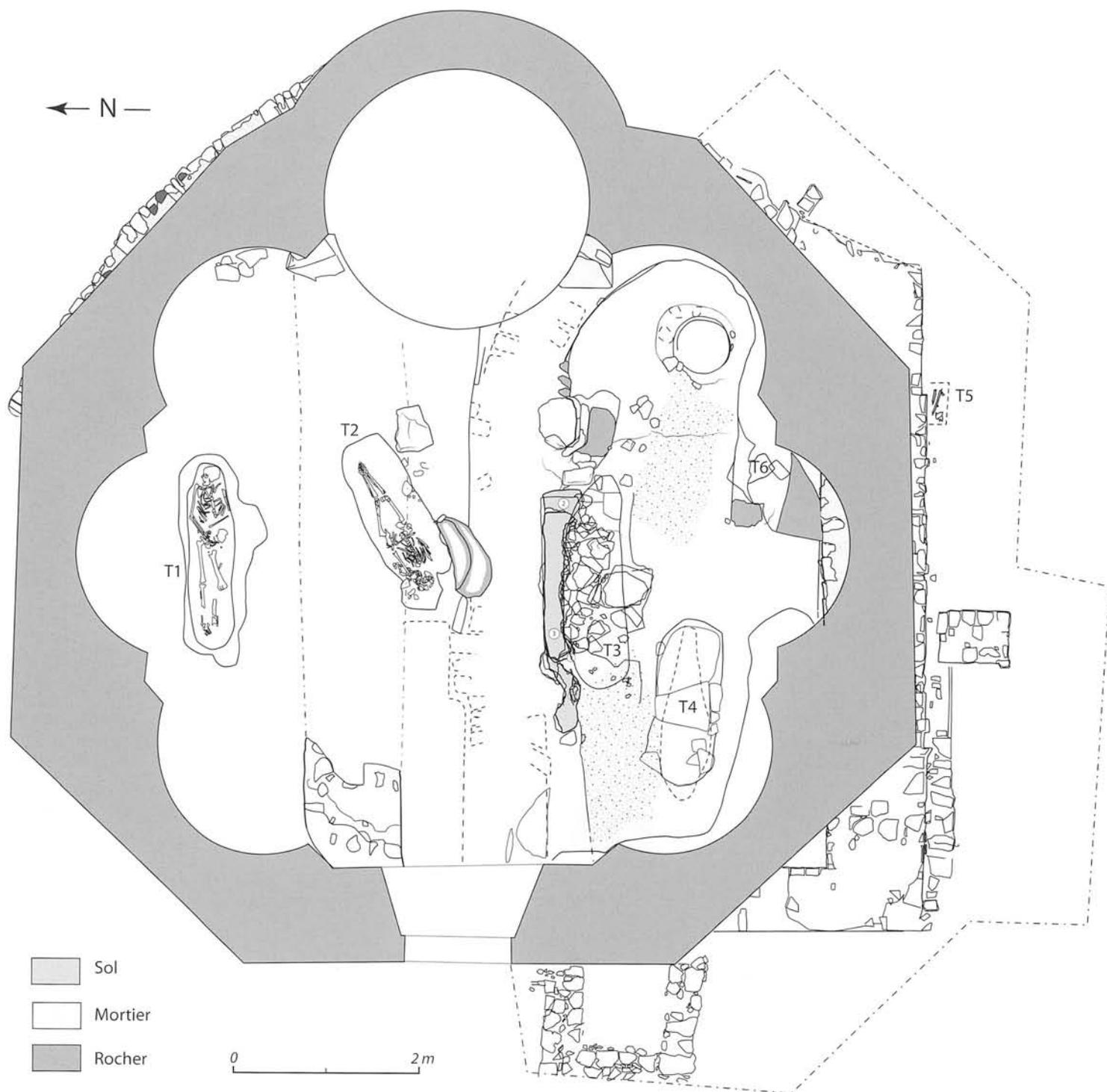


Fig. 24 – CANNES, Saint-Sauveur. Plan d'ensemble des structures dégagées (fond de plan CAV Toulon ; relevés et DAO Sabine Sorin, Cépam).

avait un chevet quadrangulaire. Les murs – murs gouttereaux et mur de l'abside – étaient en continuité, sans épaulement, présentant un plan en "U". Intérieurement, au nord, la base d'un pilastre qui soutenait l'arc triomphal est bien lisible. Pour ce qui est de la façade occidentale, son angle sud-ouest a pu être identifié.

L'extension des sondages à l'extérieur, dans la zone méridionale, a aussi montré l'importance des niveaux de l'Antiquité tardive et révélé l'existence d'au moins une annexe qui est venue s'accoler au lieu de culte. Ces résultats donnent une tout autre image de ce monument que l'on avait un peu facilement tendance, du fait de sa situation actuelle, à percevoir comme un lieu de culte

périphérique, isolé, par rapport à un centre monastique localisable sur le site de l'abbatiale actuelle.

Pour ce qui est de la datation, les données acquises semblent démontrer que nous sommes devant un édifice fondé à l'Antiquité tardive (V^e-VI^e s.). Le monument a sans nul doute connu un usage assez long dans lequel nous percevons, dans le dernier état, une occupation profane, témoin possible d'un départ de la communauté monastique.

Un des questionnements qui s'imposent porte sur les fonctions à attribuer à ce monument. Nous proposerons

de voir dans la fondation primitive un oratoire, à savoir un espace principalement destiné à la prière monastique régulière, indépendamment de la célébration du sacrifice eucharistique.

Cet édifice peut être relié à l'existence de cellules isolées qui sont évoquées dans les sources écrites lors des premiers temps de l'occupation monastique de Lérins. Par la suite, ce dispositif, composé d'un centre cénobitique et de cellules séparées réservées aux hommes ayant atteint une expérience suffisante pour affronter l'isolement, a sans nul doute connu une évolution vers un cénobitisme "complet". Ainsi, à partir d'une date qui reste à déterminer, Saint-Sauveur va devenir une chapelle, à savoir un

édifice de culte secondaire où ont lieu des célébrations occasionnelles.

Déoulant de la datation des phases d'occupation de Saint-Sauveur 1, nous espérons aussi dans l'avenir proposer une datation, au moins relative, de l'édifice conservé aujourd'hui en élévation. En l'état, sous forme d'hypothèse, une attribution au haut Moyen Âge (période carolingienne) peut être envisagée, cette nouvelle construction s'intégrant sans doute dans un mouvement plus global de *renovatio* monastique sur l'île.

Yann Codou

Antiquité, Antiquité tardive

CARROS Le Presbytère

Moyen Âge

Des sondages de diagnostic effectués dans la partie sud de l'ancien cimetière de Carros ont permis de confirmer ce qui avait déjà été entrevu par ailleurs lors de la fouille, en 1990 par Jean-Claude Poteur, du clocher-tour situé dans le cimetière : l'occupation du secteur dès la période romaine. Les traces tangibles d'une construction, qu'il reste à déterminer précisément (pièce d'habitation, bassin ?) dans le cadre d'une fouille exhaustive, ont été découvertes.

La période de la fin de l'Antiquité fait apparaître un profond remaniement des lieux au V^e s. avec la destruction des constructions antérieures et le nivellement de cet espace.

Le site est réoccupé à la période médiévale (XI^e-XIII^e s.), qui voit la construction de l'église Notre-Dame de Colla et de son clocher-tour : la zone d'étude, située aux abords de cette église, est alors utilisée en cimetière, dont quatre inhumations ont été mises au jour ¹.

Christophe Voyez

1. Étude anthropologique : Diana Montaru.

CASTELLAR Castellar-Vieux

Moyen Âge, Moderne

La campagne de prospection menée en 2008 sur le site de Castellar-Vieux a eu comme but d'éclaircir un certain nombre de questions posées autour de l'occupation de l'espace. Cette problématique, traitée lors des prospections antérieures ¹, avait été évoquée suite à la découverte dans le secteur sud-est (proche de l'hypothétique entrée principale : Arellano, Tomassoli, Blanc 2008, fig. 1) de deux fragments de céramique ² :

- un fragment de sigillée permet d'émettre certaines hypothèses sur la fréquentation des lieux à une époque antérieure à la création du site médiéval ;
- l'autre, attribué au XIII^e s., correspond à la date de la première mention connue du site de Castellar confirmant, relativement, les données historiques (Ghersy, Imart, 2003 ; Arellano, Tomassoli, Blanc 2008).

Pendant la campagne 2008, la découverte, dans le secteur nord du gisement entre l'à-pic nord du donjon (ou bâtiment 1) et l'extrémité orientale devant le bâtiment 3 (fig. 25), de cinq fragments de céramique (dont deux bords et un fond) permet d'affiner les hypothèses concernant la chronologie. Cette zone à végétation dense en limite du site est bordée par un talus glissant en terre meuble non consolidée, dans lequel des traces de remaniement récent (probablement d'origine non anthropique) ont été observées au moment de la découverte.

Ont été identifiés une marmite de 18 cm de diamètre maximal sur le bord externe, la base d'un pichet en glaçure de couleur marron jaunâtre (intérieur et extérieur), d'un diamètre maximal externe de 9,5 cm et un bord d'assiette creuse d'un diamètre de 23,5 cm, à intérieur émaillé blanc et extérieur à bord blanc et corps marron jaunâtre. Selon une première expertise réalisée par Michel Lapasset, ces fragments sont attribuables respectivement aux XVII^e-XVIII^e s., XIV^e ou XV^e s. et XIV^e s. D'autre part il semble

1. Voir *BSR PACA* 2005, 80-81.

2. Voir *BSR PACA* 2006, 80-81.

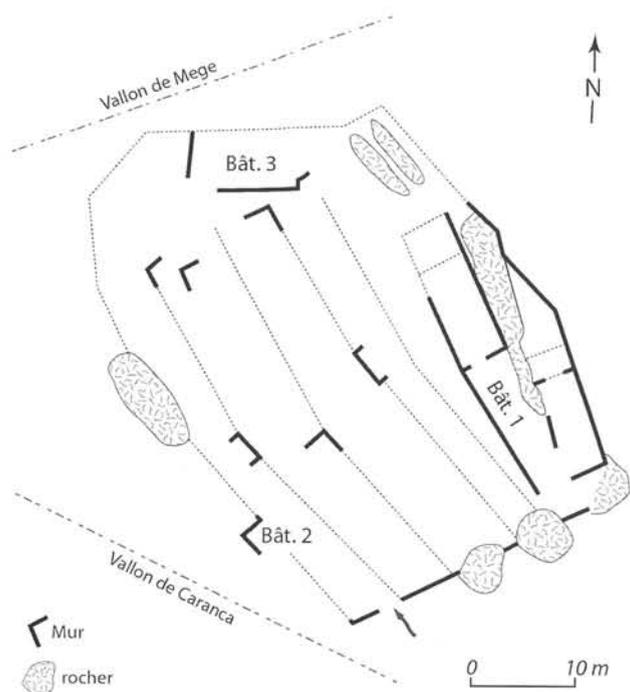


Fig. 25 – CASTELLAR, Castellàr-Vieix. Plan schématique des structures présentes sur le site (relevé A. Arellano, M. Tomassoli ; DAO F. Blanc).

que l'assiette et le pichet soient des objets de facture italienne (probablement Pise), caractérisés par la pâte de couleur brique, très fine, d'un aspect crayeux très serré, à inclusions non plastiques rares.

L'amplitude chronologique représentée par la céramique ouvre un questionnement autour de la réutilisation des lieux suite à son abandon par le déplacement de la population vers le Castellar actuel, fait qui se produit dès 1435 (Gherzi, Imart 2003). Il est probable qu'à partir de ce moment une réelle transformation de Castellàr-Vieix a eu lieu (dans l'usage, mais aussi par le réaménagement des structures et de l'espace afin de mieux s'adapter aux nouvelles fonctions). Ainsi Castellàr-Vieix a-t-il pu devenir un lieu d'utilisation ponctuelle dans le cadre de l'exploitation des ressources naturelles présentes sur ce secteur (et exploitées encore jusqu'à nos jours), telles la chasse de petit et moyen gibier, la récolte des plantes sauvages à usage comestible et médicinal, l'exploitation des ressources végétales (bois) et minérales (glauconie, sables et argiles), sans exclure l'exploitation agricole des terres pour la production de blé ou autres plantes ayant peu besoin d'entretien, ou encore la création d'enclos à usage pastoral.

Almudena Arellano, Mikaël Tomassoli et Solange Frediani

Arellano, Tomassoli, Blanc 2008 : ARELLANO (A.), TOMASSOLI (M.), BLANC (F.) – Premières observations sur le Vieux-Castellar médiéval. In : BLANC (F.) dir. – *Sainte-Agnès et l'ancien comté de Vintimille du Moyen Âge à l'époque moderne* : actes de la X^e Journée d'études régionales de Menton, 17 novembre 2006 organisée par la Société d'art et d'histoire du Mentonnais. Nice : Impr. Fac copies, 2008, 239-246.

Gherzi, Imart 2003 : GHERZI (R.), IMART (G.) – *Castellar. De Pendlimoun à l'an 2000*. Menton : Société d'Art et d'Histoire Mentonnaise, 2003. 477 p.

Moyen Âge, Moderne

CHÂTEAUNEUF-VILLEVIEILLE

Ruines de Châteauneuf

Les imposantes ruines de l'ancien village de Châteauneuf font l'objet d'un programme de restauration/consolidation de la part de la municipalité, en association avec plusieurs propriétaires.

Dans le cadre de ces travaux, l'approvisionnement en matériaux de construction *in situ* a contribué au déplacement de volumes de pierres depuis diverses zones du site. Afin de préserver l'intégrité de l'information scientifique, le SRA a demandé qu'une expertise soit réalisée en préalable à tout déplacement de matière et à toute restauration/consolidation susceptible de modifier la lisibilité des vestiges (fig. 26). C'est dans ce cadre que nous avons effectué une première étude d'ensemble, visant d'une part à sélectionner des zones d'approvisionnement sans risque (pierriers erratiques ou constitués récemment) et d'autre part à poser les jalons de futures études en accompagnement des travaux.

La campagne de prospection a duré dix jours et a permis de retenir une vingtaine de gisements où les restaurateurs pourront désormais s'approvisionner en pierres sans risque archéologique. Il a d'ores et déjà été acté que tous les projets de restauration seront suivis et accompagnés



Fig. 26 – CHÂTEAUNEUF-VILLEVIEILLE, ruines de Châteauneuf. Vue de l'enceinte nord (F. Blanc).

dans les années qui viennent, en raison de l'importance scientifique du site. En effet, la particularité de cet ancien village est d'avoir été déserté très tardivement, entre la seconde moitié du XVIII^e s. et le début du suivant. Malgré cette désertion tardive, le village conserve de nombreux

témoins d'une organisation défensive dissuasive (enceinte, demi-tours, etc.) en partie héritée des périodes médiévale et moderne. De ces périodes récentes, nos connaissances sur le terrain sont encore embryonnaires. Châteauneuf constitue donc un terrain privilégié pour l'étude de l'organisation villageoise contemporaine. Cette situation explique en partie l'absence récurrente de sédimentation médiévale constatée lors d'une évaluation archéologique réalisée en 2002 ¹. Le site, dans sa position actuelle, est néanmoins cité régulièrement dans les sources écrites depuis le XI^e s. au moins. C'est la raison pour laquelle il convient d'être d'autant plus vigilant face à toute modification.

Les observations de terrain ont permis de dégager quelques problématiques qui pourront être développées au cours des futures campagnes. L'identification des structures bâties reste pour le moment une priorité. En effet, hormis un pigeonnier, l'église Saint-Pierre-aux-Liens et les fortifications ainsi que les nombreux bâtiments qui jalonnent le parcours restent pour le moins difficiles à appréhender, malgré de belles élévations conservées. Tout aussi difficile à comprendre, la relation entre ce site, l'église de Villevieille (agglomération primitive avant le XI^e s.) et plusieurs hameaux cités précocement dans les sources, n'a pas encore été étudiée. On pourra notamment s'interroger sur la localisation d'un ou de plusieurs cimetières qui font actuellement défaut et que le site de Châteauneuf ne peut pas avoir accueillis (à proximité de l'église Saint-Pierre tout du moins).

De la même manière, de nombreuses interrogations persistent quant à la concentration inhabituelle de pigeonniers sur le territoire (ils sont du reste parfaitement bien conservés). Enfin, la prospection nous a conduits à nous

1. Voir le rapport de fouille d'évaluation archéologique déposé au SRA DRAC-PACA : « Le village fortifié de Châteauneuf, Châteauneuf-Villevieille, 1^{er}-20 juillet 2002 » par Étienne Hubert (81 p.).



Fig. 27 – CHÂTEAUNEUF-VILLEVIEILLE, ruines de Châteauneuf. Vue de la façade principale de l'église Sainte-Marie de Villevieille (F. Blanc).

interroger à nouveau sur l'église Sainte-Marie de Villevieille, un des rares témoins de ce qu'il est convenu d'appeler le premier art roman (fig. 27). Son exceptionnel état de conservation permet d'envisager une étude complète du bâti que nous avons d'ailleurs engagée par un premier relevé orthophotographique de sa façade principale.

Fabien Blanc

LA COLLE-SUR-LOUP Grotte Bianchi

Âge du Bronze, Néolithique

En partie détruite par l'exploitation d'une carrière de calcaire, la grotte Bianchi est une cavité dont l'intérêt majeur réside dans la présence d'une sépulture collective attribuée au Chasséen.

Les premières fouilles (Burkhalter, Pruffer, Barral 1954-1955) n'ont cependant pas favorisé la réalisation d'observations fiables ; les relations entre le mobilier et les phases sépulcrales restent notamment peu claires. Ces constats ont motivé la mise en place d'une opération de sondage inscrite dans le cadre du PCR « Évolutions, transferts, inter-culturalités dans l'arc liguro-provençal » ¹.

1. Sous la direction de D. Binder (Cé pam, UMR 6130 du CNRS).

Elle avait pour objectifs d'une part d'évaluer le potentiel archéologique du site (estimer l'étendue des dépôts préservés, préciser la fiabilité et l'intérêt des vestiges mis au jour), d'autre part de compléter les observations stratigraphiques et chronologiques.

Nos investigations ont débuté en bordure de la zone anciennement fouillée, contre la paroi nord de la grotte. Elles ont rapidement permis de délimiter les travaux de L. Barral et d'en apprécier l'ampleur. Le tamisage systématique de ces niveaux remaniés a livré une grande quantité de mobilier (600 restes céramiques, 300 restes humains, 350 restes fauniques...).

Pour préserver les couches archéologiques tout en conservant une vision globale de l'organisation des dépôts, les niveaux en place ont été en partie réservés.

Deux marches ont ainsi été créées. Leur exploitation a été réduite à deux bandes de 1 m de long sur 15 cm de large environ. Les sédiments ont été entièrement prélevés pour sélectionner les matériaux les plus favorables à des datations AMS.

Les dix principales unités stratigraphiques reposaient sur des colluvions argileuses stériles qui ont en partie érodé un remplissage éocène continental affleurant contre la paroi sud-est de la grotte (détermination M. Dubar²).

Si nos observations restent lacunaires en ce qui concerne les niveaux supérieurs (en partie vidés par L. Barral), elles suggèrent, en revanche, pour la partie basse du sondage (seconde marche), au moins deux phases d'utilisation de la grotte en tant que sépultures collectives.

Le premier ensemble, constitué par les US 146 et 145, se caractérise par une très nette densification des restes humains (150 restes prélevés) et une tendance à l'horizontalité des vestiges. Les US ne comportent pas de mobilier distinctif mais la présence de céramiques à pâte glauconieuse, spécifiquement utilisée pour le façonnage des récipients de l'âge du Bronze (fouilles Barral), permet de proposer une première hypothèse chronologique.

Sous ces niveaux très minéralisés (US 138 et 144), l'association de restes humains (n = 60) et de récipients du Néolithique moyen ou récent (fig. 28, n^{os} 4 à 6) semble confirmer l'ancienneté de la principale installation funéraire.

L'abondance des restes fauniques dans ces ensembles paraît toutefois mal s'accorder avec ce type d'occupation. Elle pourrait signaler une stratigraphie plus complexe qu'il ne nous est pas possible de détailler en l'état actuel des recherches.

Par ailleurs, la présence d'une cinquantaine de peintures rouges sur les parois de la grotte est un élément remarquable, qui revêt un intérêt tout particulier dans ce contexte sépulcral. Elles se composent majoritairement de points ou de taches, plus rarement de traits, d'aplats ou de figures plus complexes (fig. 29), disposées sur les avancées naturelles de la roche. Ce genre de représentations, abondant en Provence (Hameau 1996), était jusqu'alors inconnu dans les Alpes-Maritimes.

Au terme de ces travaux, il apparaît que la grotte Bianchi conserve un important potentiel archéologique. En effet, on peut estimer que les successions stratigraphiques

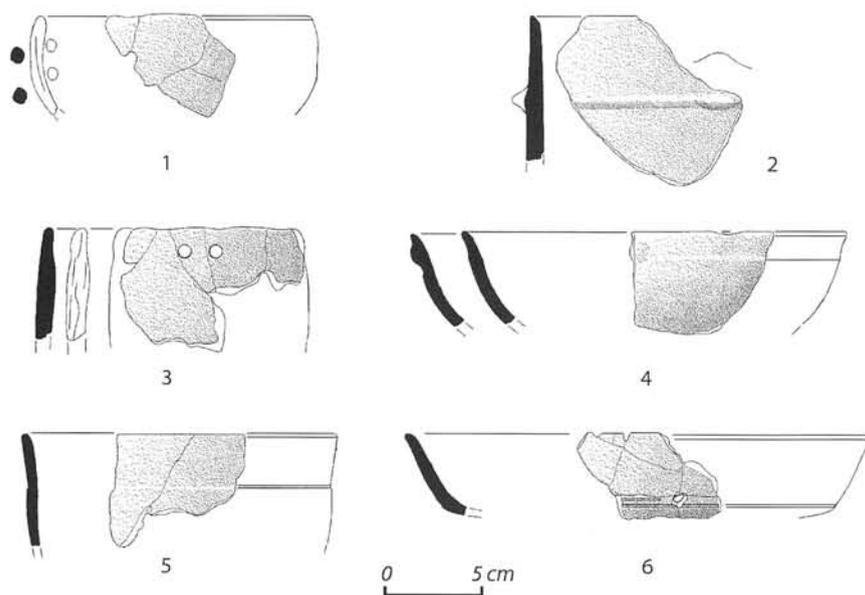


Fig. 28 – LA COLLE-SUR-LOUP, grotte Bianchi. Mobilier céramique. 1 à 3, US remaniée ; 4 à 6, Us 144.

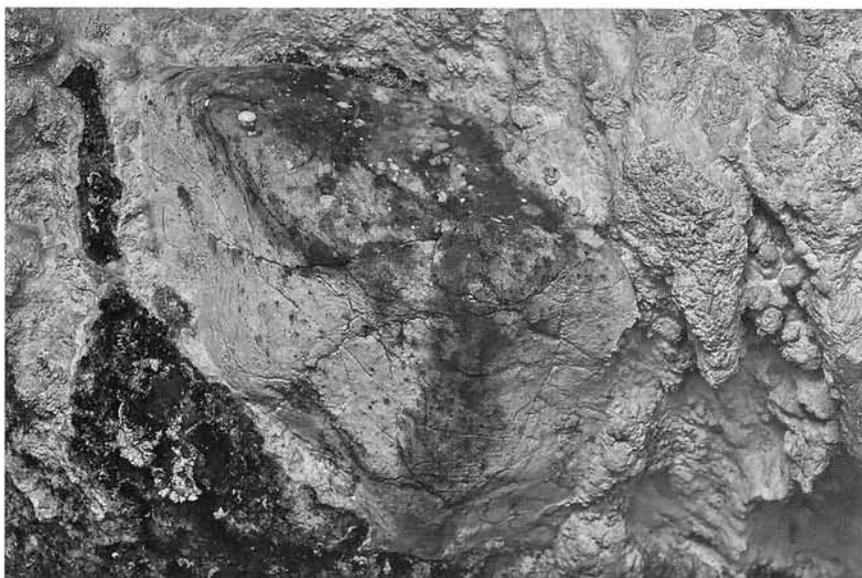


Fig. 29 – LA COLLE-SUR-LOUP, grotte Bianchi. Paroi sud-est : exemple de peintures.

observées sont préservées sur au moins 15 m². Leur exploitation, par des méthodes de fouilles fines, est une étape clef pour la compréhension des transformations sociales, suggérées par un changement des attitudes face à la mort, qui apparaissent dès la fin du cycle Chasséen.

Cédric Lepère

Burkhalter, Pruffer, Barral 1954-1955 : BURKHALTER (M.), PRUFER (J.), BARRAL (L.) – La Grotte Bianchi, commune de la Colle-sur-Loup. *Bulletin de l'Institut des fouilles de préhistoire et d'archéologie des Alpes-Maritimes*, III, 1954-1955, 41-58.

Hameau 1996 : HAMEAU (Ph.) – Les peintures schématiques post-glaciaires du sud-est de la France : fréquentation et utilisation des abris. *L'Anthropologie*, 101, 1996, 185-196.

GRASSE

8-10 rue de l'Oratoire 7-9 rue du Four de l'Oratoire

L'opération archéologique, commandée par la Société Grasse Développement, avait pour but de comprendre l'évolution de trois parcelles bâties dans le centre historique de Grasse. La localisation des immeubles (fig. 30), à proximité de l'ancienne église de l'Oratoire et au contact d'un îlot présentant des vestiges médiévaux caractérisés, laissait présager un potentiel intéressant tant d'un point de vue des structures elles-mêmes que de l'organisation parcellaire particulièrement complexe dans cette partie de la ville. Ce travail a été effectué en amont de travaux de réhabilitation qui impliquent une lourde modification structurelle et la disparition programmée de nombreuses maçonneries. L'étude archéologique s'est concentrée sur le bâti par l'ouverture de larges fenêtres d'exploration.

La complexité de l'ensemble a été confirmée par l'importante stratification verticale et le nombre de modifications majeures de la trame urbaine. Nous avons pu ainsi mettre en évidence douze grandes phases de construction qui affectent les élévations autant que le parcellaire. Des premières phases caractérisées, il ne reste souvent plus que quelques témoins maçonnés qui se résument parfois à un seul mur, ce qui rend toute restitution particulièrement spéculative. Ces éléments ne permettent dès lors que d'apporter des éléments de réflexion quant aux réorganisations parcellaires. Ils mettent notamment en évidence la présence d'un réseau viaire plus aéré (de la

même manière que ce que nous avons constaté dans le cadre de la révision du Plan de sauvegarde et mise en valeur de la ville de Grasse), qui s'est amoindri au cours du temps avec l'empiètement du bâti sur l'espace public. Ainsi la rue du Four de l'Oratoire était-elle plus large d'au moins 3 m jusqu'à l'érection de l'immeuble qui forme actuellement l'angle de cette rue. Le calage chronologique de ces modifications reste hasardeux en l'état actuel des connaissances. En effet, les sols de cave ont été décaissés afin de récupérer de l'espace, ne laissant que le substrat (tuf) apparent. Ces dernières interventions coïncident d'ailleurs avec de larges reprises en sous-œuvre dans les caves et surtout au niveau des rez-de-chaussée, impliquant des inversions stratigraphiques parfois spectaculaires. Les maçonneries les plus anciennes peuvent dès lors être totalement absentes des rez-de-chaussée, alors qu'on les retrouve en élévation sur plus de trois étages. Les niveaux de sol de rue ont également été modifiés. On a pu mettre en évidence que la rue de l'Oratoire était initialement plus basse d'environ 1 m et organisée en terrasses.

S'agissant de maçonneries conservées, les plus anciennes sont représentées par plusieurs murs en moyen appareil de tuf (fig. 31). Les trois premières grandes phases de construction s'en sont servies. Par la suite, la maçonnerie ne sera plus appareillée et sera constituée

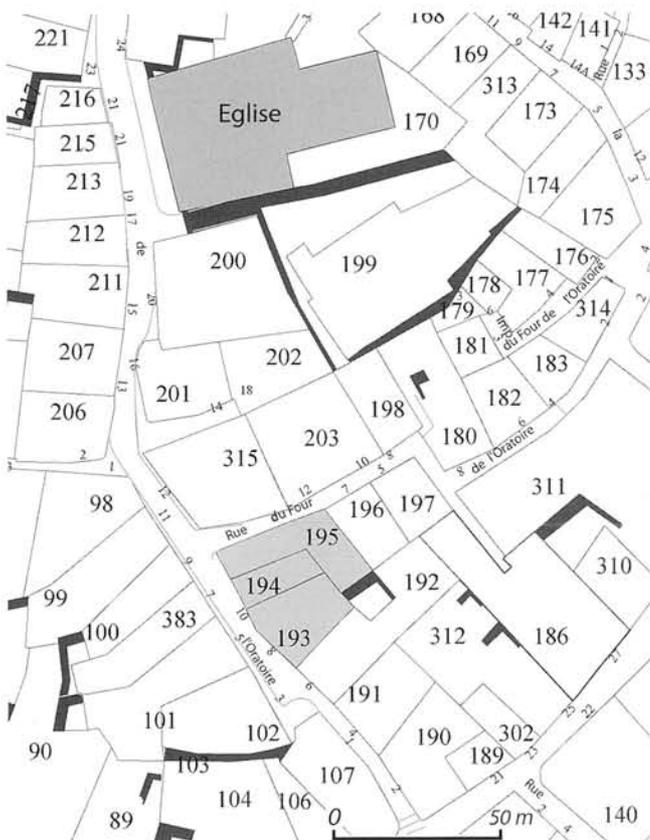


Fig. 30 – GRASSE, 8-10 rue de l'Oratoire / 7-9, rue du Four de l'Oratoire. Localisation des immeubles étudiés (DAO F. Blanc).



Fig. 31 – GRASSE, 8-10 rue de l'Oratoire / 7-9, rue du Four de l'Oratoire. Vue d'un mur appareillé en tuf (F. Blanc).

systématiquement de matériaux en remplois. C'est également le cas pour les surélévations de deux à trois étages. La croissance verticale paraît faire partie des dernières grandes phases d'aménagement, sans doute face à l'impossibilité de gagner encore sur l'espace public.

Enfin, une campagne de prélèvements systématiques des poutres (à tous les étages) est en cours de réalisation, en même temps que les travaux de réhabilitation, à des fins d'expertises dendrochronologiques réalisées conjointement avec l'Institut méditerranéen d'écologie

et de paléoécologie. Outre les indices chronologiques que ces travaux pourront apporter, l'analyse a aussi pour objectif de déterminer la gestion des remplois et la nature des essences employées en fonction des périodes. Ce travail devrait d'ailleurs être généralisé aux futures opérations qui toucheront les immeubles du centre historique de Grasse, afin d'alimenter une dendrothèque départementale et de lancer des travaux sur la gestion des ressources lignées en contexte urbain et rural.

Fabien Blanc

Moyen Âge

GRASSE Centre ancien

Moderne, Contemporain

Le SRA DRAC-PACA a sollicité une étude archéogéographique, sous la forme d'une prospection-inventaire, dans le cadre de la mission Archéologie servant à l'établissement du nouveau Plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV) de la ville de Grasse. Inédite dans un tel contexte, l'analyse a été menée parallèlement aux prospections archéologiques de Fabien Blanc et Bruno Belotti dans le centre ancien. L'objectif était de mettre en évidence les éléments qui dynamisent et structurent l'organisation spatiale de la ville sur la longue durée, à l'aide des outils et méthodes de l'archéogéographie, et du cadastre actuel comme fond de plan – le cadastre napoléonien de Grasse n'étant précis qu'à l'îlot pour la section de la ville.

Cette première lecture archéogéographique a permis de mettre en évidence un certain nombre d'éléments qui remettent en question la vision traditionnelle de Grasse comme l'archétype de la ville médiévale provençale. Les résultats de l'étude montrent en effet une ville loin d'être figée depuis le Moyen Âge, mais au contraire en perpétuelle formation depuis des siècles ; alors que le schéma classique du développement urbain de Grasse repose sur une extension linéaire entre le XI^e et le XIV^e s., marquée par des remparts successifs, à partir d'un noyau primitif (l'éperon du Puy). C'est en partant du repérage de plusieurs réseaux et anomalies dans le tissu urbain actuel que l'on a pu proposer un autre regard sur la structuration de l'espace urbain de Grasse (Cavanna 2009).

Le développement urbain de Grasse s'appuie vraisemblablement sur un système complexe, de type polynucléaire (fig. 32). Plusieurs noyaux ont été identifiés comme de possibles pôles d'habitat et/ou d'activité tels que le Puy (9), l'Oratoire ¹ (1), la Vieille Boucherie (4) et la Rêve / Poissonnerie (5). L'extension urbaine est loin d'avoir été linéaire, dans le temps et dans l'espace, puisque des îlots viennent créer des zones de tension morphologique, oblitérer des formes antérieures [îlot de

la Place aux Herbes (3)] ou coloniser des espaces vides [îlot Font-Neuve (2) et place de l'Évêché (8)]. La ville ne s'étend donc pas à partir d'un lieu, mais de plusieurs qui finissent progressivement par former le tissu urbain en se rejoignant, se recoupant, s'annulant. Grasse n'est pas le fruit d'une planification, ce n'est pas une "ville neuve" circonscrite dans une enceinte et entièrement occupée par des parcelles bâties.

Ce système est également structuré par des axes de communication qui, par leur morphologie, semblent aller à l'encontre de l'image traditionnelle des rues médiévales. Loin d'être étroites, sinueuses et immuables, ces voies fossiles sont rectilignes et joignent les points importants de la ville selon des chronologies qui nous échappent encore ² ; on retiendra comme points stratégiques de desserte les portes, les marchés, les édifices religieux et la rêve ³.

Ainsi, les axes B et E établissent une connexion entre deux pôles religieux importants (l'église de l'Oratoire, appartenant à l'abbaye de Lérins et la cathédrale Notre-Dame du Puy située dans le quartier épiscopal) – connexion qui aujourd'hui n'est plus si évidente. La rue actuelle de l'Oratoire semble alors avoir été déplacée de plusieurs mètres vers l'ouest et, par la même occasion, rétrécie, comme les observations archéologiques le laissent déjà penser ⁴ (Belotti, Blanc 2009). L'axe A a, lui, été reconnu comme une voie de communication déterminante dans la structuration urbaine de Grasse. Traversant la ville de part en part ⁵, de porte en porte (Ayguière à Roque), en ligne strictement droite ⁶, elle forme un carrefour avec l'axe B au contact de la rêve

2. Ces tracés aujourd'hui disparus ou déplacés ont été transmis par l'alignement et l'orientation de certaines parcelles. Notons que les restitutions proposées ne sont pas datées et concernent strictement les axes, c'est-à-dire les itinéraires, et non la matérialité des voies (ce qui supposerait que la largeur des rues soit connue).

3. Bâtiment de perception et de stockage des denrées taxées.

4. L'analyse archéologique du bâti a démontré que la façade d'un édifice (réputé médiéval) était en réalité un ajout, une avancée sur la rue – la façade la plus ancienne se situant en retrait dans la parcelle (observations F. Blanc et B. Belotti).

5. Cet axe reconnu traverse les îlots Tracastel, Mougins-Roquefort, Répître, Poissonnerie et Pouost.

6. Seule la rue du Miel a gardé la mémoire de ce tracé.

1. Anomalie qui pourrait s'apparenter à un enclos ecclésiastique autour de l'église de l'Oratoire et dont les limites auraient été respectées par une campagne de lotissement ultérieure (rue de la Fontette, rue du Four de l'Oratoire).



Sources : Cadastre de la Ville de Grasse, feuilles BE et BH, année 2001 / DAO E. Cavanna 2007.

□ Parcelles détruites (d'après le cadastre napoléonien)

Restitutions hypothétiques d'axes disparus

- — — — — Axe A : porte Ayguière/Rouguière - porte de la Roque
→ Rue Droite (carreria recta) ?
- — — — — Axe B : église de l'Oratoire - Puy
- — — — — Axe C : îlot des Moulins - Puy
- — — — — Axe D : Répîtrel - Poissonnerie
- — — — — Axe E : église de l'Oratoire - Puy

Réseaux mis en évidence

- Zone présentant des orientations et des alignements homogènes
- Programme urbanistique ? planification ?

Anomalies mises en évidence

- Ensembles de parcelles morphologiquement cohérentes
- Pôles de développement (n° 1 à 9) ?
- Infrastructure militaire (n° 10) ?

Fig. 32 – GRASSE, centre ancien. Axes de communication (lettres) et pôles de développement urbains (chiffres) mis en évidence par l'analyse archéogéographique du centre ancien de Grasse (DAO E. Cavanna).

(sis rue Rêve Vieille) – qui, de fait aurait occupé une position centrale à un temps T de l'histoire urbaine de Grasse. Par ailleurs, la morphologie de cet axe ne manque pas de faire écho à la fameuse *Carriera recta* (rue droite) des sources écrites, traditionnellement restituée à l'emplacement de l'actuelle rue Jean Ossola/Marcel Journet/Droite. L'hypothèse d'un déplacement de la rue Droite conduit à envisager un basculement de centralité au cours du temps, qui aurait alors entraîné la déconnexion de la ville haute de la ville basse.

Parallèlement à ces éléments, il existe une portion de la ville plus "structurée". Cette zone est centrée sur la place aux Aires, et témoigne davantage d'une volonté politique de rectification du parcellaire que d'une formation spontanée. Elle s'étend à l'ouest et au nord de la ville, depuis la rue Amiral de Grasse jusqu'à la rue Paul Goby, et s'établit contre la trame préexistante hétérogène, à un temps qui reste à préciser. L'hypothèse d'un programme urbanistique, sous la forme d'une campagne de lotissement voire d'une planification⁷, a été posée.

La trame parcellaire de Grasse a ainsi enregistré un certain nombre de pulsations du développement urbain qu'il reste à replacer dans le temps. Il va sans dire que ces

7. Plus qu'une trame régulière, une planification repose sur un rythme métrologique – qu'il reste encore à démontrer pour cette partie de Grasse.

observations ne doivent pas être considérées comme une fin mais comme un point de départ à de nouvelles investigations archivistiques et archéologiques. Les éléments mis au jour par l'analyse archéogéographique et les hypothèses émises doivent en effet être éprouvés par le terrain, car il peut exister un réel différentiel entre ce qui a été transmis en plan et la réalité des informations enregistrées dans le sédiment et/ou les maçonneries. Si l'objectif de la prospection-inventaire, dans le cadre du PSMV, n'était pas de réécrire l'histoire urbaine de Grasse, l'approche archéogéographique s'est avérée pertinente pour tenter de rénover notre perception de l'espace ancien et réinterroger les autres sources de l'Histoire.

Émilie Cavanna

Belotti, Blanc 2008 : BELOTTI (Br.), BLANC (F.) – Archéologie dans la ville : l'exemple du plan de sauvegarde et de mise en valeur de Grasse. In : BINDER (D.) éd., DELESTRE (X.) éd., PERGOLA (Ph.) – *Archéologies transfrontalières (Alpes du Sud, Côte d'Azur, Piémont et Ligurie) : bilan et perspectives de recherche* : actes du colloque, Nice, 13-15 décembre 2007. Monaco : éditions du musée d'Anthropologie préhistorique, 2008, 243-246 (*Bulletin du musée d'Anthropologie préhistorique de Monaco*. Supplément ; 1).

Cavanna 2008 : CAVANNA (É.) – Archéogéographie du centre ancien de Grasse (Alpes-Maritimes). In : BINDER (D.) éd., DELESTRE (X.) éd., PERGOLA (Ph.) – *Archéologies transfrontalières (Alpes du Sud, Côte d'Azur, Piémont et Ligurie) : bilan et perspectives de recherche* : actes du colloque, Nice, 13-15 décembre 2007. Monaco : éditions du musée d'Anthropologie préhistorique, 2008, 279-283 (*Bulletin du musée d'Anthropologie préhistorique de Monaco*. Supplément ; 1).

Moyen Âge, Moderne

GRÉOLIÈRES

Chapelle Notre-Dame de Verdelaye

La chapelle Notre-Dame de Verdelaye est située en contrebas au sud-est de l'agglomération de Gréolières, en bordure méridionale d'un vaste plateau. Le bâtiment, aujourd'hui en ruine, montre les restes d'une église médiévale, transformée en chapelle à l'époque moderne avec l'abandon d'une partie de l'édifice (la nef médiévale) et la construction d'un nouveau mur de façade.

La voie antique Vence/Castellane, sans que son tracé soit précisément défini, passe à très peu de distance de la chapelle. On dispose en outre de plusieurs indices d'une présence antique, à proximité du bâtiment¹.

L'église est mentionnée pour la première fois en 1047, dans une charte du cartulaire de Saint-Victor de Marseille. Différents auteurs, ces dernières décennies, avaient attiré l'attention sur le bâtiment (Froeschlé-Chopard, Poteur 1978 ; Poteur 2004, 79-88).

L'étude archéologique de bâti menée s'inscrit en préalable à des travaux de consolidation de l'édifice et de mise en valeur du site envisagés par la commune de Gréolières, propriétaire de la ruine, à l'instigation d'une association locale².

Des relevés topographiques complets du bâtiment (plan, coupes, élévations) ont été effectués, prenant en compte l'environnement immédiat de la chapelle. Parallèlement, bénéficiant d'un nettoyage récent des murs jusqu'alors presque entièrement masqués par de la végétation, des relevés pierre à pierre de la quasi-totalité des élévations conservées ont été réalisés. Nous avons fait appel à des méthodes numériques de relevé : un logiciel de photogrammétrie³ a été utilisé pour obtenir l'ensemble des orthophotographies nécessaires à la couverture de chacune des élévations. La surface totale relevée représente environ 300 m². Par ailleurs, le corpus documentaire et archivistique a été réexaminé et largement complété.

Nous appréhendons désormais de façon beaucoup plus précise l'évolution chronologique de l'édifice, même s'il n'est possible de restituer que partiellement chacun des états successifs du bâtiment. Ne seront évoqués ici que les états les plus anciens (fig. 33).

◆ L'église, dans un premier état, présente un plan simple : une nef d'un vaisseau, longue d'environ 15 m hors œuvre, prolongée à l'est par un chœur plus étroit, probablement de plan rectangulaire. Deux portes s'ouvraient

1. Renseignement donné par Laurence Lautier, thèse en cours (Cé-pam).

2. Association Notre-Dame de Verdelaye.

3. EOS Systems, Photomodeler Pro.

dans la nef, l'une dans le mur sud, près de l'angle ouest, l'autre dans le mur nord. Leur existence ne semble pas renvoyer à une partition de l'espace intérieur de la nef ; la porte sud constituait sans doute l'entrée principale et la porte nord donnait peut-être sur un espace extérieur occupé par exemple par le cimetière. Les murs appartenant à ce premier édifice montrent des parements en moellons de calcaire dur, bruts de carrière ou à peine dégrossis, assemblés en assises relativement régulières. Les angles nord-ouest et sud-ouest du bâtiment, seuls conservés, présentent des chaînages extérieurs et intérieurs en blocs de travertin ; les quelques éléments qui subsistent des encadrements des deux portes sont découpés dans ce même matériau. Des fragments de *tegula* sont en remploi dans les maçonneries.

◆ Dans un deuxième temps, l'église est agrandie vers l'est, au-delà d'une rupture de pente aujourd'hui bien marquée sur le terrain et avec un léger désaxement vers le nord. Le plan de la partie orientale se complexifie : elle comprend maintenant un transept suivi d'un chœur constitué, au niveau du vaisseau central, d'une travée droite et très probablement d'une abside semi-circulaire. La croisée de transept est aménagée à l'emplacement du chœur de l'état 1, les ouvertures donnant accès aux bras du transept étant percées en sous-œuvre dans les élévations nord et sud de l'ancien chœur. Quelques indices, au sud, laissent penser que le bras du transept était peut-être prolongé vers l'est par une abside latérale. Les maçonneries se rapportant à ce deuxième état emploient en grand nombre des matériaux provenant du démontage d'une partie des murs de la première église : les parements mêlent ainsi des moellons de calcaire dur, peu ou pas travaillés, et des blocs de travertin, aux arêtes bien découpées, assemblés en assises parfois maladroitement. Les chaînages d'angle et les pilastres dans leurs parties conservées, comme l'encadrement de l'ouverture donnant accès au bras sud du transept, encore visible, sont construits en blocs de travertin.

◆ Dans un troisième temps, l'abside de l'église est entièrement reconstruite, sur un plan un peu différent, de même que le mur nord de la travée de chœur. Le bras nord du transept est supprimé et l'accès, au niveau de la croisée, en est muré ; le bras sud, en revanche, est préservé. Une baie, étroite, à simple ébrasement, éclaire l'abside ; son couverture, aujourd'hui disparu, était un linteau délardé en petit arc plein cintre. Le mode de construction correspondant à ce troisième état se distingue nettement de ceux des états 1 et 2 : les parements emploient des pierres d'un calcaire différent, bien équarries, à la face grossièrement aplanie ; l'assemblage se fait en assises de hauteur variable.

Nous ne pouvons proposer que des datations absolues très floues. Le bâtiment dans son état 1 est vraisemblablement l'église qui est donnée en 1047 à l'abbaye Saint-Victor, mais rien pour l'instant ne permet d'en préciser l'époque de construction. L'édifice de l'état 2, qui montre un développement très important de l'espace liturgique réservé au desservant, est très probablement construit après 1047, c'est-à-dire après que Notre-Dame de Verdelaye est devenue un prieuré de Saint-Victor de Marseille

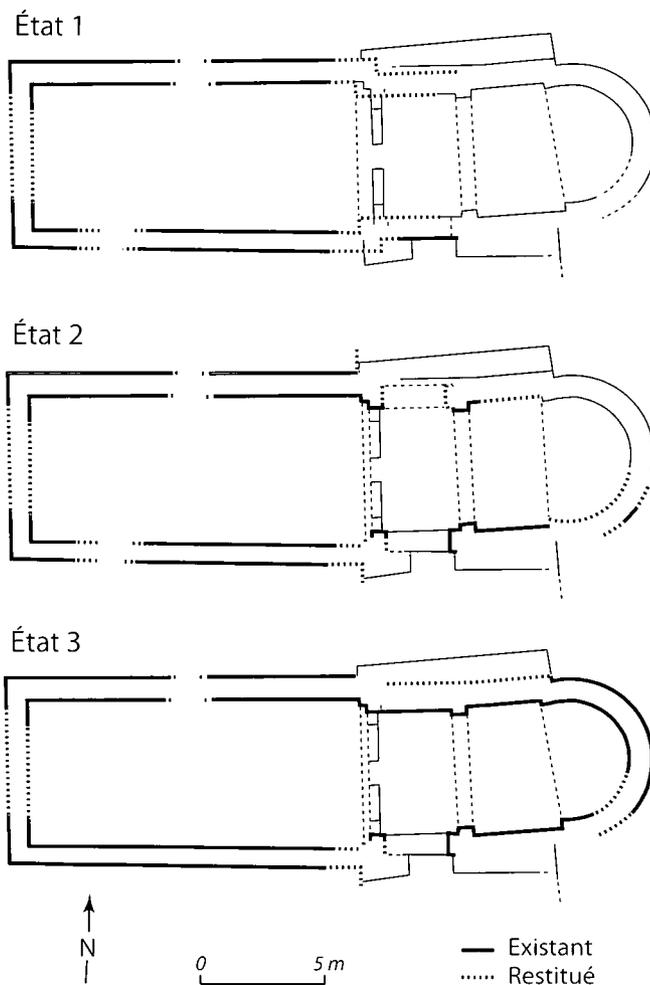


Fig. 33 – GRÉOLIÈRES, chapelle Notre-Dame de Verdelaye. Plan des états 1, 2 et 3 (C. Poteur).

mais, là encore, les éléments de datation font défaut ; tout au plus, l'absence de pierre dressée inciterait à ne pas le situer beaucoup au-delà de 1100. Le bâtiment dans son état 3 pourrait être placé vers la fin du XII^e s.

En l'état actuel des investigations, nous manquons donc encore d'informations pour comprendre ce qu'est cette église Notre-Dame et comment son histoire se rattache à celle des autres églises présentes sur le territoire de Gréolières : Saint-Jean sur le site de Majone (également mentionnée en 1047), Saint-Pierre et Saint-Étienne, églises respectives de Gréolières-Basses et Gréolières-Hautes. Cependant, l'hypothèse selon laquelle elle aurait été l'église paroissiale de ce territoire, antérieurement à l'existence d'un castrum, sans être mieux étayée, n'est pas remise en cause.

Catherine Poteur

Froeschlé-Chopard, Poteur 1978 : FROESCHLÉ-CHOPARD (M.-H.), POTEUR (J.-Cl.) – Les romérages en Provence orientale au XVIII^e siècle : expression d'une culture populaire. *Le Monde alpin et rhodanien*, 6, 1-2, 1978, 163-193.

Poteur 2004 : POTEUR (J.-Cl.) – *Inventaire départemental du patrimoine culturel : étude de la commune de Gréolières (canton de Coursegoules)*. Nice : Conseil général des Alpes-Maritimes, 2004. 166 p. (Recherches régionales, Alpes-Maritimes et contrées limitrophes, ; 175).

LES MUJOULS

Col d'Adon (ou d'Abdoun)

La campagne 2008 a conjugué une prospection magnétique menée par P.-E. Mathé et J. Gattacecca ¹, des tranchées de diagnostic et la poursuite de la fouille de l'établissement gallo-romain dégagé l'année précédente avec la collaboration de V. Dumas et Fl. Mocci ².

Les résultats témoignent de l'importance de l'occupation gallo-romaine sur ce col. Des vestiges de construction, tous contemporains et situés dans les deux premiers siècles de notre ère, s'étendent dans le bas du versant nord du col sur une zone au minimum d'environ 90 m d'est en ouest et sur environ 40 m nord-sud soit sur une superficie de 3600 m². La prospection magnétique a ainsi défini l'extension (environ 172,5 m²) de l'habitat dégagé en 2007 (zone 4) ³.

La campagne archéologique 2008 a permis de compléter le plan des vestiges (fig. 34) et on dénombre en l'état actuel au moins sept espaces, onze murs maçonnés et une sablière basse pour une surface dégagée de 12,3 x 5,5 m soit 67,65 m².

Espace 3

La compréhension de l'espace 3 a particulièrement avancé avec la mise en évidence d'un niveau de circulation dans lequel étaient implantés au moins cinq vases de stockage de dimensions variées : deux *dolia* découverts *in situ* et les négatifs de probablement trois autres vases récupérés (l'étude du mobilier donne un NMI de huit dans cet espace, certains devant provenir d'états antérieurs). Cet espace n'est cependant pas spécialisé dans l'activité de stockage en raison de la présence d'un important lot de céramique commune à pâte claire et kaolinitique (dont des pots horticoles) et surtout de la découverte sur le sol de circulation d'une palette et d'une spatule à fard.

On comprend ainsi mal la présence de ces ustensiles de toilette dans un espace de stockage.

Le niveau d'occupation de ce dernier état est bien calé chronologiquement par le mobilier dans la seconde moitié du II^e s. ap. J.-C.

Espaces 4, 5 et 6

Si l'espace 4 est encore mal caractérisé, il semble également fonctionner avec l'espace 6 qui le jouxte à l'ouest. Cet espace 6 est interprété comme un porche ou auvent limité à l'ouest par une cloison en matériaux périssables sur sablière basse TR 4055 et présentant un niveau de circulation de cailloutis surélevé par rapport au niveau d'occupation de l'espace 4.

L'espace 6, sous une couverture de tuiles, ouvrait également vers l'espace 5 au nord, par l'intermédiaire d'un seuil aménagé contre lequel a été découvert ce qui est

vraisemblablement le linteau en bois, carbonisé, de la porte. L'aire de circulation de l'espace 6, le seuil et l'aire de circulation probable de l'espace 5 présentent la même altimétrie.

La stratigraphie de ces espaces caractérise un établissement qui, sans doute à la suite d'un incendie de faible ampleur, connaît un épisode d'abandon (sédimentation consécutive à la chute des premières tuiles ouvrant des lacunes dans la couverture) puis un important niveau de destruction de la toiture, épisodes situés dans la seconde moitié du II^e s. ap. J.-C. (*terminus post quem* : as/*dupondius* de Marc-Aurèle daté de décembre 161-décembre 162 ap. J.-C.).

Sondage 5

À 30 m au maximum au sud-est de l'établissement de la zone 4, deux anomalies ont été observées en prospection linéaire. De 40 m de long au minimum, parallèles et espacées d'environ 6 m, elles ont fait l'objet d'une tranchée de diagnostic qui a révélé une occupation antique, implantée entre deux murs de terrasse : il n'a pu en être reconnu qu'un angle d'un espace limité au nord et à l'est par des murs maçonnés.

Cette zone bâtie en lanière (d'environ 246 m² au moins) a livré un mobilier peu abondant, des I^{er}-II^e s. ap. J.-C., ne se distinguant en rien d'un contexte d'habitat : *dolium*, céramique commune à pâte claire, commune kaolinitique, aiguille en bronze.

Sondage 6

En aval du sondage 5, sur la terrasse inférieure, sur une autre anomalie d'environ 17 m de dimension est-ouest avec un éventuel retour à son extrémité ouest, une tranchée de diagnostic a mis au jour un mur maçonné antique associé à des niveaux en place, notamment de destruction d'une couverture directement au nord du mur et un niveau (de chantier ?) témoignant d'une occupation contemporaine des vestiges situés en amont dans le sondage 5 et de l'établissement du secteur 4.

Seul un certain nombre de scories de fer pouvant être reliées à une éventuelle activité métallurgique distingue le faciès mobilier de ce sondage par rapport au sondage 5. Associée à l'image de la prospection magnétique, il est possible de restituer une construction antique de 16 m d'est en ouest et d'une largeur minimale d'environ 6-7 m. On signalera la découverte d'un premier état caractérisé par une structure en blocs liés à la terre (d'une forme circulaire pouvant signaler un puits ?) associée à un mobilier où prédomine la céramique modelée.

De même, il faut préciser la découverte d'un fémur droit humain (d'un jeune adulte/adolescent) en connexion anatomique avec la *patella* et l'extrémité proximale d'un tibia sortant de la coupe nord du sondage 6. Postérieurs à la couche de démolition des vestiges du Haut-Empire et sans fosse reconnue, ces os ont été recouverts par un

1. CEREGE, équipe géophysique et planétologie, UMR 6635 CNRS / université Paul Cézanne Aix-Marseille.

2. V. Dumas, topographe et Fl. Mocci, archéomorphologue (UMR 6573 CCJ).

3. Voir *BSR PACA* 2007, 85.

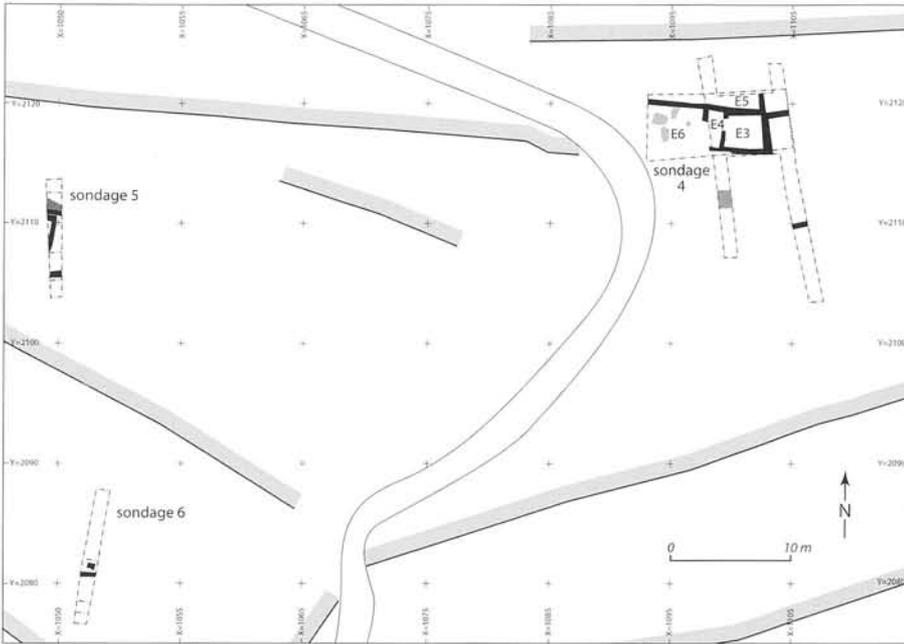


Fig. 34 – LES MUJOLS, col d'Adon ou d'Abdoun. Plan de masse des vestiges dégagés sur le col d'Adon en 2007 et 2008 (relevé et DAO V. Dumas, CCJ).

dépôt lent non perturbateur très argileux et très homogène (de type "vase-eau stagnante" ?) présentant deux lentilles caillouteuses pouvant correspondre à deux épisodes d'apports colluvionnaires ou alluvionnaires provenant du nord-ouest d'après le pendage.

L'ensemble des données archéologiques et géoarchéologiques obtenues tant en 2007 qu'en 2008 témoignent

travail sur l'évolution du paysage et sur les témoignages de l'action anthropique.

Raphaël Golosetti

4. Par Kevin Walsh, Department of archaeology de l'université de York, G.-B.

NICE, Grotte du Lazaret Unités archéostratigraphiques UA 25, UA 26 et UA 27

Paléolithique

La campagne de fouille de 2008 a concerné la poursuite du décapage du 27^e niveau d'occupation humaine (unité archéostratigraphique UA 27) ¹. Le dégagement de ce niveau UA 27, débuté en 2007, n'est pas terminé et plusieurs vestiges sont encore *in situ*. L'unité archéostratigraphique UA 27 a livré une faune abondante se rapportant à la dernière phase glaciaire du Pléistocène moyen (stade isotopique 6) et une industrie acheuléenne riche en bifaces ². Les fouilles systématiques ont permis d'individualiser plusieurs foyers dans l'UA 27.

Nous présentons ici les principaux résultats obtenus après observations et analyses de ces foyers ainsi que

ceux mis au jour dans les niveaux acheuléens sus-jacents (UA 25 et UA 26) fouillés entre 2000 et 2006.

◆ Le foyer de l'UA 25

Dans la zone S15 et sur une surface de 50 cm de diamètre, a été mis au jour en 2001 un foyer de 7 cm d'épaisseur, situé à 1,5 m d'un grand tas d'ossements fracturés de grands mammifères ³. Ce foyer a largement été décrit dans une monographie consacrée à cette unité (Lumley *et al.* 2004).

Installé à même le sol, sans aménagement particulier, le foyer contient à la base de très petits charbons de bois de *Pinus sylvestris*, *Juniperus* et *Prunus*. Le foyer correspond à une épaisse couche cendreuse, de couleur brun gris foncé, renfermant un nombre important de coquilles marines et terrestres.

Parmi les mollusques marins, on note la présence de 25% de cérithidés et 62% de littorinidés dont certaines espèces vivent fixées sur les herbes de posidonies.

1. L'étude du gisement a été conduite en 2008, sous la direction de Henry de Lumley, par S. Bailon (amphibiens-reptiles), D. Cauche et E. Rossoni (industries lithiques), K. El Guennouni (lagomorphes), C. Hanquet et E. Desclaux (micromammifères), S. Khatib (géologie), M. Mhamdi (analyses spatiales), T. Roger (avifaune), P. Valensi et A. Moussous (grands mammifères) du Laboratoire départemental de Préhistoire du Lazaret, V. Michel (datations radiométriques) du CNRS Cépam/Géosciences Azur, Nice, M.-A. de Lumley (paléo-anthropologie) de l'IPH, Paris et B. Mestour (micromorphologie foyers) de l'Université de Perpignan / CERP de Tautavel.

2. Voir BSR PACA 2007, 86-87.

3. Voir BSR PACA 2001, 68-70.

Les mesures de susceptibilité magnétique ont montré un gradient d'intensité diminuant de la base au sommet et indiquant que ce foyer n'avait pas été allumé plusieurs fois mais alimenté en continu. Les argiles peu transformées montrent que la température du foyer n'a pas excédé 500° C.

La couleur marron ou noire des rares esquilles osseuses découvertes dans le foyer indiquent également une température n'excédant pas 450° C.

◆ Le foyer de l'UA 26

Les fouilles de 2003 à 2006 ont mis au jour un foyer d'environ 40 cm de diamètre, situé à l'intersection des zones R12/13 et S12/S13 à mi-distance entre les deux parois est et ouest.

Ce foyer est épais de 9 à 13 cm selon les endroits. Les bords du foyer sont caractérisés par la présence de cendres brun gris très foncé alors qu'en son milieu les sédiments, de même couleur, sont pulvérulents. Ce foyer correspond à une cuvette creusée volontairement dans le sol.

Comme dans le foyer de l'UA 25, les charbons de bois sont en faible quantité et de petite taille (environ 2 mm de diamètre).

Les petites coquilles marines sont nombreuses et composées essentiellement de littorinidés et de cérithidés. Elles sont également très nombreuses sur une périphérie d'environ 1 m² autour du foyer. Plusieurs petites pierres sont complètement altérées et noircies par le feu.

De plus, un trou de 5 cm de diamètre et 13 cm de profondeur a été découvert à proximité est du foyer dans

la zone S13. Ce trou présente un pendage subvertical de 65° vers l'est. Un moulage en négatif montre que les bords du trou portent l'empreinte d'une structure de bois végétal. Il s'agit donc d'un trou de piquet parfaitement conservé. D'autre part, deux fragments d'un même fémur d'*Homo heidelbergensis* ont été recueillis à proximité ouest et nord-est du foyer⁴.

◆ Étude micromorphologique des foyers UA 25 et UA 26

Les dépôts des foyers, observés au microscope sur des lames minces (fig. 35) montrent la présence de fragments de charbons de bois contenant des cristaux de cendres de bois. Les végétaux comprennent des cristaux d'oxalates de calcium dans leurs cellules. Ces cristaux se transforment, sous l'effet du feu, en un assemblage d'une multitude de microcristaux de carbonates de calcium qui pseudomorphosent la forme du cristal d'oxalate originel.

Ces lames minces montrent également la présence d'agrégats du sol rubéfié, des débris de coquilles de gastéropodes marins et terrestres, des fragments d'algues rouges rhodolithes et lithothamniées, des débris végétaux (tels que les feuilles de posidonies) et des foraminifères tels que *Nubecularia* qui vit fixé sur les feuilles de posidonies et *Elphidium* qui vit dans les herbiers. L'origine marine des sédiments des foyers est prouvée par la présence de sables marins riches en quartz luisant et en grès quartzitique.

4. Voir BSR PACA 2005, 83-85.

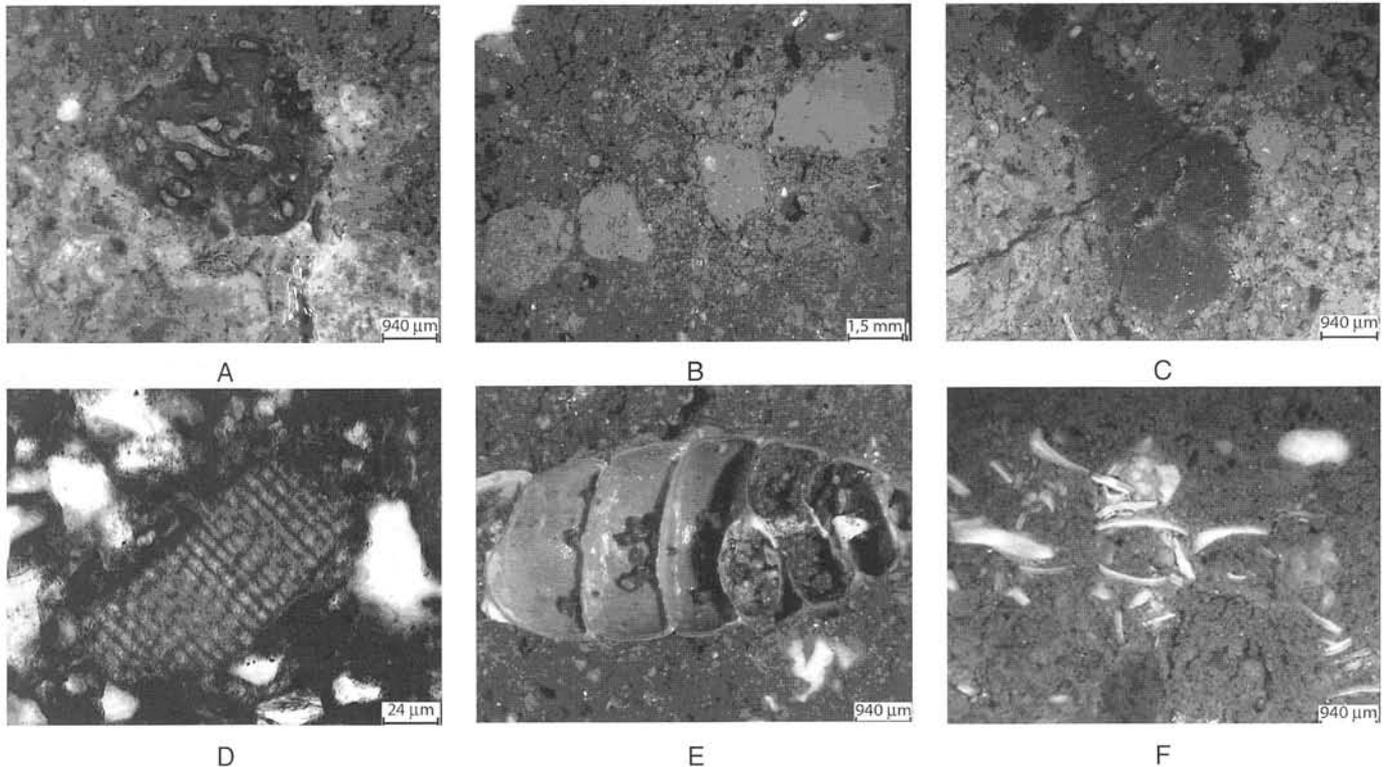


Fig. 35 – NICE, grotte du Lazaret, UA 25, 26 et 27. Lames minces taillées dans les sédiments du foyer UA 26.

A, fragment de charbons de bois ; B, agrégats du sol rubéfié ; C, agrégat calciné et craquelé, traversé par une fissure de contraction par le feu affectant le sédiment ; D, fragments d'algues rouges appartenant à la famille des lithothamniées ; E et F, gastéropodes terrestres et marins.

◆ Les foyers de l'UA 27

Les fouilles de l'UA 27 entreprises en 2007 et 2008 ont permis de mettre au jour quatre petits foyers de 10 à 40 cm de diamètre.

Ces foyers sont localisés dans la zone centrale de la fouille entre les bandes transversales 12 et 15, formant ainsi un axe diagonal nord-est/sud-ouest (fig. 36). Tous ces foyers sont caractérisés par la présence de minuscules charbons de bois ne dépassant pas 2 mm et de petits ossements brûlés de l'ordre de 0,5 à 2 cm de long.

Parmi ces petits foyers, celui de la zone R14, de 25 cm de diamètre, est entouré de grosses pierres et de galets. Il contient des sédiments noirâtres pulvérulents (fig. 37). Toutes les pierres associées à ce foyer sont blanchies par le feu et paraissent poudreuses sur leurs faces exposées aux cendres, alors que leurs faces opposées ne portent aucune trace d'altération ni de calcination. Ces pierres semblent être restées en place sans aucune perturbation ultérieure. Les petites coquilles marines (littorinidés et cérithidés) sont très nombreuses dans la terre du foyer et dans sa périphérie immédiate.

Fig. 37 – NICE, grotte du Lazaret, UA 25, 26 et 27. Petit foyer structuré par des pierres et des galets dans la zone R14, sur le sol de l'unité archéostratigraphique UA 27.

◆ Interprétation

Les analyses multidisciplinaires conduites sur l'unité archéostratigraphique UA 25 ont permis de conclure que le foyer, alimenté essentiellement par des herbes de posidonies, avait servi à fumer la viande de grands mammifères (Lumley *et al.* 2004).

Il s'agit ici de la plus ancienne preuve de stockage de nourriture carnée mise en évidence au Paléolithique.



Fig. 36 – NICE, grotte du Lazaret, UA 25, 26 et 27. Répartition des foyers sur le sol de l'unité archéostratigraphique UA 27.

Les observations macroscopiques et microscopiques du foyer de l'UA 26 montrent d'importantes similarités avec le précédent. Le foyer, alimenté essentiellement par des végétaux terrestres et marins, devait à peine éclairer, chauffer très peu et produire beaucoup de fumée. Son alimentation par des herbes marines servait probablement à sécher ou à fumer la viande. Ce foyer UA 26 présente plusieurs particularités soulignant la complexité des activités qui pouvaient se faire autour de ce lieu de vie : aménagement en cuvette, présence d'un trou de piquet à proximité et abandon de part et d'autre de deux fragments d'un même fémur humain.

Concernant les foyers de l'UA 27, leurs dimensions et leurs compositions générales (cendres, rares petits charbons de bois, coquilles marines) penchent en faveur du même type d'utilisation, à savoir un fumage de viande.

Mais par rapport aux deux unités précédentes (UA 25 et UA 26), l'UA 27 se caractérise par un alignement de plusieurs foyers dont l'un est aménagé par des pierres disposées en arc de cercle. Ces foyers, encore *in situ*, ne sont pas encore analysés et doivent être prochainement mesurés par susceptibilité magnétique et taillés en lames minces pour les analyses micromorphologiques.

Henry de Lumley, Samir Khatib,
Patricia Valensi et Emmanuel Desclaux

Lumley et al. 2004 : LUMLEY (H. de), ÉCHASSOUX (A.), BAILON (S.), GAUCHE (D.), MARCHI (M.-P. de), DESCLAUX (E.), GUENOUNI (K. el), KHATIB (S.), LACOMBAT (Fr.), ROGER (T.), VALENSI (P.) – *Le sol d'occupation acheuléen de l'unité archéostratigraphique UA 25 de la grotte du Lazaret, Nice, Alpes-Maritimes. Aix-en-Provence : Edisud, 2004. 493 p.*

Moderne

NICE Mont Boron

◆ Pâturage et bois

Avant le boisement de l'unité géographique du mont Alban et du mont Boron, ce promontoire rocheux était un pâturage d'hiver nommé bandite ¹.

En 1812, le cadastre délimite cette pâture à moutons et à chèvres qui couvrait presque une centaine d'hectares. Loué par la commune de Nice, cet espace pastoral est, à partir de 1863, désaffecté et boisé essentiellement de pins d'Alep.

En 1872, huit ans après la délimitation officielle de la future forêt en 1864, le cadastre désigne ces anciens pâturages comme "bois" et mentionne un réservoir de 38 m² qui, ainsi que le bois appartenant à la commune de Nice, était régi par son administration forestière.

◆ La faille du mont Boron

En prospectant un secteur relativement plat sur la crête du mont Boron, on découvre un ensemble d'aménagements en pierres sèches dont le plus remarquable ceinture une cuvette dans laquelle on retrouve ce réservoir. Cette cuvette est le prolongement occidental d'une dépression de terrain d'est en ouest coupée par la route forestière du mont Boron.

Un affleurement rocheux de 6 à 7 m de hauteur délimite cet effondrement tectonique prononcé formant comme une tranchée de 20 à 50 m de large. Cet affleurement, qui fut partiellement exploité en 1729 pour la nature de sa pierre marbrière, a son pendant à environ 130 m au nord ¹. Ces deux escarpements parallèles, fortement diaclasés, sans une quelconque stratification du fait de leur dolomitisation, bouleversés par l'érosion, forment une caractéristique géologique nommée "faille". Celle-ci d'orientation est-ouest qui, à 180 m d'altitude, sépare le mont Alban du mont Boron doit avoir une largeur d'environ 150 m sur une longueur approximative de 700 m. Si

la carte géologique ² ne mentionne pas cet accident de terrain, il est indiqué sur le tracé géométrique de délimitation générale du 30 juin 1864 ³.

Les deux escarpements sont représentés par deux traits ondulés, entre lesquels le géomètre a inscrit « Faille du Mont Boron ». Aujourd'hui, la forêt ne permet plus de discerner cette faille, très bien visible sur un dessin en 1787 (fig. 38) et sur une photo vers 1865.

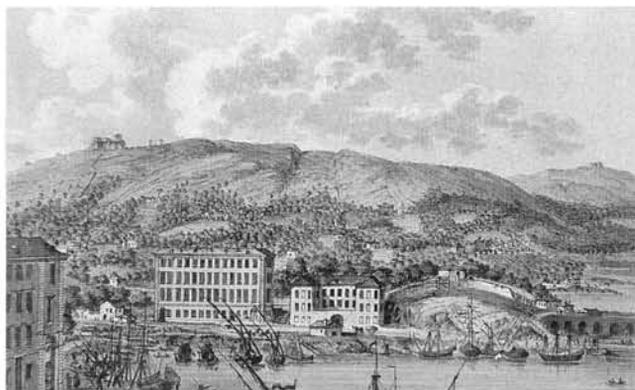


Fig. 38 – NICE, mont Boron. Dessin d'Albanis Beaumont en 1787 sur lequel la faille est nettement représentée ; vue du port de Nice.

◆ Les aménagements

Il est difficile d'interpréter les aménagements en pierres sèches ou cimentées, particulièrement des murets, que l'on découvre dans cette faille à l'est et à l'ouest de la route forestière. Le mont Boron a été parcouru par des bergers, des militaires, des carriers, avant de devenir une forêt sillonnée de sentiers que le cadastre de 1872 ne mentionne pas. Dans le but d'aménager et d'embellir cet espace public forestier, on a créé des allées bordées de

1. Voir *BSR PACA* 2007, 97-99 ; *ARCHÉAM*, 14, 2007, 119-135 ; 15, 2008, 34-44.

2. Menton-Nice au 1/50000 - XXXVII - 42-43 type 1922, publiée en 1968-3^e édition.

3. Archives communales de Nice.

pierres que l'on ne peut confondre avec d'autres structures qui paraissent sans rapport avec une activité pastorale, agricole ou de loisir. C'est dans la cuvette évoquée plus haut que l'on remarque des constructions que nous allons essayer de comprendre.

◆ La cuvette

De forme elliptique, cette dépression mesure 26 m de grand axe est-ouest sur 17 m de petit axe. Elle est bordée par un mur de soutènement en pierres sèches de 1 à 1,20 m de haut qui limite, dans les parties non ruinées, le niveau supérieur d'une petite terrasse au nord, d'une largeur de 6,50 m environ.

Ce replat est ceinturé par un muret également de 1 à 1,20 m de haut, derrière lequel, à son faite, s'appuie un terre-plein de 25 m de long sur 10 m de large. Cette surface plane évoque une aire aménagée avec un apport de terre. Une allée, matérialisée par deux lignes de pierres parallèles, se dirige en pente douce de l'extrémité ouest du terre-plein vers la cuvette et, entre deux murets formant un couloir, pénètre dans cette cuvette-enclos.

◆ Le réservoir

À environ 4 m après l'entrée, on distingue une structure rectangulaire en pierres reconnaissable au sol par l'affleurement de ses côtés sur 30 cm de haut et 55 cm d'épaisseur.

Le parement intérieur, apparent sur 0,30 m, est formé de pierres en tout venant recouvertes d'un enduit lissé à pâte fine de 5 à 7 mm d'épaisseur. La longueur de cette construction (7,50 m) et sa largeur (5 m) donnent une superficie de 37,50 m², pour 38 m² correspondant à la mention et à l'emplacement d'un réservoir sur le cadastre de 1872. Sa surface intérieure, diminuée de l'épaisseur des parois, donne 25 m². Le remplissage de ce bassin enterré, dont les pierres affleurantes représentent le faite, ne pouvait s'effectuer que par le ruissellement de la pluie dans des rigoles naturelles ou aménagées que l'on ne retrouve pas.

Quelle peut être la profondeur de cette réserve aujourd'hui remplie de terre et de cailloux où ont poussé deux gros pins ? Une tige enfoncée en différents points est descendue à 1,60 m contre la paroi. En estimant le fond à 2 m, le réservoir aurait une capacité de 25 m² x 2 m = 50 m³. Comment interpréter rationnellement l'utilité d'une eau qui ne pouvait être prélevée qu'en surface ? Dans quel but aurait-on aménagé une petite réserve d'eau dans cet enclos où, en 1872, aucune construction alentour n'est portée sur le plan cadastral ?

◆ L'hypothèse de l'abreuvoir

À 5,30 m du réservoir, le muret de soutènement de la cuvette a été, sur 6,60 m de long, reculé de 0,32 à 0,35 m en arrière de son prolongement normal ; il a été continué sur une hauteur de 0,40 m. Ce décrochement forme une banquette de 0,32 à 0,35 m de largeur incrustée dans le muret (fig. 39).

L'hypothèse que nous proposons est celle de l'abreuvoir, point d'eau artificiel indispensable pour des animaux en stabulation. La structure aurait-elle été alors construite pour des moutons pâturant dans la bandite avant 1863, ou pour des chevaux ou des mulets pendant des occupations militaires du site aux XVII^e et XVIII^e s. ? Un mouton



Fig. 39 – NICE, mont Boron. Décrochement dans le muret de soutènement pour former une banquette (H. Geist).

ou un cheval ne peut incliner la tête dans un abreuvoir au-dessous de 0,30 m à 0,50 m du niveau du sol. Ainsi, 25 m² x 0,50 m d'eau représentent 12 500 litres d'eau pour trente jours et pour dix chevaux, à raison de 40 litres/jour par cheval. Sans un remplissage permanent, comme c'est le cas pour un abreuvoir alimenté par une amenée d'eau, on comprend l'intérêt, dans le cas contraire, d'avoir une grande réserve que l'on peut transvaser dans des récipients.

◆ Les militaires

Lorsqu'une troupe s'installe momentanément sur un site stratégique et selon son importance, elle organise son séjour en campagne. Au mont Alban et au mont Boron, cela s'est produit en 1691, 1705, 1744, 1792 et 1800⁴. Dans ce cas, des militaires auraient pu parquer des chevaux et des mulets dans la cuvette aménagée avec un abreuvoir. C'est alors que le décrochement du mur de soutènement pour installer une petite banquette pourrait suggérer un emplacement pour des auges. En supposant que celles-ci avaient 1 m de long, 0,40 m de large et 0,60 m de haut, il en fallait six pour occuper la banquette et contenir environ 1400 litres. Le réservoir plein d'environ 50 000 litres aurait permis de remplir trente-six fois ces auges et d'assurer à dix chevaux d'avoir de l'eau en suffisance.

◆ La terrasse

Une autre singulière construction se trouve à l'extrémité ouest du bâti de la cuvette, à environ 2 m au-dessus de celle-ci. C'est un muret en pierres de 1,10 à 1,20 m de hauteur, en arc de cercle de 10,60 m de long, qui soutient une terrasse accolée à l'escarpement rocheux (fig. 40). La flèche de ce terre-plein, où l'on accède par un escalier de cinq marches ouvert dans les 1,40 m d'épaisseur du muret, est de 3,80 m.

Il est difficile de déterminer la fonction de cette terrasse et de cette cuvette aménagées l'une proche de l'autre. On serait tenté d'associer ces structures dans un ensemble révélant une occupation organisée du site⁵. Si cela est postérieur à 1864, pourquoi tout ce bâti dans un futur bois ou dans un bois ?

4. Voir l'*Histoire militaire* de Nice par Paul Canestrier en 1932.

5. Archives communales de Nice DD 28/07 (avec le mont Boron, il y avait les bandites de Bellet, Férie, Fabron et Gairaut).



Fig. 40 – NICE, mont Boron. Terrasse en partie accolée à l'escarpement rocheux (H. Geist).

◆ Réflexions

Si l'hypothèse d'une installation temporaire de militaires nous paraît le plus plausible, celle d'un aménagement postérieur au boisement nous le semble moins.

À quoi pouvaient donc correspondre ces structures qui auraient été installées par l'administration forestière ?

Si nous retenons provisoirement l'idée d'une présence militaire et que toutes les constructions sont contemporaines, on élabore le scénario suivant :

– un terre-plein d'environ 250 m² est créé pour installer un campement (le pourtour de la cuvette est bâti pour consolider la rupture de pente qui ceinture cette dépression de terrain relativement plat) ;

– dans cette surface ainsi enclose, une banquette est aménagée, un réservoir est construit ainsi que des structures arrondies délimitées par deux ou trois rangées de pierres et une plus petite plate-forme est rajoutée.

En résumé, l'ensemble aurait compris un espace pour un campement et l'autre pour parquer des chevaux ou des mulets, entreposer du matériel, de l'armement, des subsistances, les *impedimenta* pour le stationnement d'un petit détachement avec du fourrage et de l'avoine.

◆ Conclusion

En 1745, un litige oppose les bergers adjudicataires de la bandite du mont Boron, à propos d'un interdit de pâture sur certaines de celles-ci occupées par des militaires⁶.

Peut-on alors appuyer l'hypothèse d'une présence militaire dans cette partie de la bandite du mont Boron ?

Seraient-ce ces militaires de 1744 qui auraient aménagé ce site ou aurait-il

été réaménagé en 1800 ? Que peut-on imaginer en l'absence de preuves et de données ?

C'est l'histoire qui prédomine ici et ces vestiges, qui en sont les témoins, doivent être considérés au même titre que ceux de l'enceinte extérieure du fort du mont Alban⁷.

Henri Geist

6. J'ai fait un assemblage de deux photos : l'une représente une partie du mur de soutènement de la cuvette et l'autre une partie du mur de la terrasse. Tout en reconnaissant qu'il est hasardeux de dater empiriquement une construction en pierres sèches, il est intéressant de remarquer la similitude entre ces deux appareils qui laisse supposer que ceux-ci ont été réalisés simultanément par la (ou les) même(s) personne(s).

7. Cf. note 1.

Projet collectif de recherche « La colline du Château à Nice des origines à nos jours »

Nous achevons cette année le premier triennal du PCR sur la colline du Château à Nice¹. S'il est évidemment bien tôt pour faire un bilan de cette recherche, on peut néanmoins mesurer dès à présent l'avancement d'un tel projet, qui regroupe de nombreux universitaires et chercheurs locaux et régionaux. En particulier, les liens noués avec l'université de Nice et le Cépam ont permis la mise en place d'une équipe d'étudiants qui prend une part de plus en plus active à la recherche de terrain mais également à la recherche d'archives. De plus, les transformations qu'a connues la Ville de Nice avec l'arrivée d'une nouvelle équipe municipale devraient permettre de donner une plus grande ampleur à la recherche de terrain et à la mise en valeur patrimoniale.

1. Voir *BSR PACA* 2006, 88-89 ; 2007, 100-101. Le coordonnateur du PCR est Marc Bouiron, directeur du pôle Patrimoine historique de la ville de Nice.

◆ L'iconographie ancienne et les données d'archives

Cette année, le travail a continué à porter sur les sources historiques et iconographiques.

L'enrichissement de la base iconographique donne une matière suffisante pour dresser un premier bilan des représentations de la colline du Château, en particulier sur la période 1500-1700. Nous commençons enfin à pouvoir dater avec précision les transformations de la forteresse des ducs de Savoie et, par là-même, les illustrations qui ne comportent pas de date.

Pour les sources historiques, nous avons établi un catalogue des actes concernant la colline du Château qui regroupe les recherches conduites sur les trois ans. Déjà bien fourni pour le Moyen Âge et l'époque moderne, il sera l'objet de compléments dans les années à venir.

La mission de recherche aux archives de Vincennes (Paris) de E. Guilloteau a permis en outre de compléter notre approche iconographique et historique. Il faut noter également l'étude particulièrement riche de H. Barelli sur les mémorialistes des XVI^e-XVIII^e s. Les textes qu'il a retrouvés et retranscrits apportent en effet un éclairage plus vivant que les sources d'archives sur l'usage du Château et de la Ville haute.

◆ La cathédrale

Nous avons progressé cette année dans le relevé systématique des vestiges de la cathédrale. H. Mazet a effectué son stage de Master 2 « Restauration et sauvegarde du patrimoine architectural » en redessinant la pierre à pierre des murs orthophotographiés par F. Blanc en 2007. Nous disposons maintenant d'un lot de relevés qui permettront une étude fine des différentes phases, et en particulier des moments de transformation de l'édifice. Le relevé en plan a débuté cette année avec l'aide d'étudiants de L3, encadrés pendant une semaine par les étudiants de M1.

Mais surtout, la réalisation d'une campagne de nettoyage² en septembre a permis de confronter les données stratigraphiques des fouilles anciennes à ce qui pouvait subsister sur le terrain. L'aspect le plus intéressant concerne ici les hypothèses de vestiges pouvant appartenir à la cathédrale prémédiévale. Le temps consacré à cette opération (trois semaines) nous a obligés à nous concentrer sur la zone du chœur, dans le but de retrouver les structures dégagées lors des fouilles précédentes réalisées par F. Benoit (en 1953-1956 et 1964) et D. Mouchot (en 1963 et 1964). Il s'agissait également d'identifier les anciennes stratigraphies et les structures référencées lors des fouilles antérieures, afin d'établir le lien avec les informations des rapports de fouilles du milieu du XX^e s., avec pour but de préparer une reprise des fouilles pour 2009-2010.

Le nettoyage a fait apparaître, dans l'abside du premier édifice, deux sols en béton de tuileau, aujourd'hui physiquement distincts mais qui appartenaient primitivement à la même pièce. Les quelques éléments de datation recueillis dans la coupe des niveaux antérieurs au béton nous renvoient à l'Antiquité tardive. Le béton de tuileau est limité à l'est et à l'ouest par deux murs très différents. Le premier, à l'est, est une très large maçonnerie dont on n'a dégagé que la face interne. À l'ouest, le béton s'arrête au contact d'un mur relativement étroit, comprenant une élévation en moyen appareil relativement soignée. La limite du béton est nette contre le négatif correspondant aux blocs disparus. Les deux éléments sont donc contemporains. Un second sol de béton a été retrouvé dans la nef médiévale. Il est contemporain de deux murs, repérés par les anciens fouilleurs et qui avaient été attribués à une phase prémédiévale. Là encore le mobilier date de l'Antiquité tardive.

Nous proposerons de voir dans ces constructions les vestiges d'un édifice (unique ?) du V^e s. de n. è. Enfin, l'étude du mobilier issu des fouilles anciennes a été complétée cette année. Nous arrivons maintenant à un état de connaissance extrêmement intéressant qui montre une quasi-continuité d'occupation de la colline du Château depuis la fin de l'âge du Bronze.

◆ Les vestiges de la fortification et de la Ville haute

◆ *Les vestiges de la fortification*

L'année 2008 a été l'occasion de poursuivre le travail de terrain entrepris par Henri Geist³, notamment la prospection. De nouveaux éléments sont venus enrichir l'inventaire des vestiges avec, entre autres, le référencement de deux canonnières sur le front ouest. Parallèlement à cette démarche, un relevé systématique des vestiges en place a été commencé sur le front nord. En 2009, de nouveaux relevés seront réalisés, cette fois-ci sur le front ouest. Ces nouvelles données viennent ainsi compléter les sources textuelles et iconographiques. Ce travail d'étude va donc se poursuivre sur 2009-2010, avec de nouvelles prospections, de nouveaux relevés, mais aussi peut-être avec de nouveaux sondages à l'image de celui réalisé à la tour Saint-Paul.

Annoncé dans le PCR 2007, il a été réalisé en septembre 2008⁴. Outre le fait qu'il a mis en évidence l'importance des vestiges encore enfouis dans le sol, il a apporté des informations non négligeables sur ce qu'était la tour Saint-Paul – témoignage d'autant plus important que l'on n'avait pas de sources concernant sa construction. En effet ce sondage nous a permis de mettre au jour sa fondation ; de définir une typologie de l'appareil et des différents niveaux ; de réaliser des relevés en plan et en coupe ; de calculer le fruit de l'élévation et le diamètre de la tour (fig. 41). Autant de données utiles à la compréhension de cet ensemble bâti.

Ces différentes approches de terrain s'accompagnent également d'une reprise des études déjà menées sur le Château au cours des XIX^e et XX^e s. Elles sont aussi croisées aux sources textuelles et iconographiques, largement présentées dans les rapports 2007 et 2008 du PCR. Dans cet ensemble, la reprise des archives de Vincennes peut apparaître comme un exemple de sources connues, mais non exploitées. Ces éléments essentiels⁵, croisés aux premières données de terrain, vont nous permettre, dans les prochains mois, de proposer certaines restitutions.

Un travail important reste encore à accomplir, mais les premières avancées dans la reprise d'une synthèse détaillée au sein du PCR laissent entrevoir un potentiel important pour appréhender plus précisément les fortifications du Château de Nice.

2. Cette opération a été conduite sur le terrain sous la direction de Marc Bouiron, avec l'intervention de Romuald Mercurin en tant que responsable de secteur et de bénévoles, étudiants en Master 1 de l'Université de Nice (Romain Aimé, Gaëlle Dieulefet, Éric Guilloteau et Vincent Labbas) ou déjà professionnel (Laurence Argueyrolles). L'étude postfouille a été menée par la même équipe.

3. Geist, Bernardi 2003-2004, 22-52 ; Geist 2004-2005, 80-84. Voir aussi *Le front nord de la fortification : la tour Saint-Paul* par Henri Geist dans le PCR « La colline du Château de Nice », 1, 2007, 906-912.

4. Sondage réalisé par Éric Guilloteau (sous la direction de Marc Bouiron).

5. Mémoire de l'ingénieur Niquet de 1691, avec plans et profils référencés et cotés (archives de Vincennes, 1VH1271, pièce 1).

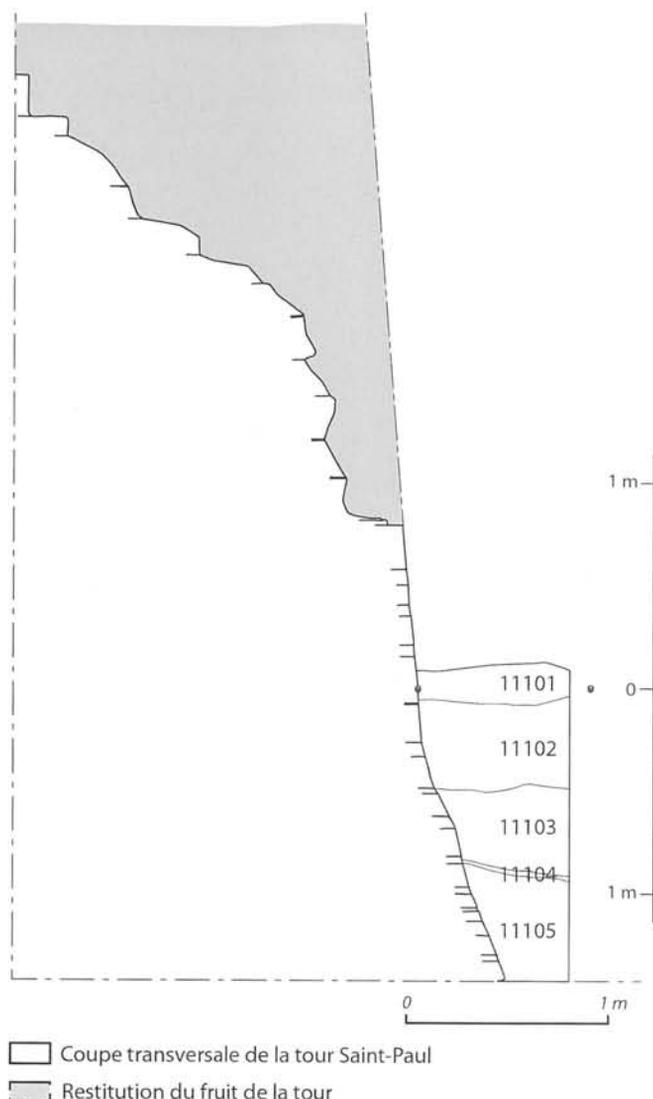


Fig. 41 – PCR La colline du Château à Nice.
Coupe de la tour Saint-Paul et du sondage (E. Guilloteau).

◆ La Ville haute

Dans un premier temps, la priorité a été de réunir un maximum d'informations à travers les archives et les différentes études menées sur la Ville haute à ce jour. Ceci nous a permis d'enrichir des cartes élaborées par M. Bouiron⁶, en situant les différents éléments civils, politiques et religieux, que nous avons classés dans un inventaire. Ce dernier sera enrichi dans les mois à venir. En parallèle, un travail sur le terrain a été entrepris avec notamment des relevés sur les vestiges des magasins militaires, pour illustrer l'impact de l'implantation militaire sur l'occupation civile des XV^e et XVI^e s. et les mutations de l'organisation urbaine qui s'ensuivent. Le but étant, par ces différentes approches, d'aborder non seulement l'occupation civile, politique et religieuse de la colline du château, mais aussi d'en percevoir les changements dans une période, XV^e-XVI^e s., représentative d'une évolution du paysage urbain liée aux événements politico-économiques.

Notre approche au sein du PCR 2008 nous a donc permis de faire un premier état sur la situation urbaine. L'objectif étant, dans les mois à venir, d'affiner nos connaissances au travers d'une étude plus approfondie des textes, de l'iconographie et du terrain.

Marc Bouiron, Gaëlle Dieulefet et Éric Guilloteau

Geist, Bernardi 2003-2004 : GEIST (H.), BERNARDI (H.), DUFRENE (R.) collab. – Regard inédit sur les vestiges de la forteresse de Nice. *ARCHEAM*, 11, 2003-2004.

Geist 2004-2005 : GEIST (H.) – Regard inédit sur les vestiges de la forteresse de Nice (suite). *ARCHEAM*, 12, 2004-2005.

6. Cartes réalisées dans l'article « L'étude de l'évolution topographique de Nice (XI^e-XVIII^e s.). Prémices d'un atlas historique et archéologique » (*ARCHEAM*, 15, 2008, 29-32).

Néolithique, Protohistoire

LE ROURET 18 chemin des Combes

Le terrain concerné comprend une série de terrasses de culture qui forment un fer à cheval avec, au centre, les traces d'un ancien talweg comblé. Sur la partie sommitale se trouve le dolmen dit du Clamarguier, qui a fait l'objet de plusieurs interventions depuis le début du siècle dernier¹.

Les sondages effectués sur les terrasses n'ont donné aucun résultat ; en revanche, dans la partie centrale, la plus basse et plane, qui correspond au comblement d'un vallonement, les vestiges d'une aire de fréquentation ont été découverts. Il s'agit d'un sol charbonneux qui associait des fragments de céramique modelée à des éclats de silex de qualité médiocre et de provenance locale.

Ce dernier recouvrait un sol damé qui forme une légère cuvette, d'un plan grossièrement circulaire, de 30 m² de surface. Le mobilier récolté au cours des diverses interventions dans le dolmen est attribuable au Néolithique final 2b. Les déchets de taille et la céramique recueillis cette année sur le sol suggèrent une date plus récente.

Jean-Marie Michel et Denis Dubesset

Courtin 1974 : COURTIN (Jean) – *Le Néolithique de la Provence*. Paris : Klincksieck, 1974. 359 p. (Mémoire de la Société préhistorique française ; 11).

1. Goby en 1930 – fouille non publiée. Courtin 1974, 222-223. Voir aussi le rapport de fouille de sauvetage de Gérard Sauzade « Dolmen le Clamarguier », 1978, déposé au SRA DRAC-PACA.

SAORGE

Chapelle des Pénitents blancs

Moderne

À la suite d'une intervention sur la toiture de la chapelle des Pénitents blancs de Saorge, la conservation régionale des Monuments historiques a sollicité une première expertise archéologique des éléments permettant de documenter l'ancienne charpente. En effet, la charpente actuelle est une restauration récente (une trentaine d'années) qui a entraîné une profonde modification de l'ancienne toiture. Afin de restaurer au plus juste, nous avons recherché si des éléments en place ou en négatif pouvaient être mis en évidence sur le chantier en cours.

L'édifice est dans une position particulière, puisqu'il est installé à cheval sur le bas-côté nord de l'église paroissiale et le rocher (fig. 42). De l'ancienne charpente, il ne reste en place que trois entrants en mélèze mouluré qui présentent des encoches destinées à recevoir les arbalétriers de l'ancienne charpente (fig. 43). Ces derniers sont peut-être en situation de remploi dans la charpente actuelle. En tout cas, plusieurs pièces de l'ancienne charpente ont été réutilisées dans la nouvelle. On peut aussi noter la présence, au niveau de l'extrados des voûtes, de tuiles rondes, ce qui reste énigmatique étant donné la récurrence des couvertures en lauzes dans le village et le traitement des façades sans adjonction de tuiles. Parallèlement, les observations de terrain ont également permis de noter quelques éléments qui renvoient à la genèse et à l'évolution du bâtiment en fonction de son environnement bâti. On peut ainsi d'ores et déjà affirmer que la construction des voûtes est postérieure à la structure de la chapelle. Leur mise en place a entraîné une importante modification du programme décoratif de l'ensemble. La chapelle elle-même a peut-être été plus petite à l'origine, la première travée procédant alors d'une extension de l'édifice vers l'est. En tout état de cause, elle s'appuie

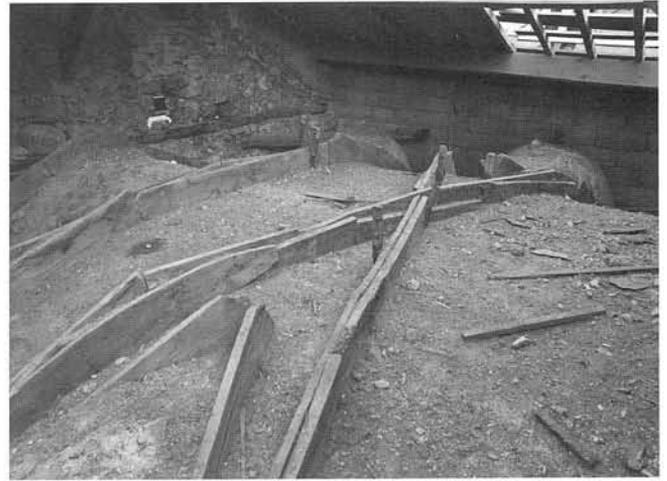


Fig. 43 – SAORGE, chapelle des Pénitents blancs.
Vue de l'extrados en bois de la voûte du chœur (F. Blanc).

contre le clocher qui la jouxte à l'est. La forme légèrement arrondie de son angle nord-est pourrait être le résultat d'une contrainte générée par la préexistence de la ruelle actuelle. L'étude de l'ensemble mériterait d'être entreprise afin de documenter l'édifice, sur lequel on ne sait finalement que peu de choses. La parfaite conservation du coffrage des voûtes et de pseudo-murs en colombages est unique. Aucune étude dans le département, à notre connaissance, ne documente ces techniques. Enfin, il y aurait tout lieu d'entreprendre une étude des fonds documentaires conservés aux Archives départementales. Il est enfin envisagé de procéder, avant ou durant les travaux, à des prélèvements dendrochronologiques au niveau des pièces anciennes qui ont été repérées.

Fabien Blanc



Fig. 42 – SAORGE,
chapelle des Pénitents blancs.
Vue générale de la chapelle
dans le village (F. Blanc).

TENDE Mont Bego

La région du mont Bego, située dans les Alpes méridionales au sein du massif du Mercantour, à environ 80 km au nord de Nice, renferme sur une surface de 1400 ha plus de 4000 roches gravées sur lesquelles ont été inscrits, à l'âge du Cuivre et à l'âge du Bronze ancien, plus de 40 000 signes figuratifs et, au total, près de 100 000 gravures si l'on prend compte aussi les signes non figuratifs comme les cupules isolées, les groupes de cupules éparses et les petites plages.

Au cours de l'étude de ces gravures, nous avons poursuivi avec nos collaborateurs deux démarches distinctes ¹.

◆ L'une, objective et rigoureuse, a pour but d'établir un corpus, le plus exhaustif possible, des gravures de chaque zone. Nous nous efforçons de retrouver toutes les roches gravées, de repérer toutes les gravures figuratives et non figuratives ; nous apportons le plus grand soin aux relevés des roches gravées et des gravures afin que leur transcription soit fidèle. Nous essayons ensuite de décrire chaque roche gravée et chaque gravure le plus complètement possible, en tenant compte, non seulement de la technologie et de la typologie des pétroglyphes, mais aussi de toutes les caractéristiques de la roche.

Notre démarche est de recopier fidèlement le grand livre du Bego.

◆ La seconde démarche, plus audacieuse, quelque peu subjective, fait appel non seulement à l'ensemble des données observées et enregistrées dans la région du mont Bego, mais aussi à la connaissance des autres sites d'art rupestre protohistorique, des traditions culturelles régionales, de l'histoire des religions du Bassin méditerranéen et des régions moyen-orientales et celle des premières écritures méditerranéennes. Elle essaye de proposer une lecture des roches gravées et de comprendre la signification des gravures de la région du mont Bego.

Connaissant parfaitement les difficultés d'une telle démarche, ne sous-estimant pas les limites de nos possibilités à appréhender la pensée des peuples du Chalcolithique et de l'âge du Bronze ancien et conscients de la fragilité des hypothèses que nous pourrions avancer, nous avons malgré tout jugé utile de proposer une première lecture de ce fabuleux codex gravé dans la pierre.

1. Travaux effectués sous la responsabilité d'Henry de Lumley avec la collaboration de Nicoletta Bianchi, Thomas Huet, Anna Échassoux Huet, Graziella Le Breton Huet, Philippe Percic (laboratoire départemental de Préhistoire du Lazaret, Nice) ; Odile Romain (muséum national d'Histoire naturelle, Paris) et Jean-Marie Strangi (musée départemental des Merveilles, Tende).

Sur la roche orangée ZIV.GII.R13A ² (fig. 44), située dans la zone de l'Arpette, au sein du secteur des Merveilles, une composition de gravures évoque les préoccupations des peuples agriculteurs et pasteurs de l'âge du Cuivre dont les prêtres venaient pratiquer leur culte dans la montagne sacrée du Bego.

À gauche, une hallebarde, objet cultuel destiné à la fois au sacrifice du taureau et à faire tomber la pluie, a sa pointe qui se termine sur un corniforme (le sacrifice du taureau) et la base de son manche qui se replie sur une ligne sinueuse qui évoque le ruisseau alimenté par la pluie du ciel après le sacrifice.

Au centre, légèrement à gauche, la grande déesse, acéphale, les jambes arc-boutées, les bras levés vers le ciel, est en position de réceptivité pour recevoir la semence du ciel.

L'abondance des poignards sur toute la surface de la roche évoque la foudre, attribut du dieu de l'orage qui dispense la pluie fertilisante pour apporter l'abondance aux humains.

De nombreuses cupules et groupes de cupules éparses sur toute la roche évoquent la pluie du ciel qui féconde la terre.

Plusieurs corniformes, dispersés sur toute la surface de la roche, témoignent de la profusion du bétail alimenté par les pâturages fertilisés par la pluie.

Henry de Lumley

2. ZIV.GII.R13A = Zone IV. Groupe II. Roche 13A.

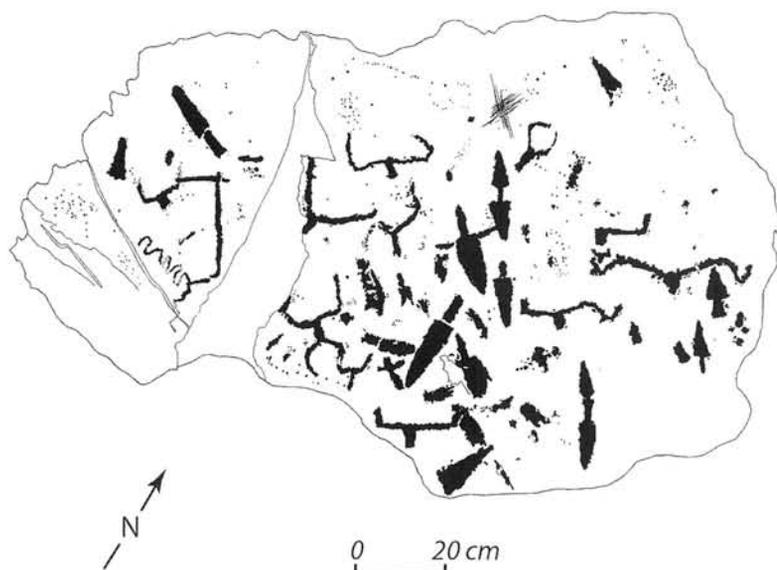


Fig. 44 – TENDE, mont Bego. ZIV.GII.R13A, secteur les Merveilles, zone de l'Arpette : roche aux quatre poignards associés deux par deux. Le sacrifice du taureau et le ruisseau alimenté par la pluie. La grande déesse en position de réceptivité. L'orage, la pluie qui féconde la terre et l'abondance du bétail.

En 1994, dans le cadre d'une recherche sur les voies de passage entre la Ligurie et le Piémont italien, feu Livio Mano (museo Civico de Cuneo, Italie) découvrit dans des déblais de travaux routiers, au sommet de l'ancien col de Tende (cote 1871), de nombreux tessons de céramiques modelées et tournées, datés de l'âge du Fer à l'Antiquité tardive, ainsi qu'une dizaine de pièces de monnaie romaines.

Un sondage au sommet de la butte d'où provenaient les déblais fut mené en 1997 par Annie Échassoux, archéologue départementale, avec la collaboration du découvreur¹. Ce sondage a permis de situer le niveau archéologique à 3 m au-dessus de la route actuelle et à 30 cm au-dessous de la pelouse alpine, et de relever une couche de 10 à 15 cm d'épaisseur.

À la suite de cette opération, lors de quatre campagnes de prospection-inventaire conduites par l'équipe scientifique du musée des Merveilles de Tende², un important matériel archéologique a été recueilli et déposé dans les réserves du musée, où il est actuellement en cours d'étude.

Le 7 octobre 2008, lors d'un passage de vérification sur le site, nous avons constaté d'importantes destructions de nature anthropique, probablement dues à l'action d'une pelle mécanique (fig. 45) entraînant une fouille préventive nécessitée par l'urgence absolue³ dans l'attente d'une fouille programmée qui devrait se dérouler en 2009.

L'opération de terrain, très limitée (délais et météo hivernale), a été divisée en deux phases : d'abord, tamisage des déblais et régularisation des coupes créées par la pelle mécanique et l'érosion du terrain ; ensuite, recherche et vérification des amas de terre récemment déplacés et déposés le long de l'ancienne route du col,



Fig. 45 – TENDE, col de Tende. Traces des destructions de nature anthropique du site (S. Sandrone).

censés contenir peut-être des pièces archéologiques provenant du site.

Le mobilier récupéré lors de la première phase correspond à celui précédemment récolté et confirme le niveau déjà déterminé en 1997 : nombreux tessons de céramiques datés du deuxième âge du Fer à l'Antiquité tardive, trois pièces de monnaie et une perle en pâte de verre romaines, ainsi que des éléments lithiques, des os calcinés, des charbons de bois et des éléments métalliques de datation incertaine. De plus, selon l'analyse du positionnement du matériel récolté, il semble que le site protohistorique soit situé plutôt vers le sud-est et le site historique vers le nord-ouest.

Parmi les céramiques modelées protohistoriques, de nombreux tessons ne dépassent pas 1 cm, ce qui dénote une forte fragmentation du matériel. Les bords sont peu évasés et souvent décorés par incision de traits et, dans un cas, de dents de loup (fig. 46), tandis que les fonds sont généralement plats.

La pâte, dont la couleur varie du rougeâtre au gris ou au noir, est généralement fine, à dégraissant micacé petit et peu évident, à parois assez épaisses. Les formes et les décors se rapprochent parfois des vases-situles de la culture dite « Ligure III », bien attestée dans le Piémont sud-occidental italien à l'âge du Fer 2 (Ferrero, Giaretti, Padovan 2004).

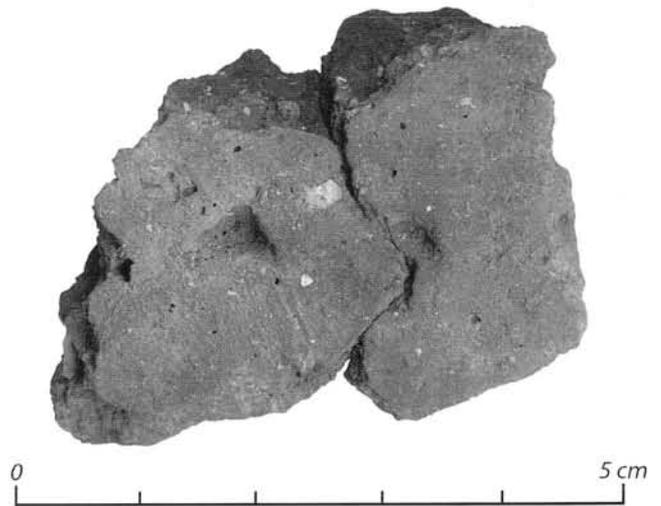


Fig. 46 – TENDE, col de Tende. Fragment de céramique décorée de dents de loup, âge du Fer 2 (J.-M. Strangi).

D'après ce matériel, le site protohistorique serait probablement une halte temporaire sur un chemin transalpin de commerce et de transhumance, située dans un des plus bas lieux de passage des Alpes-Maritimes.

Pour la période romaine, nous avons découvert de nombreux tessons de céramiques modelées et tournées. Parmi les céramiques modelées, différents bords évasés,

1. Voir *BSR PACA* 1997, 52-53.

2. Campagnes 2002-2003, responsable scientifique Pierre Machu ; campagnes 2007-2008, responsable scientifique Silvia Sandrone. Voir *BSR PACA* 2002, 67 ; 2003, 83-84 ; 2007, 108-109.

3. Le conseil général des Alpes-Maritimes, à travers le musée départemental des Merveilles de Tende, a été l'organisme de rattachement de cette opération qui s'est déroulée les 7, 10, 16, 24 et 28 octobre 2008. Membre de l'équipe scientifique du musée départemental des Merveilles participant aux opérations de terrain (outre les signataires) : S. Sarda.

parfois décorés de traits et soulignés d'un ou plusieurs sillons, se rapprochent d'une imitation de la précédente production ligure très répandue dans la plaine piémontaise du Pô lors du I^{er} s. ap. J.-C. ⁴ ; la pâte se révèle assez grossière, à dégraissant peu évident et à parois assez épaisses. En revanche, la pâte des exemplaires tournés est généralement fine et dépurée, avec une couleur variant du rouge à l'orange, du gris au noir. Il y a surtout de la céramique commune et à paroi fine, tandis que la céramique à vernis noir est assez rare.

Pour la première fois dans la haute vallée de la Roya, un tesson fragmentaire en terre sigillée a été trouvé. Cette découverte demeure très importante pour éclaircir la situation de la région durant l'époque impériale, en soutenant l'hypothèse d'un commerce même à longue distance à travers le col de Tende.

Lors des tamisages, différents éléments métalliques ont été récupérés. Il s'agit pour la plupart de petits clous en fer : quelques-uns sont de forme allongée et irrégulière et leur utilisation est encore incertaine (clouage de petites structures en bois ?) ; d'autres sont très courts et arrondis et pourraient être des composants des bottes ferrées typiques des militaires romains.

Trois nouvelles pièces de monnaie, dont une de Dioclétien (Ticinum, 286-288) (fig. 47) et deux de lecture très difficile à cause de concrétions issues peut-être de l'action du feu, vont enrichir la collection de trente-quatre monnaies romaines provenant de ce site conservés au musée des Merveilles ⁵.

Enfin, pièce unique dans notre territoire, un élément de parure en pâte de verre bleu complète le mobilier romain.

L'interprétation la plus valide à présent pour cette période serait celle d'un dépôt votif ou d'une aire cultuelle au sommet du col, comme au mont Genève ou à Caprauna dans la vallée Pennavaire, entre la Ligurie et le Piémont italien (Gandolfi, Gervasini 1983).

4. Des exemplaires similaires sont exposés dans la section romaine du museo civico de Cuneo (Italie).

5. Catalogue au musée départemental des Merveilles de Tende, rédigé par le numismate G. Fea (Cuneo, Italie).



1 cm

Fig. 47 – TENDE, col de Tende. Pièce de monnaie romaine, Dioclétien (Ticinum, 286-288) (G. Elegir).

Après avoir nettoyé les pentes d'érosion et protégé la couche archéologique avec du polyane, nous avons procédé à la deuxième phase de l'opération. Malheureusement celle-ci n'a pas donné de résultats positifs : aucun des amas de terre étudiés le long de l'ancienne route du col de Tende n'a livré d'éléments archéologiques.

Silvia Sandrone, Nathalie Magnardi et
Jean-Marie Strangi

Ferrero, Giaretti, Padovan 2004 : FERRERO (L.), GIARETTI (M.), PADOVAN (St.) – Gli abitati della Liguria interna : la ceramica domestica. In : VENTURINO GAMBARI (M.) éd., GANDOLFI (D.) éd. – *Ligures Celeberrimi. La Liguria interna nella seconda età del Ferro* : actes du colloque international, Mondovì, 26-28 avril 2002. Bordighera : Istituto internazionale di studi liguri, 2004, 51-80.

Gandolfi, Gervasini 1983 : GANDOLFI (D.), GERVASINI (L.) – La stipe votiva di Caprauna. *Rivista di Studi Liguri*, XLIX, 1983, 85-167.

Moderne

TENDE Tunnel de Tende

Une opération de diagnostic a été réalisée dans la haute vallée de la Roya sous la forme de prospections pédestres, sondages et étude documentaire (notamment grâce à l'accès au fonds du musée des Merveilles ¹) autour de la route qui permet le passage des Alpes vers le Piémont. Cet itinéraire, utilisé depuis l'Antiquité de manière attestée, franchit la chaîne au col de Tende – passage difficilement praticable l'hiver – et, depuis 1882, grâce à un tunnel (envisagé dès 1612).

1. Nos remerciements à toute l'équipe du musée.

C'est le projet de rénovation de cet ouvrage par le percement d'un conduit parallèle et le réaménagement des derniers virages précédant l'entrée du tunnel qui sont à l'origine de cette opération archéologique.

Le trafic le long de cet axe a toujours été important. C'est la médiévale "route du Sel" qui, d'Hyères en passant par Nice, alimente en sel le Piémont.

Le col de Tende est le plus bas en altitude et le plus longtemps accessible dans l'année parmi les différents passages possibles.

La situation particulière de cette route, dans cette partie montagneuse qui nécessite un parcours sinueux, entraîne des modifications fréquentes de son tracé, dues aux détériorations constantes et aux destructions de la voirie, occasionnées par les intempéries (violentes et aggravées par les pentes fortes) et les passages répétés des chariots et des mulets chargés (46 740 mulets en moyenne autour de 1780).

D'autre part, la nature même des modes de transport renouvelle les exigences de largeur du chemin, de profondeur des virages, de puissance admissible de la pente...

Les contraintes, liées à la fois à la géographie du site et aux problèmes de l'aménageur pour nous permettre l'accès aux parcelles (refus de certains propriétaires) réduisant notre périmètre de sondages, ont néanmoins conduit à la mise au jour d'une portion de voirie, comportant plusieurs états successifs matérialisés par des recharges et des reconstructions superposées de la route, comprenant radier grossier et bande roulante composée de matériaux plus fins très compactés. Un mur de soutènement de la chaussée a également été identifié. L'absence de mobilier dans ces sondages n'autorise qu'une

datation relative de ces niveaux. Ces résultats nous ont permis de mettre en évidence la présence, à quelques centimètres de la chaussée actuelle dans certains endroits, de lacets de la *Reale Strada*, véritable aménagement routier effectué sous le règne de Victor-Amédée III, après une première infrastructure d'état mise en place dès 1593, déjà destinée à pérenniser et rendre carrossable cette voie de communication (dont le passage du col resta néanmoins piéton et muletier).

La réalisation d'une opération de diagnostic dans le contexte de cette vallée alpine qui, en dépit d'une histoire riche reste encore très méconnue archéologiquement – peut-être du fait de la présence extrêmement attractive de la toute proche vallée des Merveilles et de ses occupations et gravures protohistoriques –, revêt ainsi un caractère particulier.

La recherche concernant cette ancienne voie de communication, si elle a été traitée sur le plan historique, manque de confrontations archéologiques qui apporteraient un éclairage concret – à livrer par les vestiges qui restent à découvrir.

Christophe Voyez et Catherine Barra

Antiquité

LA TOUR-SUR-TINÉE Cave Chevalard

Moderne, Contemporain

En avril 2008, des travaux de réaménagement effectués dans la cave inférieure de la maison de R. et N. Chevalard, au 7 rue Principale, ont révélé l'existence d'un remblai antérieur à la maison, dans lequel était installé un mur barrant transversalement la cave et qui semblait également antérieur au bâti actuel.

Malgré l'état déjà avancé des travaux, et avec l'entière coopération des propriétaires, il a été possible d'effectuer la fouille de la petite partie encore conservée de la stratigraphie à l'angle nord de la cave, sous un escalier bétonné assurant la distribution entre la cave inférieure et la cave supérieure (fig. 48). L'opération, effectuée sur la base du bénévolat et dans un environnement domestique, n'a porté que sur une surface très limitée (moins de 1 m²)¹. Elle a cependant permis de confirmer les premières observations.

Directement au contact du substrat rocheux (calcaire gréso-glaucieux de l'Albien) dont elle comblait les irrégularités, une couche limono-argileuse brun clair, fortement altérée par des infiltrations d'eau (US 1007 = 1012, 1013), formait en effet la base de la stratigraphie.

Le mur barrant transversalement la cave (MR01), conservé sur une hauteur maximum de 0,60 m, avait sa face interne installée contre ce remblai tandis que sa face externe, parementée, reposait en partie sur le substrat. Détruit sur près de 2 m avant le début de l'opération, il n'a pu être observé que sur une longueur de 0,80 m. D'une

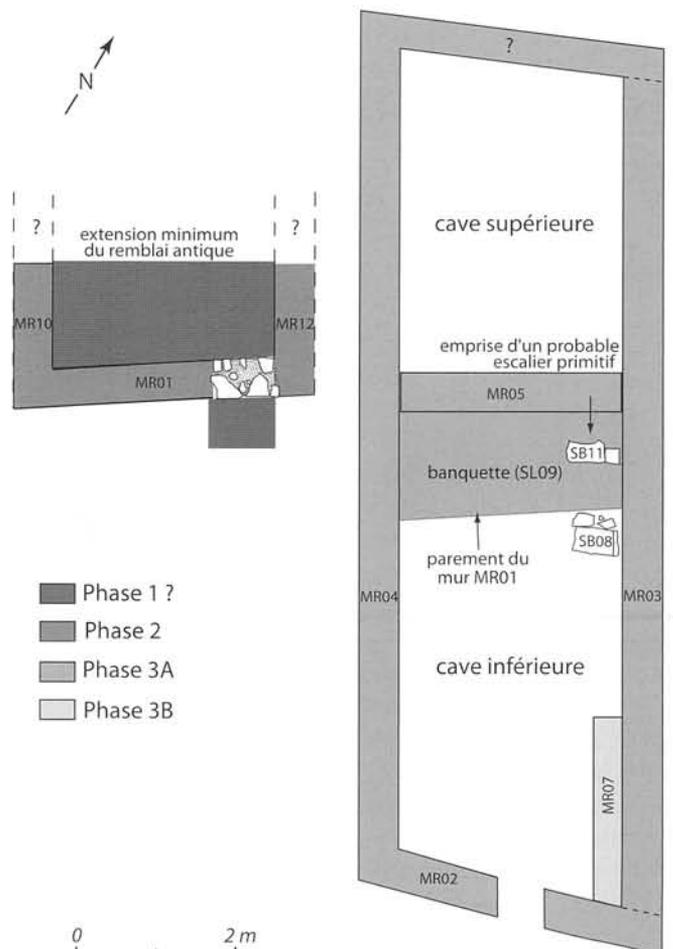


Fig. 48 – LA TOUR-SUR-TINÉE, cave Chevalard. Coupe nord-ouest/sud-est selon AB (R. Mercurin et L. Damotte).

1. Équipe de fouille : R. Mercurin et L. Damotte, archéologues contractuels.

largeur maximum de 0,50 m, il présentait un appareil assisé de moellons de calcaire local équarris, liés par un mortier de chaux jaunâtre très fin et très compact, à forte proportion de sable et comportant des particules de mica. Ce liant se distingue nettement du mortier de chaux maigre et grossier employé dans les autres murs de la cave, mais se retrouve à la base des murs périmétraux de la cave (fig. 48, MR10 et MR12). La configuration de cette dernière et son exigüité n'ont permis qu'une observation très limitée du bâti, mais il semble bien que ces murs forment les deux retours du mur MR01.

L'existence d'un bâtiment plus ancien, sans doute de forme quadrangulaire mais dont le plan complet reste inconnu, semble donc très probable. La construction de la maison actuelle, qui s'est servie des murs MR10 et MR12 comme fondations et dont elle reprend l'orientation nord-ouest/sud-est, s'est traduite en outre par une avancée du bâti d'environ 5 m vers le sud-est par rapport au mur MR01. Ce dernier et le remblai encaissant ont été conservés pour former une banquette au fond de la cave et scellés par un sol de mortier (SL09). Surmontant ce sol, le sommet de la stratigraphie était occupé par deux escaliers successifs permettant la communication entre les deux caves.

◆ Le mobilier

Le mobilier céramique livré par la fouille (étude L. Damotte) est peu abondant (soixante-cinq fragments, vingt-deux individus minimum) et très fragmenté. Il permet cependant un calage chronologique du remblai entre le second quart du II^e s. et le début du III^e s. (sigillée sud-gauloise, sigillée claire A, amphores gauloise et africaine) et situe la mise en place du sol de mortier SL09 postérieurement au milieu du XVIII^e s. (assiette en céramique d'Albisola).

Le remblai a en outre fourni quelques fragments de verre soufflé et du matériel osseux également très fragmenté² constitué de soixante restes fauniques dont trente-huit déterminables se répartissant comme suit : *rupicapra rupicapra* (chamois), dix-sept restes ; *bos taurus* (bœuf), six restes ; *sus domesticus* (porc), trois restes ; caprinés indéterminés, onze restes ; lagomorphe indéterminé, un reste. La totalité des restes présente des traces de chauffe et des traces de découpe ont été observées sur une diaphyse de bœuf et sur une esquille.

Enfin, il faut noter la découverte par le propriétaire, avant le début de l'opération, d'un fragment de bénitier de chevet en céramique à décor jaspé figurant une Vierge à l'Enfant (fig. 49). Cet objet, rare en contexte archéologique, est malheureusement hors stratigraphie mais renvoie à la seconde moitié du XVII^e s.³

◆ Les phases d'occupation

Les données livrées par cette fouille restent très modestes et ne permettent qu'une interprétation limitée. Trois grandes phases peuvent être distinguées (fig. 50).

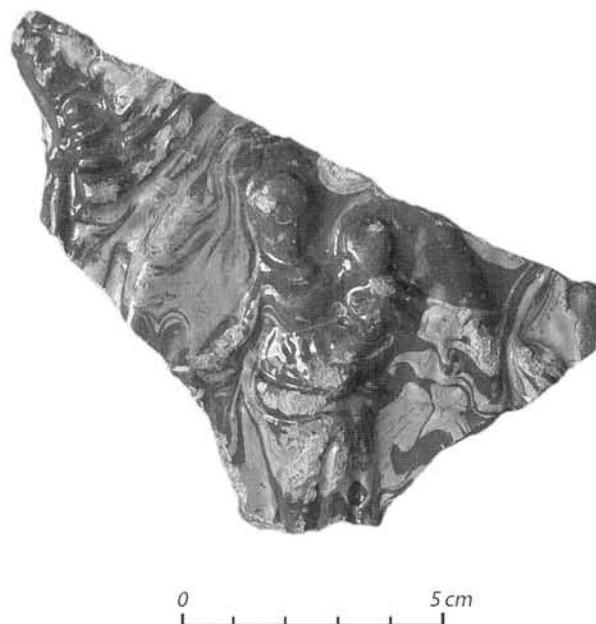


Fig. 49 – LA TOUR-SUR-TINÉE, cave Chevalard. Fragment de bénitier de chevet en céramique à décor jaspé figurant une Vierge à l'Enfant.

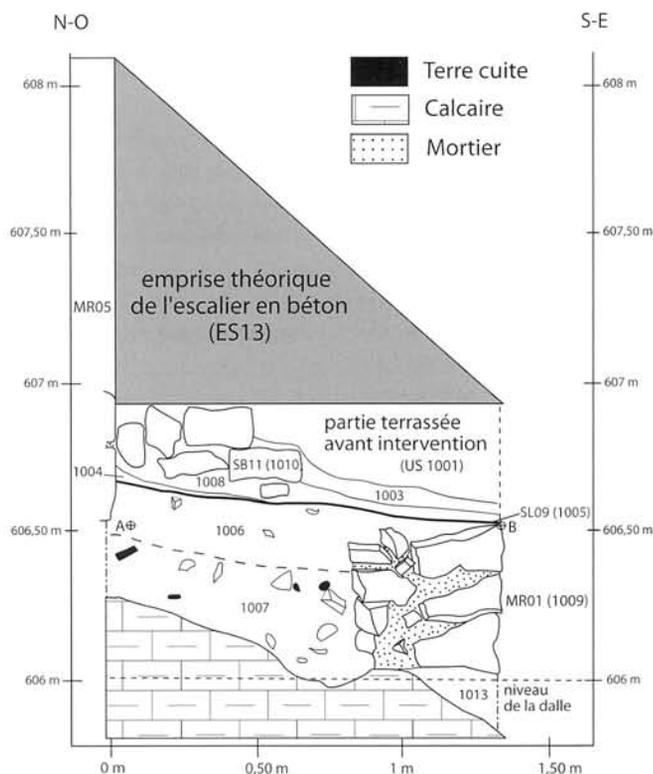


Fig. 50 – LA TOUR-SUR-TINÉE, cave Chevalard. Proposition de phasage (DAO R. Mercurin).

La première, illustrée par le remblai, correspond à l'occupation antique, bien qu'il soit impossible de décider si celui-ci s'est formé naturellement par colluvionnement le long de la pente sud-est ou s'il a été rapporté. La céramique fine, le verre soufflé et la faune domestique suggèrent cependant la présence d'un habitat proche dont ni la nature ni l'extension ne peuvent être déterminées.

La seconde phase est représentée par la construction et l'occupation du premier bâtiment mais elle ne peut

2. Étude par Almudena Arellano (musée de préhistoire régionale de Menton).

3. Son étude a été confiée à Véronique Abel (Inrap).

être datée que de façon très imprécise entre le III^e s. et le milieu du XVIII^e ! Toutefois, le mobilier céramique résiduel présent dans le niveau de sol SL09 ainsi que le bénitier de chevet renvoyant aux XVI^e et XVII^e s., on peut supposer que l'édifice existait déjà au début de l'époque moderne.

La dernière phase correspond à la construction de la maison actuelle qui réutilise en partie les parties basses des murs préexistants tout en doublant la superficie du premier bâtiment. Elle peut être située entre le milieu du XVIII^e et le milieu du XIX^e s. Des réaménagements intérieurs interviennent postérieurement, notamment avec le remplacement d'un probable escalier rudimentaire par un escalier bétonné.

L'apport principal de cette opération de sauvetage réside dans la mise en évidence, pour la première fois, d'une occupation du site même du village durant le Haut-Empire (mais peut-être pas avant le II^e s. ?) – occupation déjà pressentie par les nombreux fragments de tuiles plates à rebord remployés dans les murs de soutènement des terrasses en contrebas du village⁴, mais jamais démontrée jusqu'alors. La corrélation de ce témoignage de l'occupation antique du territoire communal avec ceux issus des prospections anciennes et récentes (sites du Chianet 1, du Collet du Four 1 et de Cornial)⁵ confirme le passage d'un itinéraire antique cheminant sur le flanc

4. Bodard 1974-1975, 106-107. Voir également *BSR PACA* 2006, 98-99 et le rapport « Prospection-Inventaire. La Tour-sur-Tinée. Campagne 2006 » de R. Mercurin, 13 p., 25 fiches, déposé au SRA DRAC-PACA : site 022.

5. Voir *BSR PACA* 2006, 98-99 et rapport cité note 4 : sites 009, 017 et 021.

des premiers versants dominant les gorges et la vallée de la Tinée, au pied des contreforts du massif du Tournairet. Repris pour l'essentiel par le réseau médiéval et moderne, cet itinéraire peut être identifié au chemin antique reliant Cimiez à Barcelonnette via la vallée de la Tinée (Arnaud 2004, 433-434).

L'absence de vestiges d'époque médiévale au sein de la fouille s'inscrit dans la problématique de la nature de l'occupation du village à cette période. Car, si La Tour est mentionnée dans plusieurs documents des XIII^e-XV^e s., ni l'archéologie ni l'épigraphie (les fresques de la chapelle des Pénitents blancs sont datées de 1491) ne permettent, pour l'instant, de remonter au-delà de la fin du XV^e s.

Enfin, l'extension de l'espace bâti observé pour la maison Chevalard peut être mise en relation avec le développement économique (très relatif) de la communauté qui, au début du XX^e s. sera, à en juger par le nombre de ses moulins, la première communauté oléicole de la Tinée (Thévenon 1980).

Romuald Mercurin

Arnaud 2004 : ARNAUD (P.) – Voies, routes et sentiers dans les Alpes méridionales françaises à l'époque impériale. In : *Insedimenti e territorio. Viabilità in Liguria tra I e VII secolo* : atti del convegno, Bordighera, 30 nov.-1^{er} déc. 2000. Bordighera : Institut International d'études ligures, 2004, 419-443 (Atti dei Convegni ; VII).

Bodard 1974-1975 : BODARD (P.) – Soixante-quinze sites inédits ou peu connus du département des Alpes-Maritimes. Contribution à la connaissance des populations de l'ancien Comté de Nice dans l'Antiquité romaine et le haut Moyen Âge. *MIPAAM*, XVIII, 1974-1975, 83-114.

Thévenon 1980 : THÉVENON (L.) éd. – *Oliviers et moulins dans la vallée de la Tinée* : catalogue de l'exposition itinérante, La Tour-sur-Tinée, Saint-Sauveur-sur-Tinée, Saint-Étienne de Tinée, avril-août 1980. S. I. : association départementale de la charte culturelle des Alpes-Maritimes, 1980. 42 p.

TOURRETTE-LEVENS

Grotte du Merle

Paléolithique

La grotte du Merle est une petite cavité située sur la rive droite du Riou, petit affluent du Paillon, connue pour son intérêt préhistorique par les fouilles intensives de deux amateurs locaux, Henri Stecchi et Bernard Bottet (1950) et par une révision plus récente de la série lithique par Gérard Onoratini et André Raux (1992).

À l'issue de deux opérations de sondage réalisées en 2004 et 2006, deux campagnes de fouilles ont été organisées en 2007¹ et 2008, sur une superficie totale 8 m². Plus de deux cent cinquante objets (faune, industrie et élément de parure) ont été coordonnés, permettant d'élaborer une stratigraphie du remplissage.

C'est dans l'ensemble stratigraphique moyen, constitué de sédiments sablo-limoneux, que trois niveaux anthropiques (dénommés B, C et D) ont été individualisés.

◆ Le niveau B

Le niveau B a livré un élément de parure (Cyclope *neritea*) et un petit grattoir de facture gravettienne (ou épigravettienne). La faune de ce niveau est composée de l'Ours des cavernes *Ursus spelaeus*, d'un Ours indéterminé

Ursus sp. et du Rhinocéros de prairie *Stephanorhinus hemitoechus*.

◆ Le niveau C

Au-dessous, le niveau C a livré :

– d'une part, une industrie lithique du Paléolithique supérieur, dont les pièces sont élaborées préférentiellement dans des matériaux d'origines variées et éloignées à très éloignées (Oligocène de Castellane, silex lutétien des fossés nord-varois et silex des Monte Lessini),

– d'autre part, des pièces de facture moustérienne, débitées dans des matériaux locaux (chaille crétacé, silex noir ligure, microquartzite ligure et silex de Ciotti).

Dans ce niveau C, la faune est composée du Cerf élaphe *Cervus elaphus* (sondage), du Chevreuil *Capreolus capreolus* (sondage), du Bouquetin *Capra ibex* (sondage et fouille), du Chamois *Rupicapra rupicapra* (fouille) et du Loup *Canis lupus* (sondage).

◆ Le niveau D

Enfin, le niveau D a livré de l'Ours des cavernes *Ursus spelaeus*, du Bouquetin *Capra ibex*, du Chamois *Rupicapra rupicapra* et du Chevreuil *Capreolus capreolus*.

1. Voir *BSR PACA* 2004, 103 ; 2006, 99 ; 2007, 110-111.

La présence de l'Homme est attestée dans le niveau D par un petit galet plat d'origine anthropique qui est susceptible d'avoir servi de retouchoir.

Les deux ossements humains attribués à *Homo sapiens* recueillis en 2006 proviennent de la limite entre les niveaux C et D.

Les fouilles menées dans la cavité ont montré que le site avait conservé diverses occupations humaines de cultures différentes.

La campagne de fouille envisagée en 2009 a pour objectif de procéder aux derniers relevés des coupes stratigraphiques, aux derniers prélèvements dans le but de

préciser le cadre géologique, paléoenvironnemental et chronologique de la séquence, et à la gestion des déblais, en procédant au comblement de la zone fouillée en 2007 et 2008.

Emmanuel Desclaux et Patricia Valensi

Onoratini, Raux 1992 : ONORATINI (G.), RAUX (A.) – Les cultures du Paléolithique supérieur ancien de Provence orientale. *BMAPM*, 35, 1992, 65-114.

Stecchi, Bottet 1950 : STECCHI (H.), BOTTET (B.) – La Baume Périgaud, commune de Tourrette-Levens (Alpes-Maritimes). *BSPF*, XLVII, 1950, 89-93.

Néolithique, Indéterminé

VILLENEUVE-LOUBET Logis de Bonneau

Un projet d'immeuble sur un terrain du quartier du Logis de Bonneau a motivé la prescription d'un diagnostic archéologique en raison de la proximité du Parc de Vaugrenier qui recèle les vestiges d'une agglomération antique de bord de voie longeant la *via Aurelia*.

Sur la parcelle, onze sondages ont été ouverts, représentant une surface de 230 m², soit 7,8% du total. Les acquis des opérations concernant le site de Val Claret à Antibes, à 3,5 km plus au sud, dans le même contexte géomorphologique et dont les diverses composantes sédimentaires avaient été datées par ¹⁴C¹, sont transposables ici. Le secteur étudié se situe en effet sur le même trait de côte, les divers corps sédimentaires rencontrés sont semblables morphologiquement et se placent aux mêmes altitudes.

La terrasse marine pléistocène constituant l'assise des sédiments ayant fossilisé les traces d'anthropisation apparaît sous une épaisseur de sédiments de 0,80 m à 2,30 m.

La première occupation, postérieure à la terrasse marine, contemporaine d'un dépôt colluvial argilo-limoneux et antérieure à la constitution de la dune de sable d'arrière-plage, est à placer avant la fin du Néolithique ancien.

Lâche dans sa répartition, elle apparaît également difficile à caractériser fonctionnellement, tant les quelques traces sont disparates : une petite fosse foyer avec partition en torchis, une fosse à fond rubéfié, un trou de poteau isolé, un petit amas de fragments de torchis.

La deuxième occupation, localisée au sud de la parcelle, s'installe sur un colluvionnement formé à l'arrière de la dune. Elle se caractérise par une petite série de fosses de provignage. En l'absence d'élément datant, leur typologie seule ne suffit pas pour les attribuer à la période antique. Toutefois l'hypothèse d'une mise en culture de la plaine littorale aux abords de l'habitat de Vaugrenier est possible. Par ailleurs, aucun des éléments archéologiques reconnus sur le site du Parc de Vaugrenier – habitat, voie et nécropoles – n'apparaît ici.

1. Voir *BSR PACA* 2005, 73-75.

Robert Thernot

Antiquité

ANTIBES / VALLAURIS Prolongement de la RD 6107

Dans le cadre du projet de déviation de l'agglomération de Golfe-Juan (RD 6107), le conseil général des Alpes-Maritimes a déposé une demande d'auto-saisine pour la réalisation d'un diagnostic archéologique qui s'est déroulé durant six semaines aux mois de mars et avril 2008.

Lors de cette intervention, une équipe de quatre archéologues¹ a ouvert 2260 m² de tranchées, sur un linéaire d'environ 2,5 km, à cheval sur les communes d'Antibes-Juan-les-Pins et de Vallauris-Golfe Juan.

L'emprise du tracé se trouve pour une large partie à flanc de colline, loin du littoral sur lequel se concentrent les sites archéologiques déjà connus. Aussi, malgré son ampleur, cette intervention n'aura permis de mettre en évidence que de simples épandages de mobiliers antiques roulés témoignant d'une occupation lâche, vraisemblablement liée à une mise en culture de la zone.

Deux bassins maçonnés romains confirment cette présence antique et, en dépit de leur isolement, il est vraisemblable de les mettre en relation avec une exploitation agricole, totalement dérasée lors de la mise en terrasses des versants au XIX^e s.

1. Francis Cognard, Jean Collinet, Brigitte de Luca et Philippe Mellinand (Inrap).

Philippe Mellinand

La vallée de la Roya constitue la partie orientale des Alpes-Maritimes et relie la Côte d'Azur au Piémont italien. Carrefour de cultures et de traditions différentes, spécifiques et complémentaires à la fois, cette région offre aux chercheurs un patrimoine archéologique et ethnologique dense et varié, malheureusement peu connu et peu étudié à présent.

Pour cela, des campagnes de prospection-inventaire ont été menées depuis 2002 dans les communes de ce territoire (Tende, La Brigue, Fontan et Saorge) dans le but d'élargir et d'enrichir la connaissance de cette région, très riche au niveau culturel et patrimonial. Elles ont eu pour effet la révision et la découverte de plusieurs sites s'étageant du Néolithique à l'époque moderne et contemporaine¹.

En 2008, comme l'an dernier, ce travail de prospection-inventaire a été mené par l'équipe scientifique du musée départemental des Merveilles de Tende².

◆ Préhistoire : Fontan

En partant des témoignages les plus anciens et en procédant par ordre chronologique, nous avons révisé un site très intéressant, déjà connu en 2003³ : l'abri Gilbert, sur la commune de Fontan.

Il s'agit d'un abri-sous-roche, ainsi nommé par le prénom de son découvreur, qui se situe au-dessous du lac Jugale, dans le Parc national du Mercantour, et qui a livré soixante-quatre tessons de céramique à pâte gris rougeâtre, assez grossière et sans dégraissant, avec d'évidents coups de feu.

Les bords soulignés d'une rangée de perforations transversières et équidistantes, au-dessus d'un cordon horizontal, le plus souvent à section triangulaire, et les fonds plats situent ces tessons dans l'horizon de la céramique du Campaniforme : ils s'inscrivent dans une typologie bien spécifique concentrée principalement dans le sud de la France au début de l'âge du Bronze ancien et associée aux habitats (Besse 1996, 23). Ici, il s'agit d'un abri saisonnier fréquenté très probablement par des bergers transhumants.

◆ Âge du Fer : Tende

Deux pièces en métal très intéressantes, fortuitement trouvées en milieu rural, nous ont été signalées.

1. Campagnes 2002-2003, responsable scientifique Pierre Machu ; campagne 2007, responsable scientifique Silvia Sandrone. Voir *BSR PACA* 2002, 67 ; 2003, 83-84 ; 2007, 108-109.

2. Le conseil général des Alpes-Maritimes, à travers le musée départemental des Merveilles de Tende, a été confirmé comme organisme de rattachement dans la campagne de prospection qui s'est déroulée du 22 juillet au 22 octobre 2008. L'équipe scientifique du musée tient à remercier les collègues bénévoles qui ont participé aux prospections : M. Cinquetti (Turin) et N. Radulesco (Monaco).

3. Voir *BSR PACA* 2003, 83.

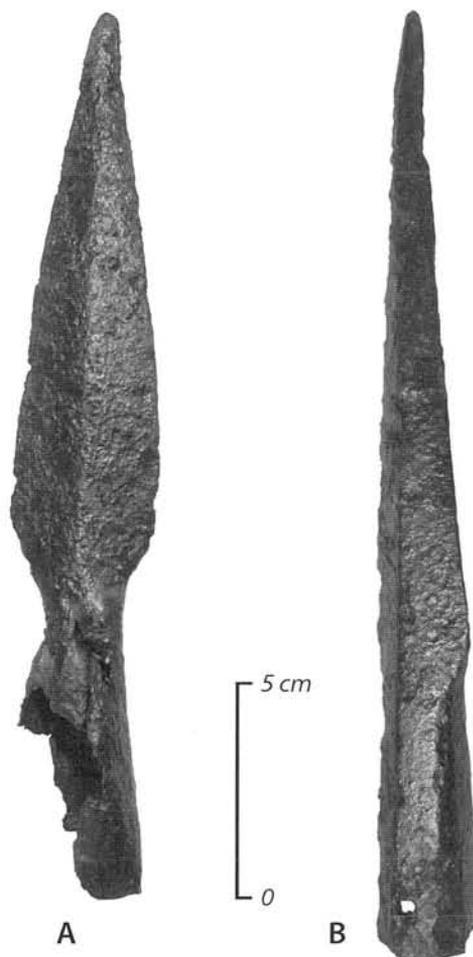


Fig. 51 – HAUTE VALLÉE DE LA ROYA, communes de Tende, La Brigue, Fontan et Saorge. A, pointe de lance en fer ; B, pointe de javelot en fer.

La première, découverte dans une anse du torrent du Riu, au cœur du village de Tende, est une pointe de javelot en fer de 21 cm de long (fig. 51, B). Le métal, assez raffiné et bien conservé, était emmanché sur la hampe en bois par une douille perforée de trous pour les rivets, dont un est encore bien visible. La pointe, massive et légèrement courbée au bout, est de section rhomboïdale.

La deuxième pièce, trouvée face à un petit chalet en ruine dans le hameau de Conventi, le long de la route pour Castérino, est une pointe de lance en fer de 19,5 cm de long (fig. 51, A). La douille, moins bien conservée que la précédente, est très abîmée, même si deux trous pour les rivets de forme irrégulière sont encore visibles le long de son bord. Par contre, la pointe foliacée à nervure médiane, assez fine, est en très bon état.

L'analyse typologique et la comparaison avec des pièces similaires trouvées en Ligurie italienne (De Marinis, Spadea 2004, 383) situent ces deux pièces dans l'horizon ligure du deuxième âge du Fer.

Avec l'ensemble funéraire de Saint-Dalmas-de-Tende⁴ et les tessons de poterie découverts au Golf de Viévolà⁵, elles enrichissent la carte archéologique de la haute vallée de la Roya à la fin de la Protohistoire.

Comme toutes les années, enfin, nous avons vérifié le site du col de Tende⁶ dont le mobilier correspond à celui déjà précédemment récolté : de nombreux tessons de céramique datés du deuxième âge du Fer à la fin de la période romaine ainsi que des éléments métalliques d'époque historique. La constatation d'importantes destructions de nature anthropique a entraîné une fouille d'urgence⁷.

◆ Le fort de Marth à Saorge et le château des Lascaris à Tende

En ce qui concerne la période historique, le fort de Marth a été prospecté sur la commune de Saorge. Il présente une enceinte ovale en pierres sèches (fig. 52) dominant et ceignant un promontoire à 1150 m d'altitude. Incontestablement ce type de construction fortifiée avait un usage de défense ou d'observation militaire et semble d'époque médiévale.

Nous avons visité et analysé à nouveau le château de Tende. Appelé aussi château des Lascaris, ce monument très intéressant est peu étudié (Astro 1992, 45 ; Beltrutti 1954, 107-109, 231-232, 237-238, 272 ; Durante 1847, 165).



Fig. 52 – HAUTE VALLÉE DE LA ROYA, communes de Tende, La Brigue, Fontan et Saorge. Détail de l'enceinte ovale en pierre sèches du fort de Marth (Saorge).

Reconstruit plusieurs fois, sa lisibilité au cours des siècles s'est opacifiée. De plus, au début du XIX^e s., le cimetière a pris place dans les ruines du château, empêchant toutes prospections sérieuses ou fouilles, même si une parcelle de terre pourrait être aisément sondée sous la tour ronde occidentale.

Le jardin attenant, appelé « Vignes du Seigneur », aurait été par la suite agrandi et entouré d'un mur de protection. Au centre du celui-ci, un système très ingénieux et peu courant d'escaliers à double volée a été découvert : peut-être avait-il été construit pour faciliter les vendanges ? Dans l'actuel cimetière, comme dans le jardin attenant, des tessons médiévaux ont été retrouvés. Depuis le jardin, il est possible d'observer que la base d'une des tours semble plus ancienne et de maçonnerie différente.

Grâce aux lithographies existantes, l'ancienne porte principale du château ainsi que l'emplacement de l'ancien pont-levis ont été localisés⁸. Au-dessus du château, à plusieurs centaines de mètres, domine la Citadelle, un des premiers édifices fortifiés de Tende ; à l'ouest, s'écoule le torrent du Riu. Dans ce torrent ainsi que dans ses parages de nombreux tessons médiévaux et modernes ont été trouvés.

Concernant les structures pastorales, de nouvelles constructions ont été localisées au-dessus du lac Jugale : il s'agit dans la plupart des cas d'enclos plus ou moins quadrangulaires, associés à des abris-sous-roche et des murets clôturant l'ensemble. Trois fragments de céramique moderne ont été retrouvés dans l'un d'eux.

Enfin, deux indices d'utilisation de matières premières ont été localisés : des affleurements de silex noir à Panigeore, dans la commune de Saorge, et des filons de chalcopryrite et de malachite à Colla Rossa, sur la commune de Tende.

Silvia Sandrone,
Nathalie Magnardi et Jean-Marie Strangi

Astro 1992 : ASTRO (Ch.) – *L'ardoise. Arts et techniques en sculpture et peinture de la Ligurie au Pays de Nice*. Nice : Action Culturelle municipale, 1992.

Beltrutti 1954 : BELTRUTTI (G.) – *Briga e Tenda : storia antica e recente*. Bologna : Licinio Cappelli, 1954 [éd. fr. Breil-sur-Roya : éditions du Cabri, 1988]. 335 p.

Besse 1996 : BESSE (M.) – *Le Campaniforme en France : analyse de la céramique d'accompagnement*. Oxford : Tempus reparatum, 1996. 56 p. (BAR International Series ; 635)

De Marinis, Spadea 2004 : DE MARINIS (R. C.) éd., SPADEA (G.) éd. – *I Liguri. Un antico popolo europeo tra Alpi e Mediterraneo : catalogo de l'exposition*, Genova, Comenda di San Giovanni di Pré, 23 octobre 2004 – 23 janvier 2005. Genova : Skira, 2004. 655 p.

Durante 1847 : DURANTE (L.) – *Chorographie du Comté de Nice 1847*. Turin : éditions des frères Favalle, 1847. In-8°.

4. Originaux au musée archéologique de Cimiez de Nice ; moulages au musée départemental des Merveilles de Tende.

5. Voir *BSR PACA* 2000, 60-62.

6. Voir *BSR PACA* 1997, 52-53.

7. Voir *supra* la notice consacrée à cette opération.

8. Signalons en outre que l'ancienne porte en pierre verte, ou portail monumental, avec les armoiries de René de Savoie, « le Grand Bâtard », écartelées avec celles des Lascaris-Vintimille, datée d'environ 1509/1525, se trouve en dépôt au musée départemental des Merveilles.

Andon

La Selle d'Andon Nord

Romain

Un petit site romain a été découvert en bordure d'un chemin de terre, 100 m au nord-est de la ferme de la Selle d'Andon. Le matériel observé se compose uniquement de fragments de *tegulae*. Les abords du chemin, envahis par la végétation, ne permettent pas d'estimer la superficie du site.

Cabris

Chemin de Saint-Jean Pape

Moderne

◆ Un bloc portant la date 1812 profondément gravée a été remarqué en bordure nord de la chaussée, 10 m à l'est du franchissement d'un vallon. Cette date pourrait correspondre à une réfection de la chaussée.

◆ Un contrepoids de pressoir est visible 20 m à l'est du bloc, à l'entrée d'une propriété. Il se trouvait auparavant contre l'abside de la chapelle ruinée de Saint-Pandoise, sur le site du Mousteiret situé 200 m au nord.

Dans les années 1970, le creusement d'une tranchée d'adduction d'eau sur ce site avait révélé une importante occupation continue depuis la fin de l'âge du Bronze final jusqu'au Moyen Âge.

Le contrepoids a été déplacé entre 1990 et 2000.

Caille

Baume des Échelles

Protohistoire, Moderne

Cette cavité a déjà été visitée en 1989¹. Il s'agit d'un abri muré d'accès difficile s'ouvrant à 30 m du sol dans les falaises au nord de la plaine de Caille (fig. 53). Il est partagé en deux par une cloison rocheuse.

En 1989, la cavité était envahie par la végétation. Elle a été totalement débroussaillée en 2008, ce qui a permis de constater la présence d'un remplissage relativement important dans l'abri : de 50 cm à 1 m. Un petit muret en pierres sèches a également été dégagé dans la partie ouest, 1 m en arrière du mur maçonné barrant l'entrée.

Le mobilier recueilli lors du débroussaillage confirme une utilisation protohistorique (tesson lissé, fragment de tôle de bronze) et au XVI^e s. (tesson décoré) ; il a été ramassé dans la partie ouest (5 x 1 m).

Grasse

Avenue Sidi-Brahim

Antiquité, Moderne

Des éléments antiques et modernes ont été découverts dans cette partie sud de la ville, en bordure d'une avenue longeant au sud une colline complètement urbanisée.

1. Voir *NIL PACA* 6, 1989, 58.



Fig. 53 – Caille, baume des Échelles.
Mur d'entrée maçonné du XVI^e s.

◆ Un contrepoids de pressoir est encastré dans la façade nord d'une habitation particulière. Vers la fin des années 1970, de la céramique antique et du verre côtelé avaient été ramassés 150 m à l'ouest de ce contrepoids, dans le secteur des allées du Puits et Stella-Bella.

Ces divers éléments indiquent la présence d'un établissement rural gallo-romain sur cette colline.

◆ Des gravures modernes, connues localement, sont visibles sur les blocs d'un mur maçonné, dans un renforcement du bord nord de l'avenue, au carrefour avenue Sidi-Brahim/avenue Martine Carol. Ce mur est datable du XIX^e s. Vingt-trois blocs au moins portent des gravures, dont quelques-unes d'excellente facture. Il s'agit de noms ou listes de noms. Certains blocs portent des dates s'échelonnant de 1891 à 1908 (fig. 54). La présence d'un cor de chasse gravé et d'indications de classes de conscription permet d'attribuer ces gravures aux chasseurs alpins cantonnés alors à l'extrémité nord de l'avenue. Quelques gravures se trouvent en bordure de



Fig. 54 – Grasse, avenue Sidi-Brahim.
Gravures de conscrits, fin XIX^e/début XX^e s.

la chaussée, il est possible qu'il en existe d'autres. Mais cette partie n'a pas été inspectée en détail à cause de la circulation automobile.

Valderoure

Grottes des Amélanchiers

Pré- ou Protohistoire

Trois grottes s'ouvrent dans une longue falaise, 500 m au nord du village.

◆ La grotte 1 est un abri de 6 x 5 m prolongé au nord par une galerie longue de 9 m, au remplissage terreux. Au sud, l'abri se termine par des laminoirs terreux impénétrables. Des fragments d'ossements humains, probablement mis au jour par des animaux fouisseurs, ont été ramassés dans cette zone.

◆ La grotte 2 s'ouvre 30 m au sud de la précédente. Un gros abri de 13 x 5 m est prolongé par une galerie basse longue de 13 m, au sol terreux, dont le seuil rocheux de l'entrée est poli. Un fragment de mandibule humaine avait été ramassé dans la galerie en 1988. En 2008, un astragale humain et un fragment d'os long y ont encore été trouvés.

◆ La grotte 3 s'ouvre sur une corniche, 20 m sous la grotte 2. Une galerie remontante, longue de 10 m, conserve

quelques poches de remplissage terreux. Aucun matériel n'y a été trouvé, mais le sol rocheux poli indique une fréquentation intensive de cette cavité.

Valderoure

Saint-Benoît

Antiquité à Moyen Âge

Un site antique a été découvert 600 m au nord-ouest du hameau de la Ferrière, dans une ancienne zone de cultures en terrasses envahie de broussailles et de ronces. Le site occupe une surface d'environ 10 000 m². Dans sa partie nord se trouvent les ruines du prieuré de Saint-Benoît, édifié au XI^e s.². Le matériel est essentiellement constitué de fragments de *tegulae* en réemploi dans les murets de terrasses. Une petite monnaie romaine en bronze très abîmée, datable du Bas-Empire, a également été ramassée sur le site.

Stéphane Fulconis

2. Catherine et Jean-Claude Poteur : *Séranon et Valderoure un territoire féodal - Castrum Alpes-Maritimes*, juin 1999, 14.

Diachronique

Projet collectif de recherche « Peuplement et occupation du sol dans le Mercantour au cours de l'Holocène »

Le Projet Collectif de Recherche « *Peuplement et occupation du sol dans le Mercantour au cours de l'Holocène* » est né de la volonté de chercheurs travaillant dans le Mercantour d'articuler leurs travaux respectifs, de confronter leurs résultats et de produire une synthèse de la documentation existante. Le projet repose sur des travaux déjà engagés mais est aussi constitué par de nouveaux programmes de recherche. Il est animé par des préoccupations scientifiques mais a aussi pour objectif la restitution d'un bilan documentaire hiérarchisé et spatialisé qui permettra une meilleure gestion patrimoniale.

Les questions liées au pastoralisme, à l'exploitation du bois, des minerais mais aussi de toutes les ressources naturelles sont au cœur du programme.

Le PCR a pour objectifs :

- de caractériser les modes d'occupation du massif du Mercantour depuis les âges des métaux jusqu'à nos jours,
- d'identifier le poids des influences culturelles et leurs traductions géographiques,
- d'évaluer l'importance du déterminisme géographique dans les modes d'occupation de ce territoire,
- de mesurer dans ce contexte géographique l'impact de l'homme sur le milieu naturel pendant l'Holocène à travers une analyse des activités métallurgiques, pastorales et sylvicoles,
- de renouveler l'état des connaissances archéologiques et historiques sur l'histoire du peuplement du massif du Mercantour et d'offrir un bilan documentaire (fig. 55).

Le Projet Collectif de Recherche (PCR) en 2008

Cette première année de fonctionnement du PCR a été en partie consacrée à l'affinement des modalités de travail. Comme cela avait été évoqué l'an dernier dans la demande d'autorisation, le caractère ambitieux de l'intitulé de cette opération est avant tout lié à la volonté de fédérer toutes les études qui contribuent à la connaissance des mécanismes de peuplement du massif du Mercantour pendant l'Holocène.

Compte tenu de l'importance du thème mais aussi du caractère pluridisciplinaire du projet, les articulations entre les travaux ne sont pas toujours évidentes, c'est pourquoi plusieurs réunions ont été nécessaires pour fixer les méthodes de travail et pour préciser les actions de chacun.

En 2008 les membres du PCR se sont réunis quatre fois en réunion plénière. Elles ont permis de préciser le cadre d'action de chacun. La réunion tenue à Vintimille grâce à Guisepe et Beatrice Palmero a permis de poser les bases de la construction du PCR, les réunions tenues au pôle de l'Arbois ont permis de définir le programme paléoenvironnement notamment dans le cadre de l'exécution du Projet d'Intérêt Transfrontalier (PIT). Deux colloques ont été l'occasion de présenter les travaux du PCR et plus particulièrement ceux de Valdeblore qui sont les plus avancés. Enfin, cinq réunions ont été consacrées au PIT et à son articulation avec le programme du PCR.



Fig. 55 – PCR « Peuplement et occupation du sol dans le Mercantour au cours de l'Holocène » (Chr. Hussy, SRA DRAC-PACA).

Initié avec dix-sept chercheurs, ce projet européen fédère aujourd'hui une trentaine d'archéologues historiens et paléoenvironnementalistes. D'un point de vue institutionnel, le PCR associe des salariés de sept UMR, des universitaires, des personnels des collectivités de la filière culture, des associatifs et des bénévoles.

Le rapport d'activité de cette première année d'exécution du PCR comporte une présentation approfondie du projet et les premiers résultats liés aux travaux d'inventaire et aux études d'archives et enfin une présentation de la programmation 2009. Les études spécifiques faisant suite à des autorisations administratives indépendantes ont fait l'objet de rapports particuliers et constituent bien entendu des points forts de cette année d'activité.

Pour considérer le PCR dans sa globalité, il faut donc prendre en compte les trois rapports suivants :

- Sandrone (S.), Magnardi (N.), Strangi (J.-M.) – *Communes de Tende, La Brigue, Fonton et Saorge (Alpes-Maritimes)* : rapport final de prospection-inventaire, 2008.
- Suméra (Fr.), Blanc (F.), Cavanna (É.), Delhon (Cl.), Gaultier (M.), Cholet (V.) – *Sondage, commune de Valdeblore* : rapport d'opération 2008.
- Blanc (F.), Cavanna (É.), Delhon (Cl.), Edouard (J.-L.), Guité (Fr.), Gili (É.), Hussy (Chr.), Miramont (C.), Sivan (O.) – *Prospections thématiques sur les communes de Valdeblore et de Saint-Martin de Vésubie (Alpes-Maritimes)* : rapport final d'opération 2008.

PCR et Projet d'Intérêt Transfrontalier (PIT)

2008 a été l'occasion de découvrir l'existence d'un projet européen porté par le Parc national du Mercantour et le

Parc Alpi Marittime qui comporte un volet culture et patrimoine dont les objectifs recouvrent entièrement le périmètre du PCR. Aussi, dans le cadre d'une collaboration étroite avec les deux parcs transfrontaliers, nous avons travaillé à la coordination de ces deux projets afin de les rendre symbiotiques. Au terme d'une année de travail il est maintenant acquis que le PCR constituera l'épine dorsale du volet culturel du Projet d'Intérêt Transfrontalier porté par les deux Parcs. La mise en conformité des deux projets a entraîné l'ouverture du projet à l'espace italien et se traduit dans la modification de l'intitulé du PCR qui aujourd'hui évoque l'Argenterra.

L'ouverture vers l'Italie était un objectif affirmé du PCR mais ne s'était pas concrétisée ; aujourd'hui nous pouvons afficher cette ambition puisque d'une part des chercheurs italiens ont rejoint l'équipe du PCR et que d'autre part nous allons concrètement développer nos travaux sur l'espace du Parc Alpi Marittime.

L'intégration du PCR dans les projets du PIT va générer des moyens financiers importants qui devraient dynamiser les travaux pour d'aboutir d'ici trois ans à la remise d'un atlas faisant le bilan de l'état des connaissances sur le massif du Mercantour et de l'Argenterra. Dans les faits le PIT ne devrait être validé qu'au mois d'octobre 2009 et aura une durée d'exécution de trois ans. Il y aura donc un décalage entre les échéances du PCR et celles du PIT qui implique déjà que le PCR devra être renouvelé fin 2010 pour pouvoir accompagner le déroulement du PIT jusqu'en 2011.

Franck Suméra